

# RAPPORT SUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE POUR LE BÉNIN 2022

Rapport pilote de référence



Juillet 2022

© UN Sustainable Development Solutions Network

Les opinions exprimées dans ce rapport ne reflètent les vues d'aucune organisation, agence ou programme des Nations Unies ou du Gouvernement du Bénin. Il a été préparé par une équipe d'experts indépendants du Secrétariat du SDSN et s'appuie sur la méthodologie du Rapport sur le développement durable (Sustainable Development Report) publié par le SDSN depuis 2016.

Les auteurs principaux sont Samory Toure et Eve de la Mothe Karoubi. Grayson Fuller était responsable de la gestion et l'analyse des données. Max Gruber a préparé la plateforme interactive de visualisation des données en ligne avec Sara Kasim. Le rapport est publié sous la responsabilité de Guillaume Lafortune.

Un tableau de bord interactif en ligne et toutes les données utilisées dans ce rapport sont accessibles sur : [www.sdgindex.org](http://www.sdgindex.org)

La production de ce rapport a été rendue possible grâce au soutien du Ministère de l'Economie et des Finances du Bénin.

Conception et mise en page par Pica Publishing Ltd – [www.pica-publishing.com](http://www.pica-publishing.com)



# RAPPORT SUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE POUR LE BÉNIN 2022

Rapport pilote de référence





# Sommaire

Acronymes et Abréviations	vi
Résumé exécutif	ix
Introduction	xi
<b>Partie 1. L'indice de développement durable pour le Bénin</b>	<b>1</b>
1.1. L'indice des ODD au Bénin	1
1.2. Tableau de bord des ODD : réalisations, principaux défis et priorités	2
1.3. « Ne laisser personne de côté »	3
<b>Partie 2. « Six Transformations » pour hiérarchiser les interventions</b>	<b>9</b>
2.1. Le cadre des « Six Transformations »	9
2.2. Les « Six Transformations » pour les ODD au Bénin	11
<b>Partie 3. Atteindre les ODD au Bénin : efforts et défis</b>	<b>29</b>
3.1. Efforts du Gouvernement pour mettre en œuvre le Programme 2030 et les transformations des ODD	29
3.2. Les données pour les ODD	34
3.3. Financer les ODD : mobilisation des ressources domestiques et finance durable	36
<b>Annexe. Méthodologies et tables des indicateurs</b>	<b>39</b>
A.1. Interprétation des résultats de l'indice des ODD et des tableaux de bord	39
A.2. Principales limites	39
A.3. Méthodologie	39
<b>Bibliographie</b>	<b>56</b>
<b>Profils pays</b>	<b>59</b>

## Liste des figures

### Figures

<b>Figure 1</b>	Indice ODD du Bénin et des Etats membres de la CEDEAO	1
<b>Figure 2</b>	Tableau de bord des ODD de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO)	2
<b>Figure 3</b>	Indice d'accessibilité et de qualité des services	4
<b>Figure 4</b>	Indice d'extrême pauvreté et de privation matérielle	5
<b>Figure 5</b>	Indice d'inégalité des sexes	6
<b>Figure 6</b>	Indice d'inégalité de revenus et de richesse	7
<b>Figure 7</b>	« Six Transformations » pour les ODD	9
<b>Figure 8</b>	« Six Transformations » pour les ODD et le Programme d'Action du Gouvernement du Bénin	12
<b>Figure 9</b>	Progrès sur les « Six Transformations »	12
<b>Figure 10</b>	Nombre moyen d'années de scolarité	13
<b>Figure 11</b>	Travail des enfants en 2019	14
<b>Figure 12</b>	Garantie des droits fondamentaux du travail (2020)	15
<b>Figure 13</b>	Couverture sanitaire universelle (CSU), indice de la couverture des services	16
<b>Figure 14</b>	Taux de mortalité, moins de 5 ans pour 1 000 naissances vivantes	17
<b>Figure 15</b>	Taux de mortalité maternelle pour 100 000 naissances vivantes (2017)	18
<b>Figure 16</b>	Population ayant accès à l'électricité	19
<b>Figure 17</b>	Accessibilité des prix de l'électricité pour les consommateurs	19
<b>Figure 18</b>	Part des énergies renouvelables dans l'approvisionnement total en énergie primaire au Bénin	20
<b>Figure 19</b>	Mix énergétique du Bénin (2019)	20
<b>Figure 20</b>	Production d'électricité par source d'énergie au Bénin (2020)	20
<b>Figure 21</b>	Rendement céréalier au Bénin	21
<b>Figure 22</b>	Déforestation permanente	21
<b>Figure 23</b>	Cartes de zones protégées et non protégées au Bénin (2022)	22
<b>Figure 24</b>	Population utilisant au moins les services de base d'eau potable, à l'échelle nationale	23
<b>Figure 25</b>	Population utilisant au moins les services d'assainissement de base	25
<b>Figure 26</b>	Proportion de la population urbaine vivant dans des bidonvilles	25
<b>Figure 27</b>	Indice de performance logistique : Qualité des infrastructures liées au commerce et au transport	25
<b>Figure 28</b>	Concentration annuelle moyenne de particules d'un diamètre inférieur à 2,5 microns	25
<b>Figure 29</b>	Population utilisant l'internet	27
<b>Figure 30</b>	Abonnements au haut débit mobile pour 100 habitants (2019)	27
<b>Figure 31</b>	Indice de performance statistique	28
<b>Figure 32</b>	Score de l'engagement et efforts des gouvernements en faveur des ODD, par rapport au score de l'indice ODD – Analyse pilote	29
<b>Figure 33</b>	Organigramme de présentation du mécanisme institutionnel	32
<b>Figure A.1</b>	Le système à 4 flèches pour désigner les tendances des ODD	43
<b>Figure A.2</b>	Représentation graphique de la méthodologie des tendances des ODD	43

## Liste des Tableaus

### Tableaux

<b>Tableau A.1</b>	Indicateurs inclus dans le rapport pilote de référence « Indice et tableaux de bord des ODD au Bénin »	44
<b>Tableau A.2</b>	Indicateurs pour l'analyse « Ne laisser personne de côté »	53

### Encadrés

<b>Encadré 1</b>	Programme d'assurance pour le renforcement du capital humain (ARCH)	15
<b>Encadré 2</b>	Etat du programme gouvernemental d'accès universel à l'eau en milieu rural	24
<b>Encadré 3</b>	Appropriation des ODD au Bénin	30
<b>Encadré 4</b>	Place du digital dans le suivi des ODD au Bénin	35
<b>Encadré 5</b>	Présentation du « Bénin SDG Bond Framework »	37

## Acronymes et Abréviations

<b>AGVSAN</b>	Analyse Globale de la Vulnérabilité, de la Sécurité Alimentaire et de la Nutrition
<b>ANAEMPR</b>	Agence Nationale d'Approvisionnement en Eau Potable en Milieu Rural
<b>ANPS</b>	Agence Nationale de Protection Sociale
<b>ARCH</b>	Programme d'Assurance pour le Renforcement du Capital Humain
<b>ASECNA</b>	Agence pour la Sécurité de la Navigation Aérienne
<b>BCEAO</b>	Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest
<b>BGE</b>	Budget Général de l'Etat
<b>CDA-ODD</b>	Cadre Décennal d'Action pour l'accélération de la mise en œuvre des ODD
<b>CEDEAO</b>	Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest
<b>CNO</b>	Comité National d'Orientation
<b>CNS</b>	Conseil National de la Statistique
<b>CSPSE-CDA</b>	Comités Sectoriels de Pilotage et de Suivi & Evaluation du CDA-ODD
<b>CTPSE</b>	Comité Technique de Pilotage et de Suivi et Evaluation
<b>DGCS-ODD</b>	Direction Générale de la Coordination et du Suivi des ODD
<b>DPAF</b>	Directions de la Programmation de l'Administration et des Finances
<b>DPBEP</b>	Document de Programmation Budgétaire et Économique Pluriannuel
<b>DPP</b>	Direction de la Programmation et de la Prospective
<b>DPPD</b>	Document de Programmation Pluriannuel des Dépenses
<b>FCFA</b>	Francs de la Communauté Financière Africaine
<b>FMI</b>	Fonds Monétaire International
<b>FNUAP</b>	Fonds des Nations unies pour la population
<b>FPHN</b>	Forum Politique de Haut Niveau des Nations Unies
<b>GREP</b>	Groupe de Recherches et d'Etudes sur le Développement Durable
<b>INStaD</b>	Institut National de la Statistique et de la Démographie (anciennement INSAE)
<b>LOLF</b>	Loi Organique relative aux Lois de Finances
<b>MDC</b>	Ministère du Développement et de la Coordination de l'Action Gouvernementale (anciennement Ministère du Plan et du Développement – MPD)
<b>MEF</b>	Ministère de l'Économie et des Finances
<b>MEMP</b>	Ministère des Enseignements Maternel et Primaire
<b>MeSODD</b>	Mesure de la sensibilité des ODD
<b>MESTFP</b>	Ministère des Enseignements secondaire Technique et de la formation professionnelle
<b>MICS</b>	Enquête par Grappes à Indicateurs Multiples - Multiple Indicator Cluster Surveys
<b>MPD</b>	Ministère du Plan et du Développement
<b>OCDE</b>	Organisation de coopération et de développement économique
<b>OMS</b>	Organisation Mondiale de la Santé
<b>PAG</b>	Programme d'Action du Gouvernement
<b>PC2D</b>	Programme de Croissance pour le Développement Durable
<b>PCSS-ODD</b>	Projet Conjoint d'appui à la Statistique pour le Suivi de l'Agenda 2030
<b>PND</b>	Plan National de Développement
<b>PNUD</b>	Programme des Nations Unies pour le Développement
<b>PONADER</b>	Politique Nationale de Développement des Énergies Renouvelables

<b>PTA</b>	Plan de Travail Annuel
<b>RGE</b>	Recensement Général des Entreprises
<b>RGPH</b>	Recensement Général de la Population et de l'Habitation
<b>RNIE 2</b>	Route Nationale Inter-Etats 2 (Cotonou-Allada-Bohicon-Dassa)
<b>SDR</b>	Rapport mondial sur le développement durable - Sustainable Development Report
<b>SGSI</b>	Services de Gestion des Systèmes d'Informations
<b>SIG-ODD</b>	Système Intégré de Gestion des Objectifs de Développement Durable
<b>SI-ODD</b>	Suivi des indices ODD
<b>SNDS-3</b>	Stratégie Nationale de Développement de la Statistique de troisième génération
<b>SSN</b>	Système Statistique National
<b>SWEEP</b>	Projet d'autonomisation des femmes et du dividende démographique au Sahel
<b>UEMOA</b>	Union Economique et Monétaire Ouest-Africaine
<b>UNDESA</b>	Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies
<b>UNESCO</b>	Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture
<b>UNICEF</b>	Fonds des Nations unies pour l'enfance



# Résumé exécutif

A mi-chemin et conscient des défis à relever pour la réalisation des Objectifs de Développement durable (ODD), le Gouvernement du Bénin a sollicité le Réseau de solutions pour le développement durable des Nations Unies (SDSN) afin de l'accompagner dans le suivi et l'évaluation pour la mise en œuvre de l'Agenda 2030. Ce premier rapport a pour objectif de présenter l'état des lieux et les tendances des ODD du Bénin, ainsi qu'une analyse des politiques pour les atteindre à travers le cadre des « Six Transformations » (Sachs et al, 2019). Il sert de référence (« baseline »), à l'aube de la première émission obligatoire de l'Eurobond ODD par le Gouvernement béninois en juillet 2021 qui témoigne de l'engagement fort pour accélérer la mise en œuvre de l'Agenda 2030.

Il ressort de ce premier rapport les performances et tendances suivantes :

- Le Bénin est à mi-chemin de la réalisation des ODD avec un score de 50,7 sur 100 pour l'ensemble des 17 ODD.
- Le Bénin se distingue du reste de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) avec des progrès depuis 2015 pour les ODD 2 (Faim « Zéro »), 8 (Travail décent et croissance économique), 9 (Industrie, Innovation et Infrastructure) et 14 (Vie aquatique) pour lesquels la majorité des pays de la sous-région stagne, voire régressent.
- Par rapport aux pays à revenu plus élevés, le Bénin performe relativement bien sur les ODD 12 (Consommation et production responsables) et 13 (Lutte contre le changement climatique).
- Il y a des défis persistants pour la réalisation de la majorité des ODD dans la région. En particulier, les tendances des ODD 4 (Education de qualité), 10 (Inégalités réduites) et 11 (Villes et Communautés durables) sont à surveiller.
- À l'échelle infranationale, l'indice « ne laisser personne de côté » couvre quatre dimensions de disparités : les inégalités d'accès aux services publics, l'extrême pauvreté et la privation matérielle, les inégalités entre les sexes, et les inégalités de revenu et de richesse. On constate des disparités entre les régions du Bénin.

Les données utilisées proviennent de sources internationales en vue de faciliter les comparaisons avec les autres pays de la CEDEAO, ainsi que de sources nationales pour l'analyse infranationale. Comme pour d'autres pays en voie de développement, les données manquantes et les délais dans la production des statistiques ne permettant pas d'avoir la pleine mesure des progrès et efforts réalisés par le Bénin. L'analyse des efforts du gouvernement, en matière de politiques publiques et d'investissement, permet donc d'apporter des informations complémentaires pour évaluer la performance du Bénin.

Le Rapport sur le Développement Durable 2022 le souligne, le Bénin est classé parmi les pays à « fort engagement » en faveur des ODD selon notre analyse mondiale des efforts gouvernementaux. L'analyse du Programme d'Action du Gouvernement (PAG 2021-2026) à travers le cadre des « Six Transformations » montre qu'il cible de façon cohérente les défis du Bénin pour atteindre les ODD. L'intensification des efforts du Gouvernement, à l'image de son programme d'assurance pour le renforcement du capital humain (ARCH) et son programme d'accès universel à l'eau potable en milieu rural, permettront d'accélérer la réalisation de plusieurs ODD et de « ne laisser personne de côté » y compris dans les régions plus défavorisées du pays.

De même, l'analyse du cadre institutionnel pour la mise en œuvre de l'Agenda 2030 au Bénin a permis de constater les capacités institutionnelles dont le pays dispose pour la réalisation des ODD. Le Bénin a su s'approprier les ODD depuis 2016 afin de domestiquer les objectifs et adopter une stratégie de développement. Le pays dispose d'un appareil institutionnel transversal et d'une volonté politique forte qui pourraient lui permettre d'obtenir d'importants résultats dans les années à venir.

En outre, la réalisation des ODD nécessite des investissements publics et privés à grande échelle. Le Bénin doit être soutenu dans sa mobilisation financière pour la réalisation de l'Agenda 2030. L'émission de l'Eurobond ODD par le Gouvernement du Bénin en juillet 2021 constitue un tournant important dans l'engagement et les moyens mobilisés pour la mise en œuvre de l'Agenda 2030.

## OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



# Introduction

Les Objectifs de développement durable (ODD) sont un ensemble de 17 objectifs convenus au niveau international et adoptés par tous les pays membres des Nations unies en 2015, à atteindre d'ici 2030. Cet ensemble ambitieux vise à mettre fin à la pauvreté, à protéger la planète et à garantir l'égalité et la prospérité pour tous (Nations Unies, 2015).

En juillet 2021, dans le prolongement de ses efforts de mise en œuvre des ODD depuis 2016 (Partie 3.1), le Gouvernement du Bénin a réalisé sa première émission obligataire « Eurobond » exclusivement consacrée aux financements de projets à forts impacts sur l'atteinte des ODD (Partie 3.3, Encadré 5). C'est dans ce cadre que le Gouvernement de la République du Bénin a fait appel au Réseau de solutions pour le développement durable des Nations Unies (SDSN), reconnu pour son expertise indépendante, en vue d'accompagner le suivi et l'évaluation des progrès et des efforts accomplis par le pays.

Ce Rapport sur le Développement Durable, qui comprend l'indice et les tableaux de bord des ODD au Bénin, est l'un des outils déployés par le SDSN pour soutenir le Bénin dans ses efforts en vue d'atteindre les ODD. En effet, l'indice et les tableaux de bord des ODD au Bénin, et plus largement la série de Rapports sur le développement durable (*Sustainable Development Report, SDR<sup>1</sup>*), ont trois objectifs :

- Fournir un outil permettant de suivre les performances et les progrès des pays en matière d'ODD, en utilisant les meilleurs indicateurs disponibles.
- Identifier les principales lacunes en matière de données, et les domaines dans lesquels il convient de mener des recherches.
- Promouvoir des solutions intégrées en suivant et en discutant des engagements, des stratégies et des mécanismes de mise en œuvre pour atteindre les ODD.

La présente édition se veut être un rapport de référence (« *baseline* » en Anglais), qui définit le point de départ du Bénin dans son nouvel engagement pour la mise en œuvre de l'Agenda 2030. La première partie du rapport fournit une analyse statistique en deux étapes. La première section traite de l'indice et les tableaux de bord des ODD au Bénin en comparaison internationale aux autres États membres de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO). Dans la deuxième section, l'analyse porte sur les dimensions du principe de « ne laisser personne de côté », à l'échelle des douze départements du Bénin et en utilisant des données nationales.

La deuxième partie du rapport fait une analyse du Programme d'Action du Gouvernement du Bénin (PAG, 2021-2026) dans le cadre des « Six Transformations » des ODD développé par SDSN. La troisième partie approfondit l'analyse des politiques, en abordant les efforts du Gouvernement pour la mise en œuvre des ODD au Bénin.

---

1. [www.sdgindex.org](http://www.sdgindex.org)



# Partie 1

## L'indice de développement durable pour le Bénin

### 1.1. L'indice des ODD au Bénin

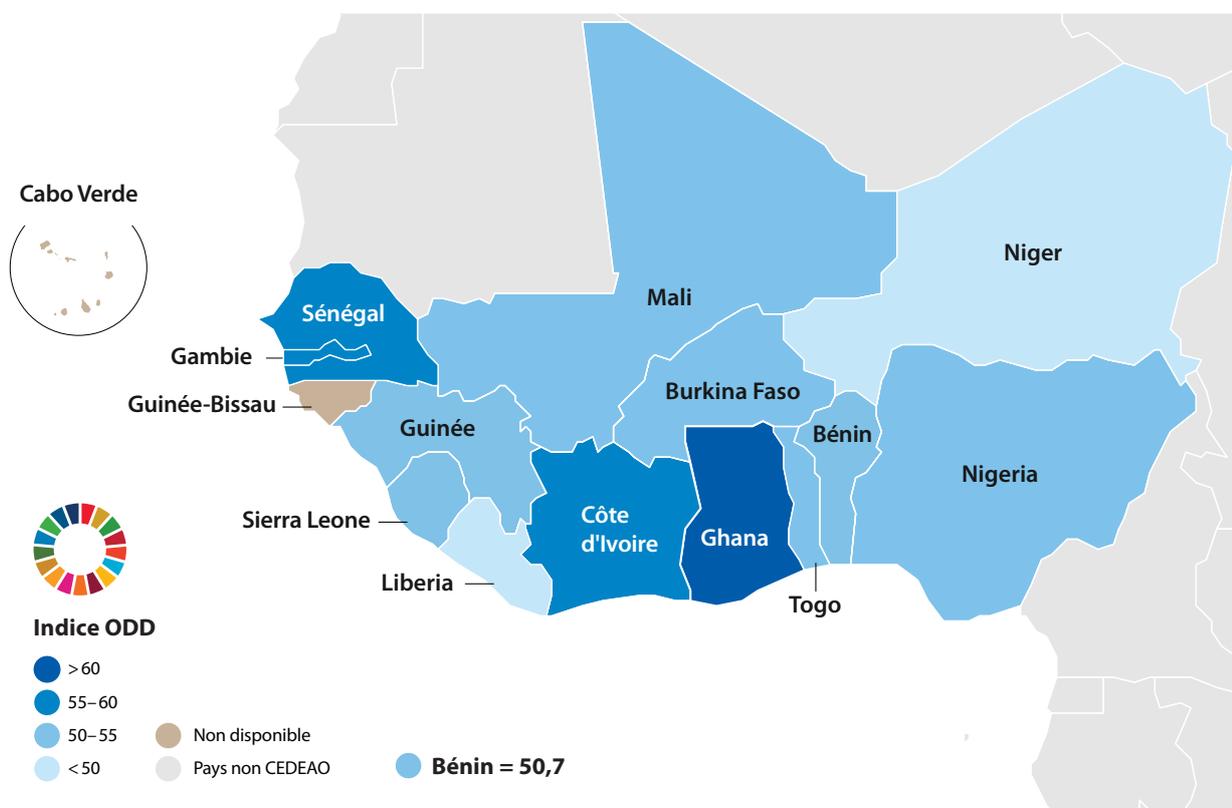
L'indice et les tableaux de bord s'appuient sur un ensemble d'indicateurs internationaux pour lesquels des données sont disponibles pour le Bénin, et les autres pays de la CEDEAO. Le Bénin est comparé à ses voisins afin de contextualiser ses performances et tendances pour la réalisation des ODD. Afin de garantir la pertinence de l'analyse, les indicateurs de l'indice mondial des ODD qui ne constituaient pas une mesure utile pour le Bénin ou dont la couverture était insuffisante ont été omis. De même, un certain nombre d'indicateurs supplémentaires ont été inclus pour refléter les priorités spécifiques au

Bénin et à l'Afrique de l'Ouest. De ce fait, les résultats de ce rapport ne sont pas comparables aux conclusions du Rapport sur le développement durable (SDR), ni à celles du rapport sur l'Afrique.

Le Bénin obtient un score de 50,7 sur 100 pour l'ensemble des 17 ODD. A l'image du Bénin, la majorité des pays de la CEDEAO se rapprochent de la moyenne régionale (54,3 sur 100) et sont à mi-chemin de la réalisation des ODD, mais les scores globaux cachent les disparités de performance entre les 17 ODD. Les détails des performances par objectif et par indicateur sont disponibles dans les profils détaillés en annexe (page 59).

**Figure 1**

Indice ODD du Bénin et des Etats membres de la CEDEAO



## 1.2. Tableau de bord des ODD : réalisations, principaux défis et priorités

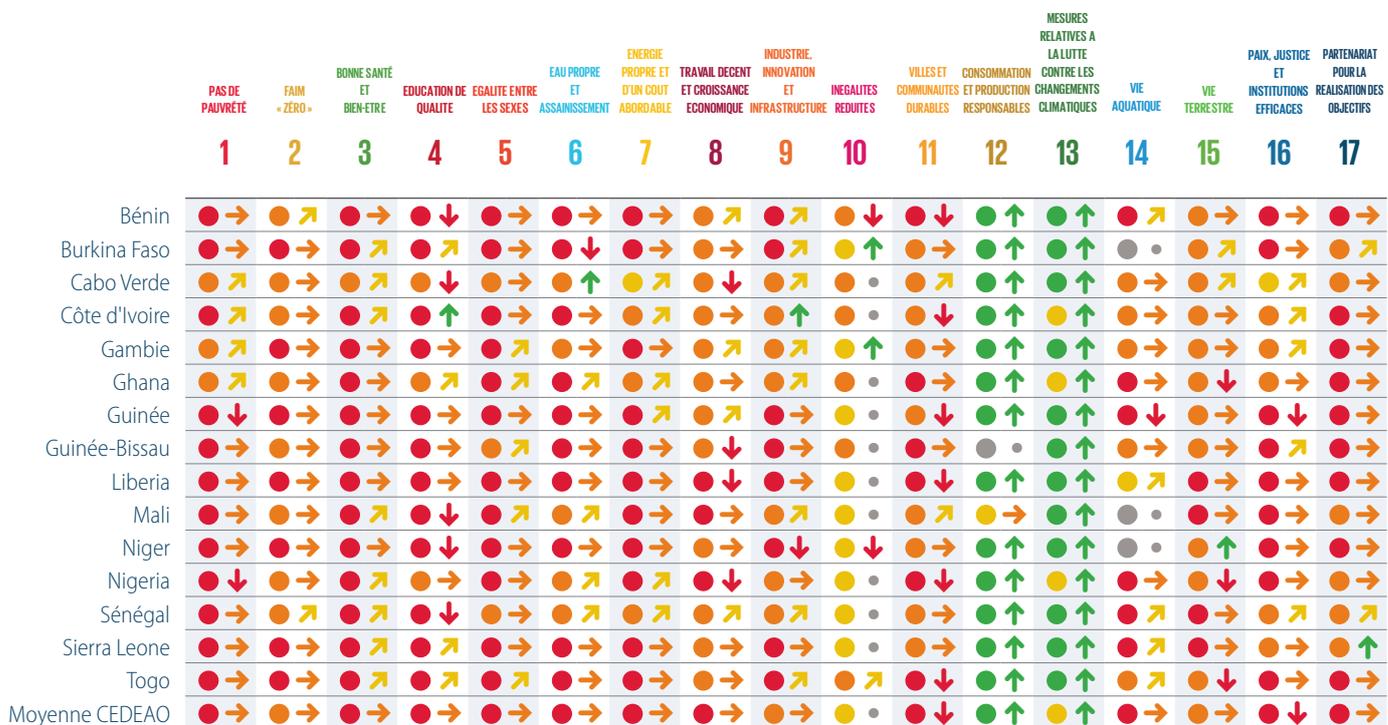
Le tableau de bord des ODD résume les performances de chaque pays par rapport aux 17 objectifs. Alors que le score de l'indice ODD repose sur tous les indicateurs de chaque objectif, le tableau de bord se base uniquement sur les deux indicateurs de chaque objectif pour lesquels le pays a les plus mauvais résultats. Cette approche de notation « sévère » souligne la nécessité de mettre en œuvre toutes les dimensions des ODD car une bonne performance sur un indicateur ne peut compenser une

mauvaise performance sur un autre. Une explication détaillée de cette méthodologie se trouve en annexe A.3.

Au Bénin, des défis majeurs subsistent pour la réalisation d'une grande partie des ODD. Sauf exceptions, la situation est assez semblable dans le reste de la sous-région. A l'instar de la grande majorité des pays de la CEDEAO, le Bénin est en passe d'atteindre les ODD 12 (Consommation et production responsables) et 13 (Lutte contre les changements climatiques). Il est à noter que la Côte d'Ivoire, le Ghana et le Nigeria sont les seuls pays de la sous-région pour lesquels des défis subsistent pour la réalisation de l'ODD 13 relatif à la lutte contre les changements climatiques.

Figure 2

Tableau de bord des ODD de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO)



● Réalisation l'ODD    
 ● Des défis demeurent    
 ● Des défis importants demeurent    
 ● Des défis majeurs demeurent  
↑ En bonne voie ou maintien de la réalisation de l'ODD    
 ↗ En amélioration modérée    
 → En stagnation    
 ↓ Décroissant    
 ● • Données non disponibles

Source : Auteurs

L'analyse des tendances permet de mieux apprécier les efforts réalisés par le Bénin depuis l'adoption de l'Agenda 2030. Le Bénin, avec le Sénégal, fait mieux que tout le reste de la CEDEAO en termes de progrès pour l'ODD 2 (Faim « Zéro »). Pendant que plusieurs pays de la sous-région se voient stagner, voire régresser en termes de progrès vers la réalisation de cet ODD, le Bénin connaît des progrès. C'est aussi le cas de l'ODD 8 (Travail décent et croissance économique), de l'ODD 9 (Industrie, innovation et infrastructures) et de l'ODD 14 (Vie aquatique).

Néanmoins, la tendance décroissante de l'ODD 4 (Education de qualité), observée au Bénin, au Cap Vert, au Mali, au Niger et au Sénégal, doit être inversée. Parmi le peu de pays pour lesquels les données permettent d'observer les tendances de l'ODD 10 (Inégalités réduites), le Bénin et le Niger enregistrent une tendance décroissante. Le Bénin et plusieurs pays de la CEDEAO doivent également inverser la tendance décroissante de l'ODD 11 (Villes et communautés durables). En ce qui concerne l'ODD 12 (Consommation et production responsables) et l'ODD 13 (Lutte contre les changements climatiques) le Bénin doit s'assurer de rester sur la bonne voie pour les atteindre d'ici 2030. Enfin, les autres ODD ont des tendances stagnantes au Bénin, comme dans la majorité des pays de la CEDEAO ; ainsi, les efforts doivent être intensifiés afin de les améliorer, en particulier les ODD pour lesquels des défis majeurs subsistent : ODD 1 (Pas de pauvreté), ODD 3 (Bonne santé et bien-être), ODD 5 (Egalité entre les sexes), ODD 6 (Eau propre et assainissement), ODD 7 (Energie propre et d'un coût abordable), ODD 16 (Paix, justice et institutions efficaces), et ODD 17 (Partenariat pour la réalisation des objectifs).

L'analyse de l'indice et des tableaux de bords des ODD permet de comprendre la situation de départ du Bénin en termes de réalisation de l'Agenda 2030. En revanche, il est important de noter que ces outils purement statistiques ne permettent pas de prendre toute la mesure des efforts réalisés par le Bénin. En effet, certaines données ne sont pas assez récentes pour refléter la situation actuelle d'un pays, car il peut y avoir un retard des statistiques nationales et internationales de l'ordre de 3 à 4 années. Aussi, les politiques de développement nécessitent plusieurs années avant que les résultats de celles-ci ne soient visibles.

### 1.3. « Ne laisser personne de côté »

L'Agenda 2030 a pour principe fondamental « ne laisser personne de côté ». Ce principe exhorte les pays à atteindre les ODD pour tous les groupes de population. Pour ce rapport, des indices basés sur trente-six indicateurs ont été calculés à l'échelle des douze départements du Bénin en utilisant des données nationales. Ces indices couvrent quatre dimensions de disparités : les inégalités d'accès aux services publics (14 indicateurs), l'extrême pauvreté et la privation matérielle (7 indicateurs), les inégalités entre les sexes (12 indicateurs) et les inégalités de revenu et de richesse (3 indicateurs). Ainsi, ces indices permettent d'analyser les performances des départements dans la réalisation du principe de « ne laisser personne de côté ».

Cette analyse complète celle effectuée sur les indices et tableaux de bord ODD comparant le Bénin et la CEDEAO (Partie 1). A nouveau, il est important de noter que ces résultats ne permettent pas d'apprécier toute l'étendue des efforts réalisés par le Bénin. La majorité des données nationales ne sont pas assez récentes pour refléter la situation actuelle des départements. Aussi, les politiques de développement mises en place par le Gouvernement et les administrations locales (départements et communes) nécessitent plusieurs années avant que les résultats de celles-ci ne soient visibles.

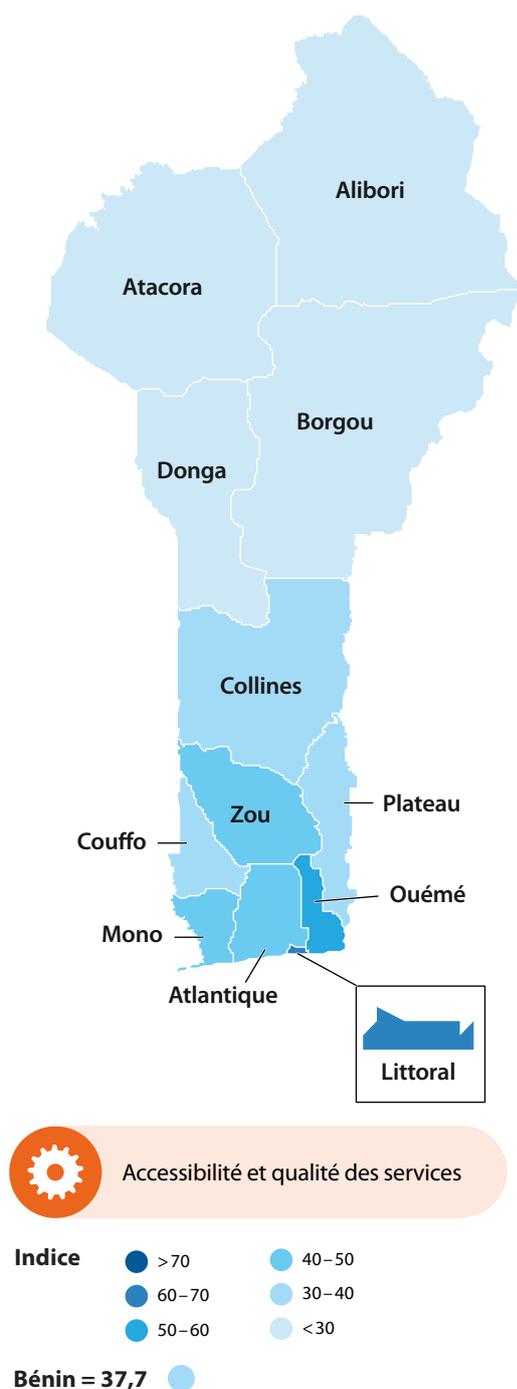
L'ensemble des indicateurs et données nationales utilisées ont été fournis par l'Institut National de la Statistique et de la Démographie (INStAD) du Bénin. Pour produire les indices, les données les plus récentes ont été utilisées. La méthodologie, les indicateurs et les sources de données utilisés sont détaillés en annexe A.3 du rapport.

#### Accessibilité et qualité des services

La dimension d'inégalité d'accès aux services publics prend en compte les questions d'accessibilité et de qualité des services de santé et d'éducation ; ainsi que l'accès à l'eau potable, à l'électricité, à internet, et l'état civil.

**Figure 3**

Indice d'accessibilité et de qualité des services



Source : Calculs des auteurs à partir des données fournies par l'INStad

Des disparités importantes subsistent entre les douze départements du Bénin en termes d'accessibilité et de qualité des services publics. Le département du Littoral est le mieux doté avec un score de 65,9, loin devant l'Ouémé en seconde position avec un score de 51,5. L'Alibori est le département le moins bien doté avec un score de seulement 20 sur 100.

L'écart en termes d'accès et de qualité des services de santé est illustré par la proportion d'accouchements assistés par du personnel de santé qualifié. En effet, en 2018, seulement 61% des accouchements sont assistés par du personnel de santé qualifié dans le Borgou, comparé à 99,2% des accouchements dans le Littoral.

En termes d'accès à l'éducation, le département de l'Alibori a un taux net de scolarisation de 41,2% dans le primaire en 2019. En comparaison, le taux est de 75,4% dans le Littoral et 83,2% dans le Mono. En 2021, avec un taux net de scolarisation dans le secondaire de seulement 13,4% dans l'Alibori, l'écart est encore plus important avec les départements les plus performants. L'Ouémé a le taux de net de scolarisation dans le secondaire le plus élevé du pays qui s'élève à 60,6%.

Pour l'accès à l'eau potable, grande priorité nationale actuelle (voir Encadré 2, page 24), seulement 36,8% de la population y avait accès dans la Donga en 2019. En comparaison, le département du Littoral est loin devant car 97,8% de sa population a accès à l'eau potable. Le schéma est similaire pour l'accès à l'électricité. En 2019, le Littoral enregistre près de 87,1% d'accès à l'électricité, devant l'Ouémé (55,4% de la population) et le Mono qui est loin derrière avec seulement 28,3% de sa population ayant accès à l'électricité.

Enfin, c'est en termes d'accès à l'état civil que les disparités sont le moins prononcées. Seul le Borgou fait face à des défis importants, avec seulement 65,3% des enfants de moins de 5 ans enregistrés à l'état civil en 2018. Pour les autres départements du Bénin, les chiffres varient de 81% dans l'Atacora à 96% dans le Zou.

### Extrême pauvreté et privation matérielle

L'indice d'extrême pauvreté et de privation matérielle couvre les questions de pauvreté extrême et non-extrême, d'insécurité alimentaire et malnutrition, ainsi que d'accès aux services financiers.

Comme pour l'indice d'accessibilité et qualité des services, le département du Littoral obtient le score le plus élevé du pays (73,1 sur 100) en termes de pauvreté et de privation matérielle.

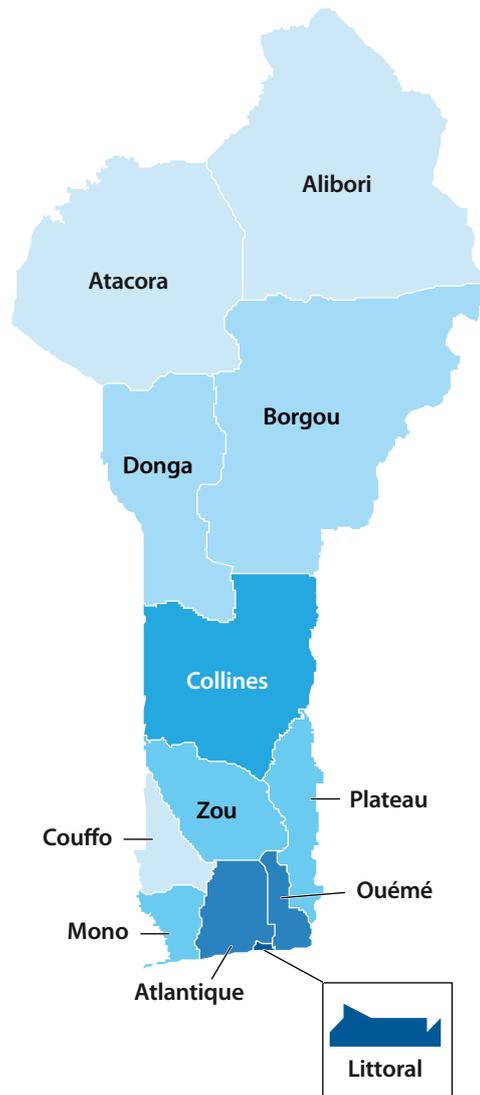
La situation de pauvreté et de privation matérielle est mesurée par le taux de pauvreté au seuil de 1,90 dollars par jour (cible ODD 1.1). En 2019, le Littoral est en passe d'éliminer l'extrême pauvreté, puisque seulement 1,5% de sa population vit avec moins de 1,90 dollars par jour. L'Ouémé affiche également un taux de pauvreté extrême atteignant seulement 3,9% de sa population. Les départements tels que le Borgou et l'Atacora ont des taux de pauvreté élevés, avec respectivement 34,6% et 33,3% de leur population vivant en dessous du seuil d'extrême pauvreté. Le seuil national de pauvreté complète le tableau. Dans l'Ouémé et le Littoral respectivement 18,3% et 18,9% de la population vivent en dessous du seuil national de pauvreté, tandis que le taux est de 60,5% à l'Atacora.

A l'échelle du Bénin, la proportion de la population vivant dans des quartiers taudis, implantations sauvages ou logements inadéquats (cible ODD 11.1) est très faible. En 2018, outre l'Alibori dont 7,6% de la population vit dans des habitations inadéquates, les chiffres sont de zéro dans le département de l'Atlantique, du Borgou et du Littoral, et inférieur à 2% voire très proche de zéro dans les autres départements.

Les performances sont mitigées sur le plan de la lutte contre les retards de croissance et la malnutrition (cible ODD 2.2). En termes de prévalence de la malnutrition (émaciation et surpoids), la cible est en passe d'être atteinte à l'horizon 2030. Ce n'est pas le cas en ce qui concerne la prévalence du retard de croissance pour laquelle les écarts entre départements sont importants, notamment entre le Littoral où les retards de croissance touchent 19,1% de la population en 2018 ; comparativement à 38% dans le Couffo, en dernière position parmi les départements.

**Figure 4**

Indice d'extrême pauvreté et de privation matérielle



**Extrême pauvreté et privation matérielle**

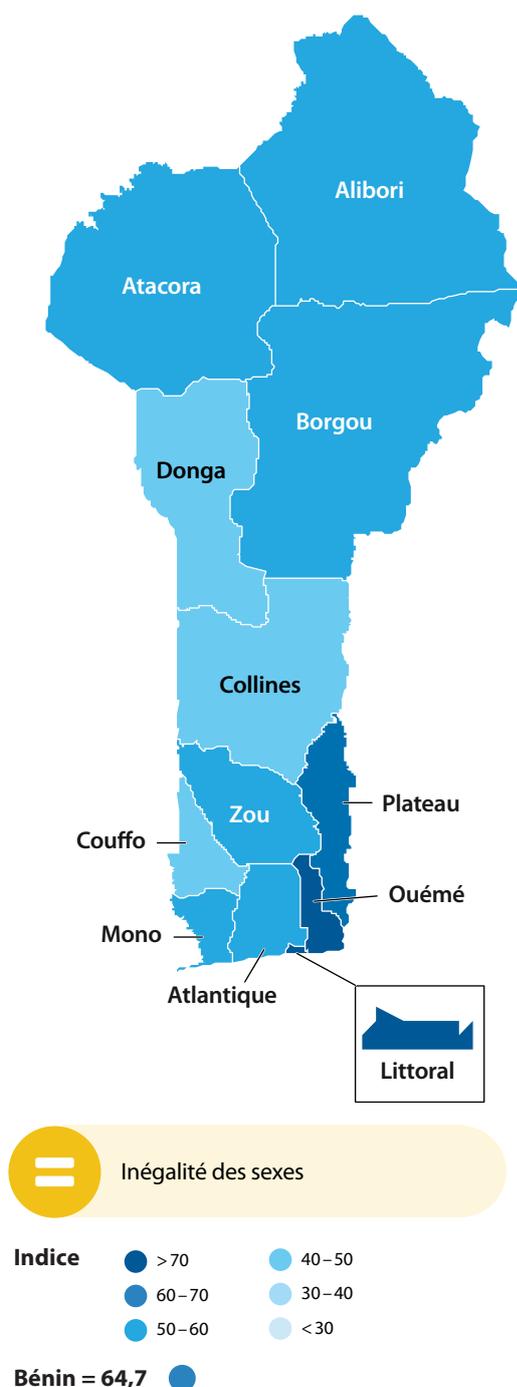
- Indice**
- >70
  - 60-70
  - 50-60
  - 40-50
  - 30-40
  - <30

**Bénin = 47**

Source : Calculs des auteurs à partir des données fournies par l'INStAD

**Figure 5**

Indice d'inégalité des sexes



Source : Calculs des auteurs à partir des données fournies par l'INStAD

Enfin, le taux d'utilisation des services bancaires est peu élevé au Bénin, seulement 29,6% de la population de plus de 15 ans dispose d'un compte bancaire en 2019. Le Littoral est le département dont l'accès aux services financiers est le plus élevé. 55,8% de la population de plus de 15 ans disposait d'un compte bancaire dans le Littoral, et seulement 8,4% dans l'Atacora, qui a le taux le moins élevé en 2019.

### Inégalité des sexes

La dimension de disparités entre les sexes prend en compte les aspects d'accès à la santé sexuelle et reproductive, d'inégalités socio-économiques (éducation, emploi et pauvreté), et d'inégalité d'accès à internet. Plus largement, cette dimension tient compte des questions de condition de la femme dans la société.

La dimension d'inégalités de genre est celle où il y a le moins de disparité entre les départements du Bénin. L'Ouémé est le département où les inégalités de genre sont les moins prononcées, avec un score de 76,7 sur 100. Après le Littoral qui vient en deuxième position avec un score de 73 sur 100, l'écart entre les départements se creuse. L'Atlantique, en troisième position, obtient un score de 58,1.

Les efforts pour l'autonomisation et l'amélioration de la condition des femmes doivent se poursuivre notamment dans l'Atacora et le Borgou où respectivement 35,1% et 32,2% des femmes âgées de 20 à 24 ans étaient en union avant l'âge de 18 ans en 2019 (cible ODD 5.3). En comparaison, au Littoral seulement 5,8% des femmes âgées de 20 à 24 ans en union avant l'âge de 18 ans. Aussi, l'ensemble des départements ont une faible proportion d'utilisation des méthodes modernes de planification familiale et les disparités subsistent entre les départements. En 2018, 19,2% des femmes en âge de procréer utilisent des méthodes modernes de planification dans le département du Littoral, en comparaison au Couffo qui est le département le plus en retard sur cet indicateur avec seulement 4,5% d'utilisation.

Les inégalités des sexes sont beaucoup moins prononcées sur le plan scolaire. Les filles ont un taux net de scolarisation dans le primaire plus élevé que les garçons dans l'Alibori, le Borgou, le Zou et dans le Littoral. Le département le moins performant sur cet indicateur est le Plateau, où le taux net de scolarisation des filles dans le primaire représente environ 89% de celui des garçons en 2019. Néanmoins, les performances sont moins élevées en termes d'égalité des sexes dans l'éducation secondaire. Des défis subsistent dans le Couffo, la Donga et les Collines où les taux nets de scolarisation des filles dans le secondaire représentent moins de 80% de celui des garçons en 2021. Le Mono, l'Ouémé, l'Atlantique et le Borgou ont des défis moins importants comparativement au reste des départements du Bénin.

Les femmes participent autant que les hommes à la population active dans la grande majorité des départements du Bénin. C'est sur le plan de la pauvreté que les performances des départements sont mitigées. En 2019, la proportion de femmes en dessous du seuil de pauvreté extrême à 1,90 dollars est deux fois plus élevée que celle des hommes dans l'Atlantique et les Collines. A l'inverse, cette proportion est environ moitié moins élevée dans le département du Borgou, et moins élevée dans plusieurs autres départements, par exemple seulement 60,6% de celle des hommes dans la Donga et 93,7% dans le Zou.

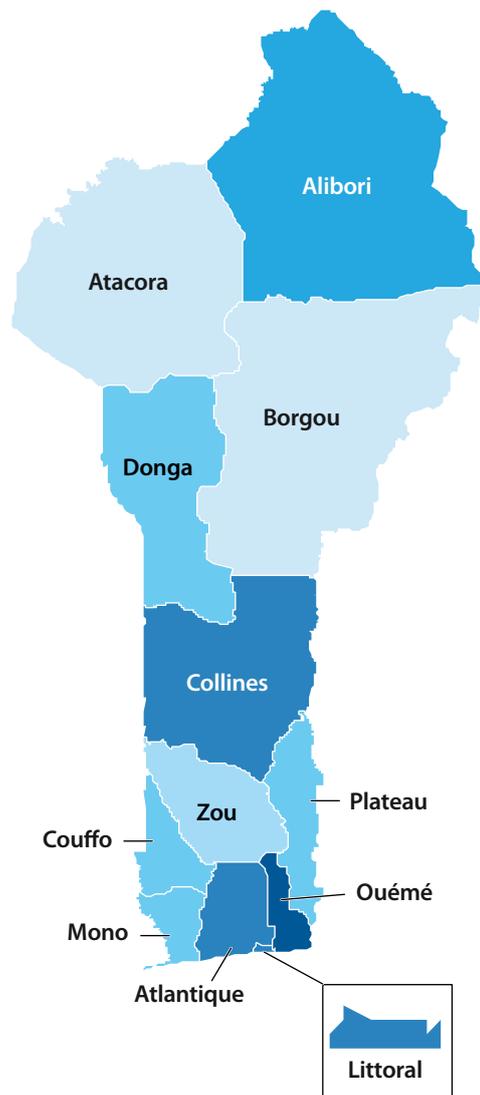
La proportion des hommes et femmes de 15-49 ans utilisant internet est l'indicateur pour lequel l'indice de parité des sexes est le plus inégalitaire. Dans le Littoral, seulement 43,8% des femmes utilisaient internet comparativement aux hommes en 2018. Dans le Couffo, cet indice de parité est encore plus inégalitaire, l'utilisation d'internet par les femmes représente seulement 10,7% de celle des hommes.

### Inégalité de revenus et de richesse

Les inégalités de revenus et de richesse à l'échelle infranationale sont mesurées grâce au coefficient de Gini. Aussi, afin d'apporter une analyse plus fine des inégalités de revenus et de richesse, l'indice prend en compte la proportion de personnes vivant avec moins de la moitié

**Figure 6**

Indice d'inégalité de revenus et de richesse



 Inégalité de revenus et de richesse

- Indice**
- >70
  - 60-70
  - 50-60
  - 40-50
  - 30-40
  - <30

**Bénin = 41,8** ●

Source : Calculs des auteurs à partir des données fournies par l'INStAD

du revenu médian (indicateur 10.2.1 des ODD), et la proportion de personnes vivant avec un revenu de plus de 50% inférieur au revenu moyen.

L'inégalité des revenus est la dimension de l'indice « ne laisser personne de côté » ayant l'écart le plus prononcé entre le département le plus performant et celui au score le moins élevé. L'Ouémé est le département où les inégalités de revenus sont les moins élevées avec un score de 80,2 sur 100, tandis que le Borgou est le moins performant, avec un score de 16,5 sur 100.

Pour la proportion de personnes vivant avec moins de la moitié du revenu médian, le Borgou a la proportion la plus élevée, représentant 23,2% de la population en 2019, comparativement au Littoral et à l'Ouémé qui ont une très faible proportion de leur population dans cette situation de pauvreté (respectivement 1,08% et 1,71%), et qui sont les seuls départements dont les performances permettront d'atteindre la cible 10.2<sup>2</sup>.

En ce qui concerne la proportion de personnes vivant avec un revenu plus de 50% inférieur au revenu moyen, l'Atacora est le département le moins performant avec 67,9% de la population dans cette situation en 2019. Seul le département du Littoral a une faible proportion de personnes vivant dans cette situation avec 6,2% de la population. En revanche, ce même département est

le plus inégalitaire du pays, avec un indice de Gini 0,382 sur 1, et le seul département qui fait face à des défis majeurs pour réduire ces inégalités.

Pris dans leur ensemble, ces quatre indices permettent d'analyser les performances des départements du Bénin dans la réalisation du principe de « ne laisser personne de côté ». Les résultats font ressortir les disparités entre les départements. En ce qui concerne les inégalités des sexes, elles marquent moins de disparité nord/sud que les autres dimensions considérées.

Conscient de l'importance de ne laisser personne de côté, le Gouvernement du Bénin a mis en place l'initiative spéciale de financement des ODD « Ne laisser personne de côté » (République du Bénin, 2019). Les initiatives ciblées par le Bénin dans ce cadre concernent la mise en œuvre d'un certain nombre de projets retenus par les ministères sectoriels et qui constituaient une priorité du Programme d'Action du Gouvernement (PAG I, 2016-2021). L'initiative couvre huit secteurs correspondant à la protection sociale (ODD 1), la faim et l'agriculture (ODD 2), la santé (ODD 3), l'éducation (ODD 4), l'énergie (ODD 7), les infrastructures (ODD 9), les villes et communautés durables (ODD 11), et la vie terrestre (ODD 15). Ces secteurs sont ceux qui touchent les plus vulnérables et pauvres. Les politiques et programmes du Gouvernement sont détaillés dans la partie suivante du rapport.

2. Cible 10.2 des ODD : D'ici à 2030, autonomiser toutes les personnes et favoriser leur intégration sociale, économique et politique, indépendamment de leur âge, de leur sexe, de leur handicap, de leur race, de leur appartenance ethnique, de leurs origines, de leur religion ou de leur statut économique ou autre.

## Partie 2

# « Six Transformations » pour hiérarchiser les interventions

### 2.1. Le cadre des « Six Transformations »

Les 17 ODD et leurs 169 cibles décrivent les objectifs à atteindre en 2030. En revanche, ils ne précisent pas comment les Gouvernements pourraient s'organiser pour les atteindre. S'inspirant des travaux de Sachs et al. (2019), ce rapport propose « Six Transformations », afin d'aider à définir une stratégie opérationnelle pour les ODD au Bénin. Afin de concevoir des stratégies efficaces pour atteindre les ODD, les Gouvernements et autres parties prenantes doivent déterminer comment organiser les interventions – telles que l'amélioration des politiques, les investissements publics et privés, et la réglementation – et comment les déployer pour les ODD. Compte tenu de la nature interconnectée du cadre et des liens entre les objectifs et les cibles, il n'est pas recommandé d'adopter

17 stratégies pour atteindre les ODD. Le concept de 6 transformations des ODD peut aider à encadrer un récit opérationnel et facile à communiquer.

Le cœur des « Six Transformations » consiste à reconnaître que les 17 ODD peuvent être atteints par le biais de « Six Transformations » majeures axées sur : (1) l'éducation et les compétences, (2) la santé et le bien-être, (3) l'énergie et l'industrie propres, (4) l'utilisation durable des terres, (5) les villes durables et (6) les technologies numériques (Figure 7).

Les « Six Transformations » sont sous-tendues par deux principes fondamentaux. Chaque transformation doit être conçue, mise en œuvre et contrôlée pour « ne laisser personne de côté », un principe qui vise à renforcer la justice, l'équité et l'inclusion sociale. Ce principe s'applique

**Figure 7**

« Six Transformations » pour les ODD



Source : Sachs et al., 2019



## 1. Éducation, Genre et Inégalité

La première transformation couvre les investissements dans l'éducation (développement de la petite enfance, enseignement primaire et secondaire, formation professionnelle et enseignement supérieur), les systèmes de protection sociale et les normes du travail, ainsi que la Recherche et Développement (R&D).

Elle vise directement les ODD 1, 2, 4, 5, 8, 9 et 10, et renforce d'autres résultats des ODD.



## 2. Santé, Bien-être et Démographie

Cette transformation regroupe les interventions visant à assurer la couverture sanitaire universelle (CSU), à promouvoir des comportements sains et à agir sur les déterminants sociaux de la santé et du bien-être.

Elle cible directement les ODD 2, 3 et 5, qui ont de fortes synergies avec de nombreux autres objectifs.



## 3. Décarbonisation de l'énergie et Industrie durable

Cette transformation regroupe les investissements dans l'accès à l'énergie, la décarbonisation de l'électricité, des transports, des bâtiments et de l'industrie ; et la réduction de la pollution industrielle.

Elle vise directement les ODD 3, 6, 7, 9, 11 à 15, et en renforce plusieurs autres ODD.



## 4. Alimentation durable, Terres, Eaux et Océans

Les interventions visant à rendre les systèmes de production alimentaire, agricole ou forestière plus productifs et plus résistants au changement climatique ; doivent être coordonnées avec les efforts visant à conserver et à restaurer la biodiversité et à promouvoir des régimes alimentaires sains, tout en réduisant considérablement les pertes et gaspillages alimentaires. D'importants compromis existent entre ces interventions.

Cette vaste transformation favorise directement les ODD 2, 3, 6, et 12 à 15 et renforce de nombreux autres ODD.



## 5. Villes et Communautés durables

Les villes et autres communautés ont besoin d'investissements intégrés dans les infrastructures, les services urbains, ainsi que dans la résilience au changement climatique.

Ces interventions visent bien sûr l'ODD 11 et contribuent aussi directement aux objectifs 6 et 9. Pratiquement tous les ODD sont indirectement soutenus par cette transformation.



## 6. Révolution numérique au service du Développement Durable

Si elles sont bien gérées, les technologies numériques, telles que l'intelligence artificielle et les technologies de communication modernes, peuvent apporter des contributions majeures à la réalisation de pratiquement tous les ODD.

en particulier aux services publics tels que la santé et l'éducation, les services d'infrastructure (transport, eau, assainissement, énergie), et l'utilisation des ressources environnementales.

Le deuxième principe consiste à assurer « la circularité et le découplage ». Autrement dit, la réalisation des ODD nécessite un changement des modes de consommation et de production afin de dissocier l'utilisation des ressources environnementales et la pollution de la croissance et du bien-être humain. Chaque transformation doit être conçue, mise en œuvre et contrôlée afin de réduire l'empreinte écologique en favorisant la circularité des flux, la réutilisation, le recyclage, des matériaux plus durables et une utilisation plus efficace des ressources naturelles. La bonne gouvernance et l'absence de conflits sont des conditions essentielles à la réalisation des « Six Transformations ».

Le concept de transformation pour les ODD peut contribuer à encadrer un récit qui soit opérationnel et facile à communiquer. En regroupant les principales synergies ainsi que les compromis, les transformations fournissent un programme d'action aux ministères, aux entreprises et à la société civile pour atteindre les ODD.

## 2.2. Les « Six Transformations » pour les ODD au Bénin

Le cadre des « Six Transformations » servira à analyser le Programme d'Action du Gouvernement (PAG) et sa matrice d'interventions qui est composée d'objectifs (ou piliers), qui sont divisés en axes stratégiques elles-mêmes déclinées en actions pour lesquelles le Gouvernement mène des réformes et des projets permettant de les réaliser. La continuité entre le Programme d'Action du Gouvernement 2016-2021 et celui de la période 2021-2026 est à souligner. En effet, les piliers et axes stratégiques sont les mêmes ; seules les actions ont évolué, par la redéfinition de ce qui pouvait être une réforme ou un projet, en action du Gouvernement. C'est le cas, par exemple, de l'accès à l'eau potable ou de l'enseignement et la formation techniques professionnels, qui sont passés au rang d'actions dans

la matrice des actions du Gouvernement. L'analyse de l'arrimage du PAG I (2016-2021) aux cibles ODD prioritaires identifiées par le Bénin a fait ressortir que les projets prioritaires et les projets phares du PAG I adressent respectivement 90% et 65% des cibles prioritaires. Quant aux réformes du PAG I, elles adressent 64% des cibles prioritaires des ODD (République du Bénin et PNUD, 2018).

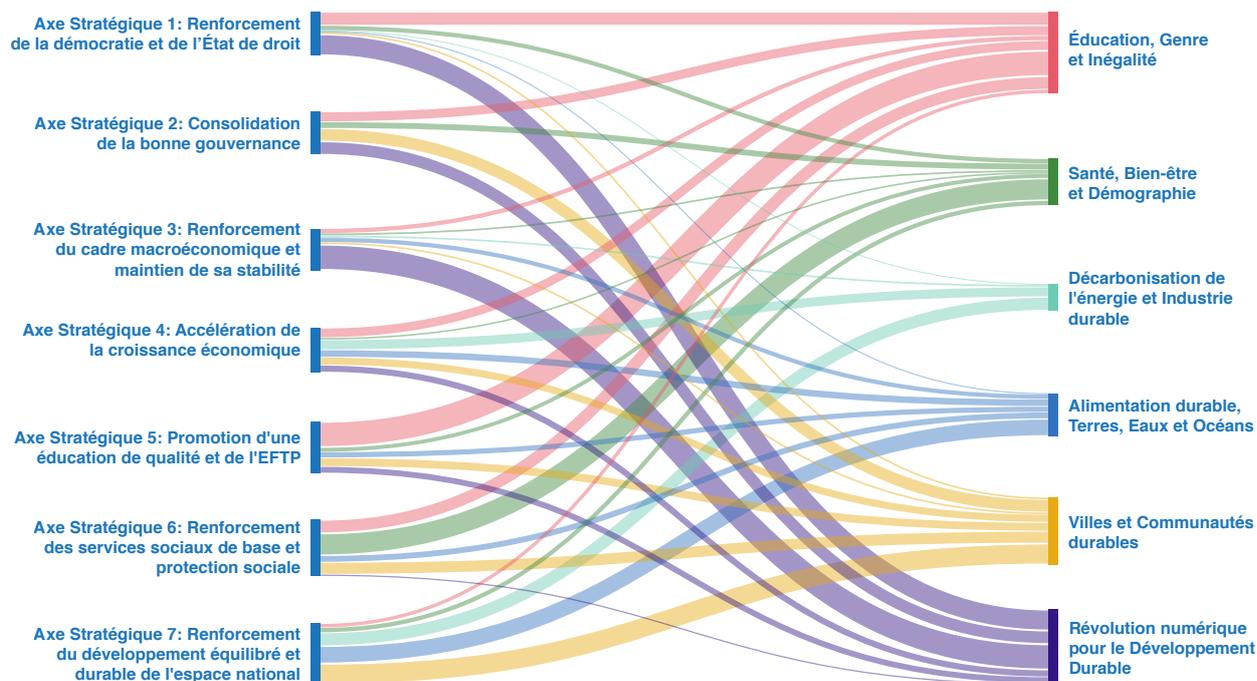
Ainsi, la présente analyse portera uniquement sur le Programme d'Action du Gouvernement 2021-2026 et n'est pas exhaustif sur tous les projets et réformes portés par les ministères et autres autorités territoriales et locales. L'exercice de correspondance entre le PAG et les « Six Transformations » a été fait à l'échelle des « actions » de la matrice d'interventions du Gouvernement (Figure 3). Aussi, l'analyse ne prétend pas énumérer tous les projets et réformes prévus par le Gouvernement<sup>3</sup> mais seulement montrer les efforts et progrès réalisés, ainsi que permettre d'identifier les priorités pour la suite de la mise en œuvre de l'Agenda 2030 au Bénin.

Les indicateurs présentés dans l'index et les tableaux de bord des ODD (Partie 1) pour le Bénin et les pays de la CEDEAO ont été réorganisés autour des « Six Transformations » des ODD (Figure 9). De façon générale, le Bénin obtient des résultats très proches de la moyenne de la CEDEAO dans les différentes transformations. Les dimensions pour lesquelles l'écart entre le Bénin et la CEDEAO est le plus faible sont : la Transformation 2 « Santé, Bien-être et Démographie », la Transformation 5 « Villes et Communautés durables » et la Transformation 6 « Révolution numérique au service du Développement Durable ». Il est à noter que le Bénin obtient un score légèrement supérieur à la moyenne de la sous-région pour la Transformation 2. En ce qui concerne la Transformation 1 « Éducation, Genre et Inégalité », la Transformation 3 « Décarbonisation de l'énergie et Industrie durable » et la Transformation 4 « Alimentation durable, Terres, Eaux et Océans », le Bénin est en dessous de la moyenne de la CEDEAO, avec un écart plus important que pour les autres transformations.

3. Le document auquel nous avons eu accès est une présentation faisant la synthèse de l'action du gouvernement. A partir de ce document, nous ne pouvons pas conclure sur la prise en compte de certaines priorités, notamment à l'échelle des projets, par le PAG 2021-2026.

**Figure 8**

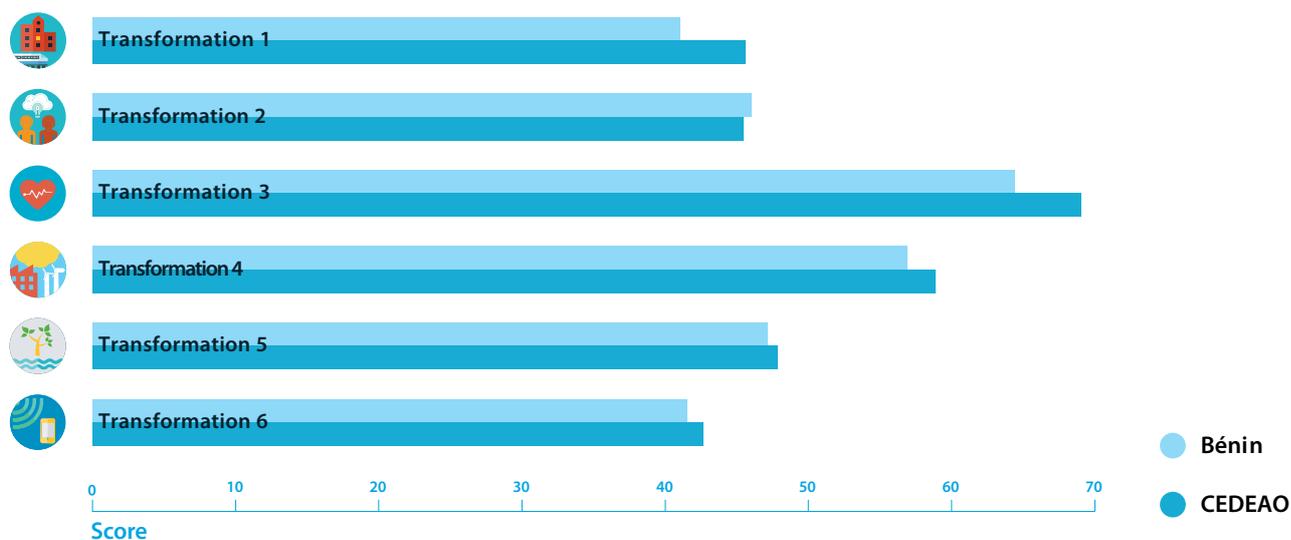
« Six Transformations » pour les ODD et le Programme d’Action du Gouvernement du Bénin



Source : Analyse des auteurs

**Figure 9**

Progrès sur les « Six Transformations », score de 0 (pire) à 100 (meilleur)



Source : Calculs des auteurs

Note : voir le tableau A.1 en annexe pour le détail des indicateurs utilisés



### Transformation 1. Éducation, Genre et Inégalité

La première transformation vise l'amélioration du capital humain, à travers les investissements dans l'éducation, ainsi que la Recherche et Développement. Développer le capital humain c'est aussi assurer l'accès universel aux systèmes de protection sociale et améliorer les normes du travail. Cette transformation repose également sur le principe d'égalité des sexes et de réduction des inégalités socio-économiques.

Le développement du capital humain repose sur une transformation du système éducatif du Bénin afin d'assurer l'accès universel à une éducation de qualité, correspondant aux besoins du marché du travail. En effet, le nombre moyen d'années de scolarité qui est de 3,8 ans au Bénin est inférieur à celui de la CEDEAO qui est d'environ 4,2 ans en 2019 (Figure 10) ; et malgré les progrès réalisés depuis 2015, le Bénin n'a pas encore réduit l'écart. Aussi, la baisse du taux d'achèvement du premier cycle du secondaire 45% en 2015 à 33% et 2020 (UNESCO, 2021) souligne la nécessité de porter l'accent sur la poursuite de l'éducation et lutter contre l'abandon scolaire.

La mise en œuvre effective du Programme d'Action du Gouvernement (PAG, 2021-2026) permettra d'améliorer ces indicateurs. En effet, le Gouvernement prévoit de restructurer le système éducatif du primaire à l'enseignement supérieur, promouvoir l'alphabétisation et l'éducation des adultes, ainsi que développer l'enseignement et la formation technique et professionnelle. Le projet d'élaboration d'une loi sur le financement des cantines scolaires dans l'enseignement primaire illustre cette volonté du Gouvernement de « ne laisser personne de côté » dans l'amélioration du capital humain. Par ailleurs, le projet du Gouvernement de créer la Cité Internationale de l'Innovation et du Savoir prend également en compte l'importance de développer la recherche et le développement (R&D) au Bénin.

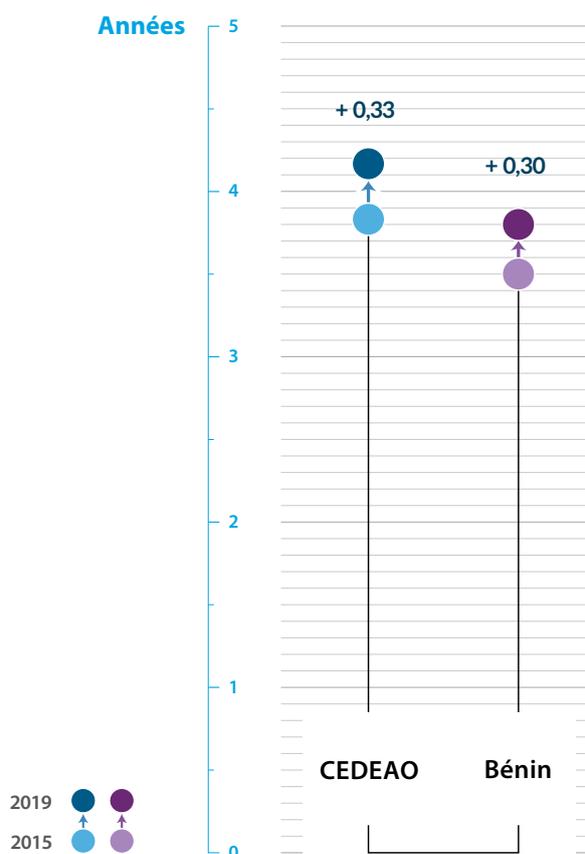
L'égalité des sexes est un défi majeur en termes d'éducation, de santé sexuelle et procréative, de représentation des femmes aux postes décisionnels publics, politiques et économiques. L'éducation reflète

les défis du Bénin, afin de favoriser l'égalité des sexes. En 2019, le nombre moyen d'années d'études des femmes ne représente que 43,6% de celui des hommes, tandis qu'il s'élève à 60,6% en moyenne dans les pays de la CEDEAO (UNESCO, 2020).

La prise en compte des questions d'égalité des genres se fait à l'échelle des projets prévus par le PAG. Ainsi, on retrouve le « Programme de modernisation des espaces publics de protection sociale et de promotion du genre », et le « Projet d'autonomisation des femmes et du dividende démographique au Sahel (SWEDD) », auquel le Bénin participe. On peut souligner, par exemple,

**Figure 10**

Nombre moyen d'années de scolarité



Source : Calcul des auteurs à partir des données de l'UNESCO (2020).

l'intervention du SWEDD ciblant 30 000 filles de familles pauvres inscrites dans les établissements scolaires, qui recevront des transferts monétaires conditionnels et d'appui en kits scolaires. Ce programme intervient également dans le cadre de la deuxième transformation, en termes d'accès à des services de santé reproductive, infantile et maternelle de qualité.

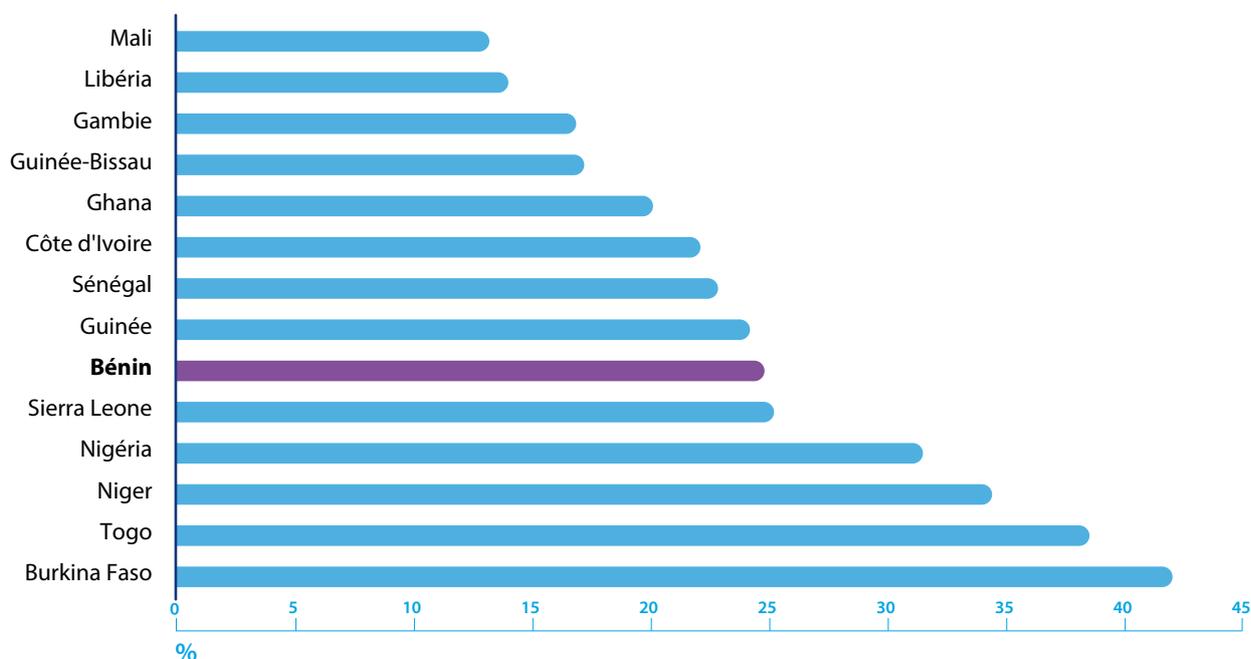
Enfin, l'action du Gouvernement visant à généraliser le « programme d'assurance pour le renforcement du capital humain » (ARCH) cible directement la réduction des inégalités socio-économiques et le développement du capital humain. Par son ciblage de bénéficiaires prioritaires, la généralisation de ce programme constituerait un grand progrès dans le domaine de la protection sociale au Bénin (Encadré 1).

Le Gouvernement doit coupler ces efforts à des mesures de lutte contre les discriminations, l'esclavage moderne et le travail des enfants. En 2019, près 24,8% de la population âgée de 5 à 14 ans était impliquée dans le travail des enfants (Figure 11). Pourtant, la matrice d'actions du PAG 2021-2026 à laquelle nous avons eu accès, n'intègre pas de mesures visant à lutter contre le travail des enfants. Le Gouvernement du Bénin doit donc veiller à inclure cette priorité de l'ODD 16 dans son programme d'actions.

En ce qui concerne les droits fondamentaux du travail, le Bénin fait partie des pays les mieux dotés de la sous-région. Une intensification des mesures d'amélioration des normes du travail permettrait au pays de conforter ses performances dans la transformation du capital humain.

**Figure 11**

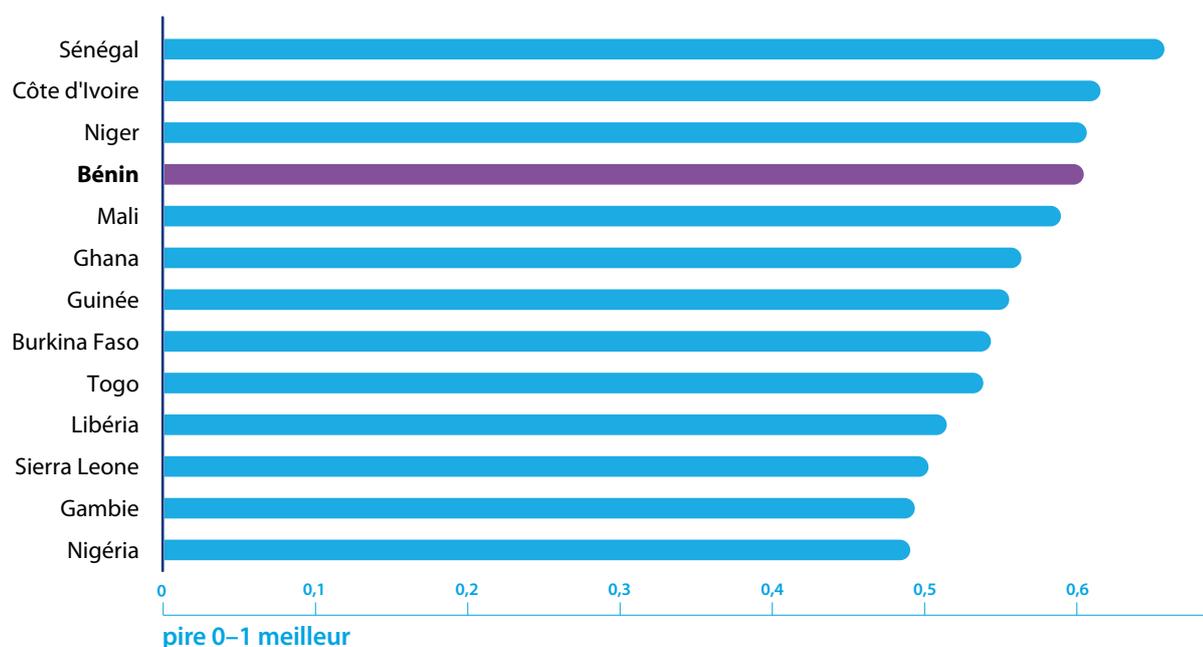
Travail des enfants (% de la population âgée de 5 à 14 ans), en 2019



Source : Calcul des auteurs à partir des données de l'UNICEF (2022).

**Figure 12**

Garantie des droits fondamentaux du travail (2020)



Source : Calcul des auteurs à partir des données du World Justice Project (2020).

### Encadré 1. Programme d'assurance pour le renforcement du capital humain (ARCH)

Le programme d'assurance pour le renforcement du capital humain (ARCH) est le principal outil de mise en œuvre de la stratégie de protection sociale au Bénin.

Il donnera accès à l'assurance maladie, la formation, le micro-crédit et l'assurance retraite, offerts à guichet unique. L'ARCH est essentiellement destiné aux couches les plus démunies des différents secteurs de l'économie, en particulier aux acteurs du secteur informel, ainsi qu'aux personnes sans activité.

L'assurance maladie en est le volet principal, et l'État en assure la prise en charge totale pour les pauvres extrêmes et partielle pour les pauvres non extrêmes. La loi n°2020-37 du 03 février 2021, qui a pris effet en janvier 2022, rend l'assurance maladie obligatoire pour toute personne résidant au Bénin. En conséquence, l'État, les employeurs du secteur privé, et les professionnels individuels sont tenus de souscrire au minimum une assurance maladie de base pour leurs employés. Il en sera de même pour toutes les personnes du secteur informel n'entrant pas dans la catégorie de population prise en charge par l'État.

Actuellement, le programme d'assurance pour le renforcement du capital humain (ARCH) est en phase pilote et sa généralisation est en cours depuis janvier 2021. L'Agence Nationale de Protection Sociale (ANPS) est chargée de la mise en œuvre du programme. Les services du programme ARCH seront offerts sur toute l'étendue du territoire béninois à travers des antennes départementales et communales.

Source : Fiche de projet ARCH. Présidence de la République du Bénin, Avril 2017.



### Transformation 2. Santé, Bien-être et Démographie

La deuxième transformation vise à assurer la couverture sanitaire universelle et à améliorer les déterminants sociaux de la santé, dont des normes sociales et comportements favorisant le bien-être. L'amélioration de la couverture des services de santé essentiels est une priorité pour le Bénin. En effet, l'indice de couverture des services de santé produit par l'Organisation Mondiale de la Santé et qui tient compte de la santé procréatrice, maternelle, néonatale et infantile, les maladies infectieuses, les maladies non transmissibles ainsi que la capacité et l'accès aux services parmi la population générale et les plus défavorisés, montre que le Bénin a un score de 38 sur 100 en 2019 (Figure 13). Malgré la légère amélioration entre 2015 et 2019, l'objectif d'assurer une couverture sanitaire universelle nécessite un effort supplémentaire. Le PAG, 2021-2026 fait du renforcement du système de santé un objectif stratégique à l'horizon 2026.

Par ailleurs, le taux de mortalité des enfants de moins de cinq ans illustre la situation du système de santé. Depuis 2015, des progrès ont été réalisés au Bénin, avec une baisse significative du taux de mortalité des enfants de moins de cinq ans d'environ 12% entre 2015 et 2020, passant de 97,6 morts pour 1000 naissances vivantes en 2015 à 85,9 en 2020 (Figure 14). Toutefois, le Bénin reste parmi les pays de la CEDEAO aux taux de mortalité des enfants de moins de cinq les plus élevés, avec 85,9 morts pour 1000 naissances vivantes en 2020 (Figure 14).

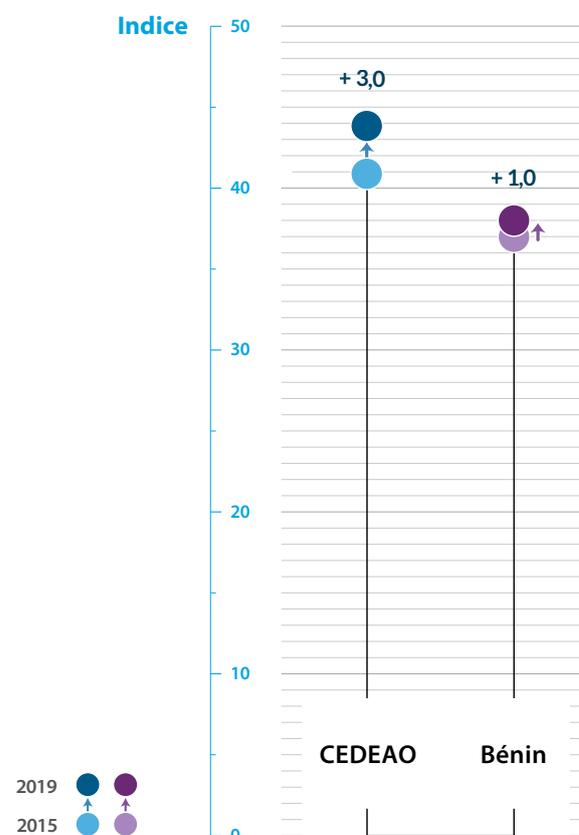
Le taux de mortalité maternelle est en diminution au Bénin d'environ 8% entre 2014 et 2017, passant de 432 morts pour 100 000 naissances vivantes en 2014 à 397 en 2017 (Figure 15), dernière année de disponibilité des données de l'OMS. Le taux du Bénin reste relativement bas à 397 morts pour 100 000 naissances vivantes en comparaison à la moyenne d'environ 534,7 pour 100 000 naissances vivantes dans la sous-région, en 2017 (Figure 15).

Le Bénin doit assurer un système de santé capable de répondre à la pression exercée par sa démographie.

En effet, près de la moitié de la population est âgée de moins de 15 ans, et le Bénin pourrait atteindre plus de 16 millions d'habitants d'ici 2030, selon les dernières estimations de l'INStAD. Par ailleurs, le défi démographique soulève la question de la planification familiale, qui est à la fois une question de santé reproductive, d'égalité des sexes (Transformation 1) et de développement durable en général. En 2020, il est estimé que près de 31,5% des femmes en âge de procréer (15-49 ans) ont eu accès à des méthodes de planifications familiale modernes, au Bénin ; comparativement à 46% des femmes en moyenne, au sein de la CEDEAO (UNDESA, 2022).

Figure 13

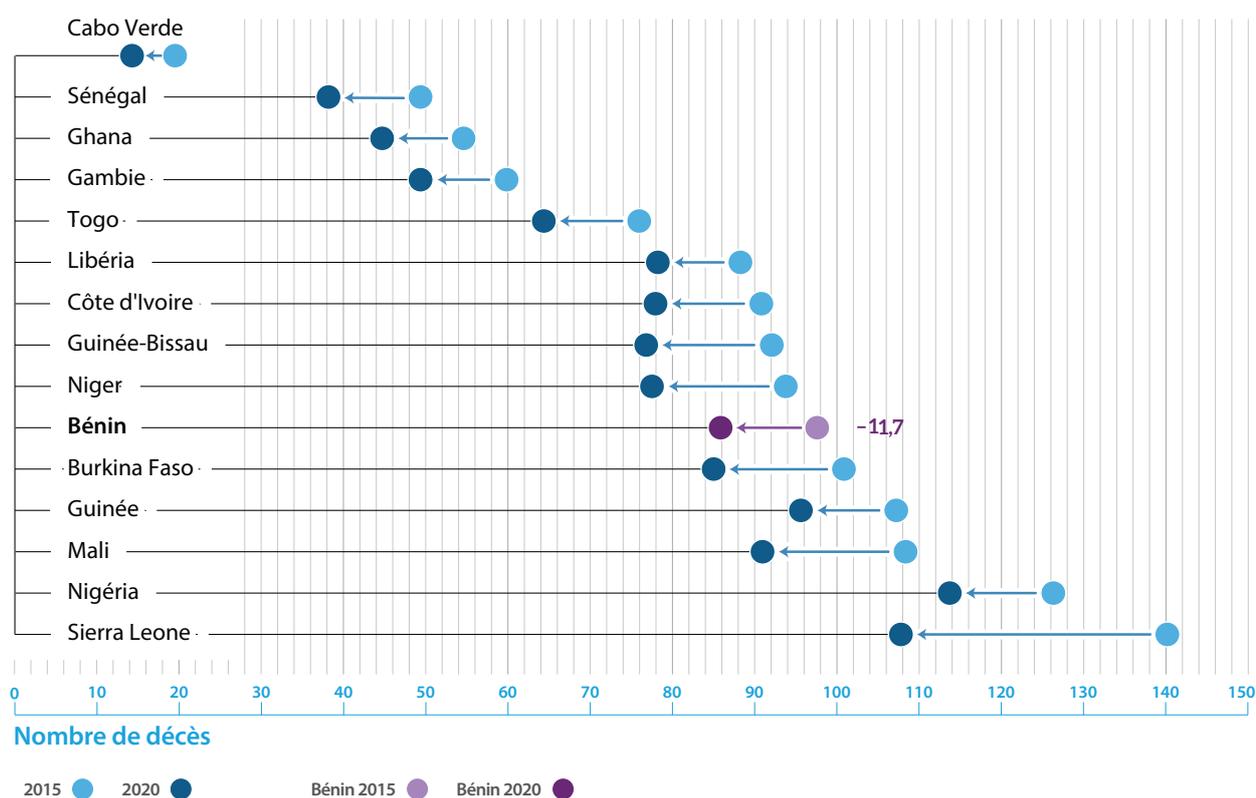
Couverture sanitaire universelle (CSU), indice de la couverture des services



Source : Calcul des auteurs à partir des données de l'OMS (2021).

**Figure 14**

Taux de mortalité, moins de 5 ans pour 1 000 naissances vivantes



Source : Calcul des auteurs à partir des données de l'UNICEF (2021).

Le Bénin priorise le secteur de la santé et tient compte du besoin d'accès à des services de santé reproductive, infantile et maternelle de qualité pour les femmes, entre autres à travers le projet SWEED.

Afin de répondre aux besoins en infrastructures de santé, le PAG prévoit entre autres la construction de centres hospitaliers. Néanmoins, les projets énoncés par le PAG semblent concentrés dans le département de l'Atlantique, le Gouvernement doit poursuivre ses efforts en s'assurant de doter les autres départements en infrastructures de santé, afin de ne laisser personne de côté. Aussi, le Gouvernement prévoit d'acquérir 200 ambulances et de développer un schéma de transport sanitaire intégrant le SAMU.

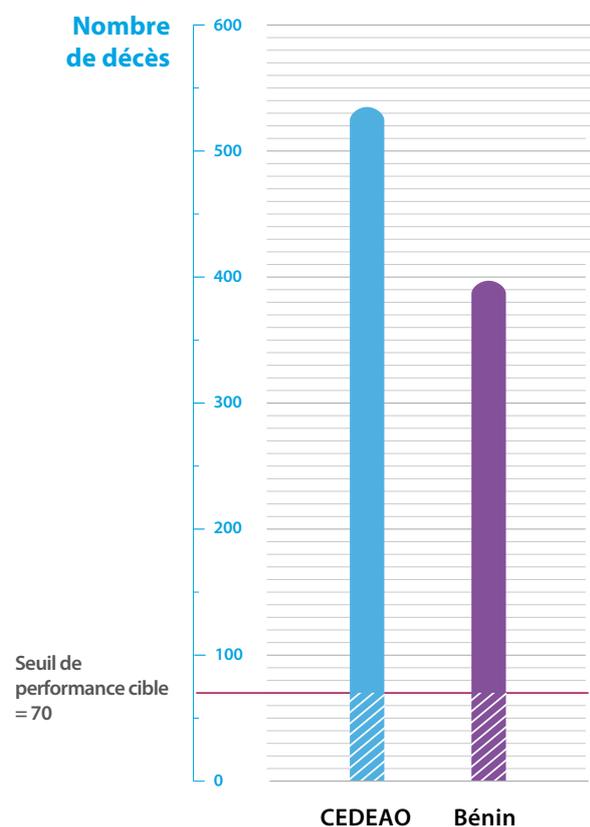
En outre, l'axe stratégique du PAG visant à promouvoir la pratique du sport permet de répondre en partie aux besoins de bien-être social et sanitaire de la population. Parmi les réformes et projets visant à l'amélioration du bien-être, le Gouvernement a prévu la mise en place d'une loi sur le financement du sport, la généralisation des classes sportives, ainsi que la construction et la réhabilitation d'infrastructures sportives. Cette intervention du Gouvernement permettrait notamment de lutter contre les maladies non-transmissibles qui sont la cause principale des morts parmi la population âgée de plus de 30 ans.

En revanche, bien que pris en compte parmi les cibles ODD prioritaires par le Bénin, le PAG 2021-2026, dont nous disposons, n'aborde ni les facteurs de risques

comportementaux comme le tabagisme, l'alcoolisme, la mauvaise alimentation, ni les pratiques sexuelles dangereuses qui risquent la diffusion de maladies sexuellement transmissibles pour lesquelles des ressources doivent être consacrées, notamment pour la sensibilisation du public et des activités de prévention.

**Figure 15**

Taux de mortalité maternelle pour 100 000 naissances vivantes (2017)



Note : Le « seuil de performance cible » représente le seuil optimal (borne de performance supérieure) défini pour l'indice et les tableaux de bord.  
Source : Calcul des auteurs à partir des données de l'OMS (2019).



### Transformation 3. Décarbonisation de l'énergie et Industrie durable

La troisième transformation vise à garantir l'accès à une énergie propre et à décarboniser les activités à forte intensité énergétique telles que la production d'électricité, les transports et l'industrie ; ainsi qu'à réduire la pollution de l'air et de l'eau.

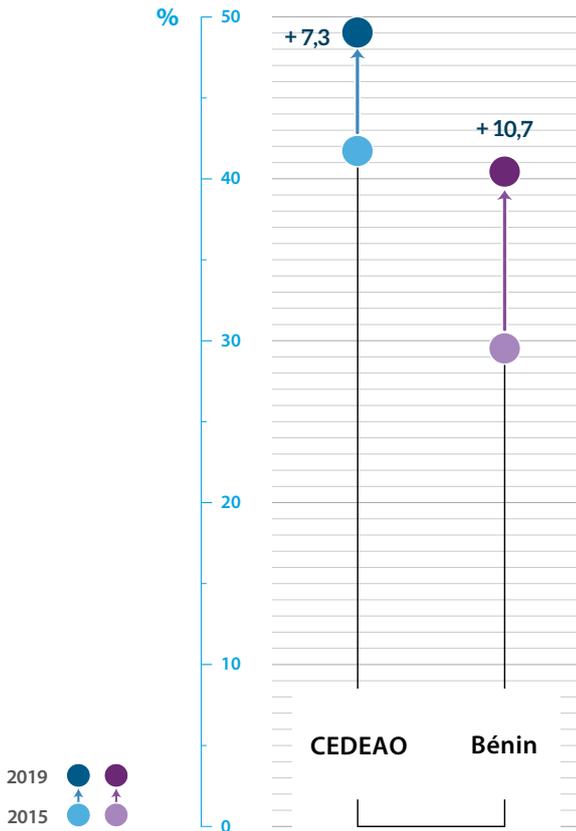
Au Bénin, la proportion de la population ayant accès à l'électricité a fortement progressé depuis 2015, passant de 29,6% à 40,3% en 2019, et réduisant l'écart par rapport aux autres pays de la CEDEAO (Figure 16). Aussi, le Bénin fait partie des pays dont l'électricité est la plus abordable pour les consommateurs. En 2019, le Bénin obtient un score de 81 sur 100 comparativement à moyenne de la CEDEAO qui est de 77,25 sur 100 (RISE report, 2019).

Le Gouvernement du Bénin prévoit de poursuivre ses efforts afin de rendre l'électricité accessible à la population et d'assurer l'autonomie énergétique. Ainsi, le PAG 2021-2026 prévoit de nombreux projets d'électrification tels que la construction d'une centrale thermique de 143 MW dans la zone économique spéciale de Glo-Djigbé, la construction du barrage hydroélectrique Dogo bis de 128 MW, ou encore le programme d'électrification rurale (PERU).

Le Bénin a le potentiel et l'opportunité de planifier un mix énergétique et une électrification « zéro-carbone » à l'horizon 2050 (CCSI, 2021). Les transports et les ménages représentant près de 90% de la consommation totale d'énergies (PONADER, 2020), cette transformation doit viser à améliorer leur efficacité énergétique et accélérer l'adoption de technologies qui fonctionnent à l'aide d'énergies renouvelables. En effet, bien que la part des énergies renouvelables dans l'approvisionnement total en énergie primaire soit de 54,6% en 2019 (OCDE, 2022), celle-ci est décroissante depuis l'année 2000. Aussi, la quasi-totalité de ces énergies renouvelables sont issus de la biomasse (IEA, 2021b) malgré un potentiel énergétique important qui pourrait être diversifié en faveur des énergies solaires, éoliennes et hydrauliques (PONADER, 2020).

**Figure 16**

Population ayant accès à l'électricité (%)



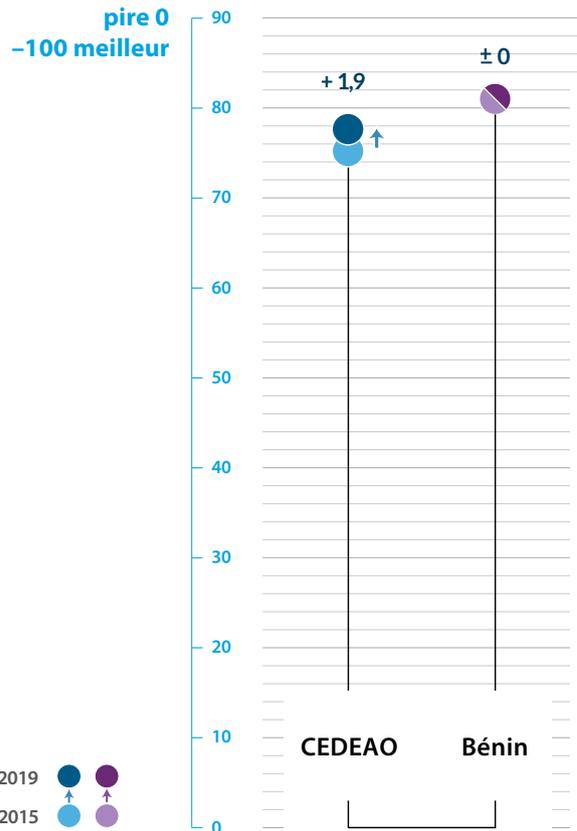
Source : Calcul des auteurs à partir des données de SE4All (2021).

La production d'électricité provient presque totalement d'énergies fossiles (Figure 20), et doit être décarbonisée. En effet, c'est le pays de la sous-région qui émet le plus de CO<sub>2</sub> provenant de la combustion de carburants pour l'électricité et le chauffage. En 2019, le Bénin émet 34 mégatonnes de CO<sub>2</sub> pour chaque térawatt-heure d'électricité produite. En comparaison, les pays de la CEDEAO émettent en moyenne 5 mégatonnes de CO<sub>2</sub> la même année (IEA, 2021b).

Le Gouvernement est conscient de ces défis et prend l'engagement d'amorcer la transformation de son mix

**Figure 17**

Accessibilité des prix de l'électricité pour les consommateurs

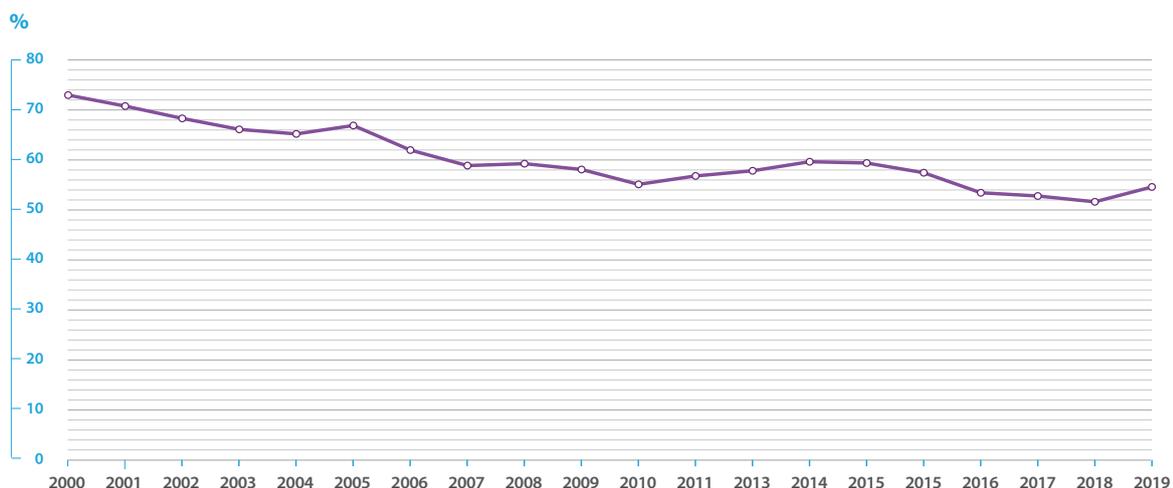


Source : Calcul des auteurs à partir des données du RISE report (2019).

énergétique, notamment par la mise en place d'une politique nationale de développement des énergies renouvelables (PONADER 2020-2030). Dans le cadre de son programme d'action, le Gouvernement prévoit des réformes telles que la mise en place d'un instrument de financement des énergies renouvelables. Aussi le PAG met en avant des projets tels que le projet du barrage Dogo bis et la construction de 5 centrales solaires cumulant 100 Mwc. Toutefois, ces projets ne ciblent pas directement le développement de transports « zéro-émissions ».

**Figure 18**

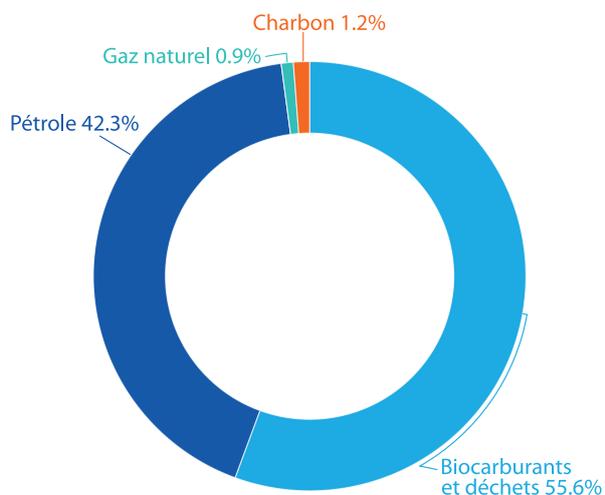
Part des énergies renouvelables dans l’approvisionnement total en énergie primaire au Bénin (%)



Source : Calcul des auteurs à partir des données de l’OCDE (2022).

**Figure 19**

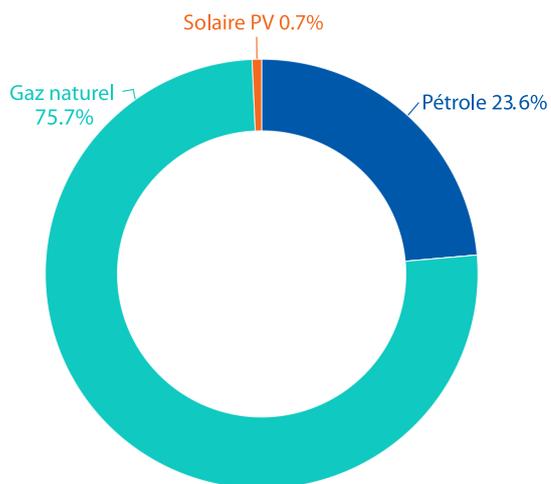
Mix énergétique du Bénin (2019)



Source : Calcul des auteurs à partir des données de l’IEA (2021b).

**Figure 20**

Production d’électricité par source d’énergie au Bénin (2020)



Source : Calcul des auteurs à partir des données de l’IEA (2021a).



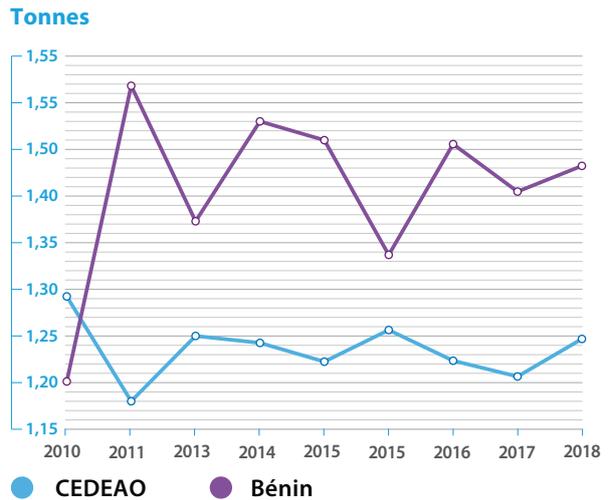
### Transformation 4. Alimentation durable, Terres, Eaux et Océans

Les interventions de la quatrième transformation visent à rendre les systèmes de production alimentaire, agricole et forestière plus productifs et plus résistants au changement climatique. Ces interventions doivent être coordonnées avec les efforts visant à conserver et à restaurer la biodiversité et à promouvoir des régimes alimentaires sains, tout en réduisant considérablement les pertes et gaspillages alimentaires.

L'observation des rendements céréaliers permet de comprendre l'évolution de la productivité des systèmes de productions agroalimentaires et forestiers. Les rendements céréaliers du Bénin sont supérieurs à la moyenne de la CEDEAO entre 2010 et 2018, date des dernières données internationales disponibles (Figure 21).

**Figure 21**

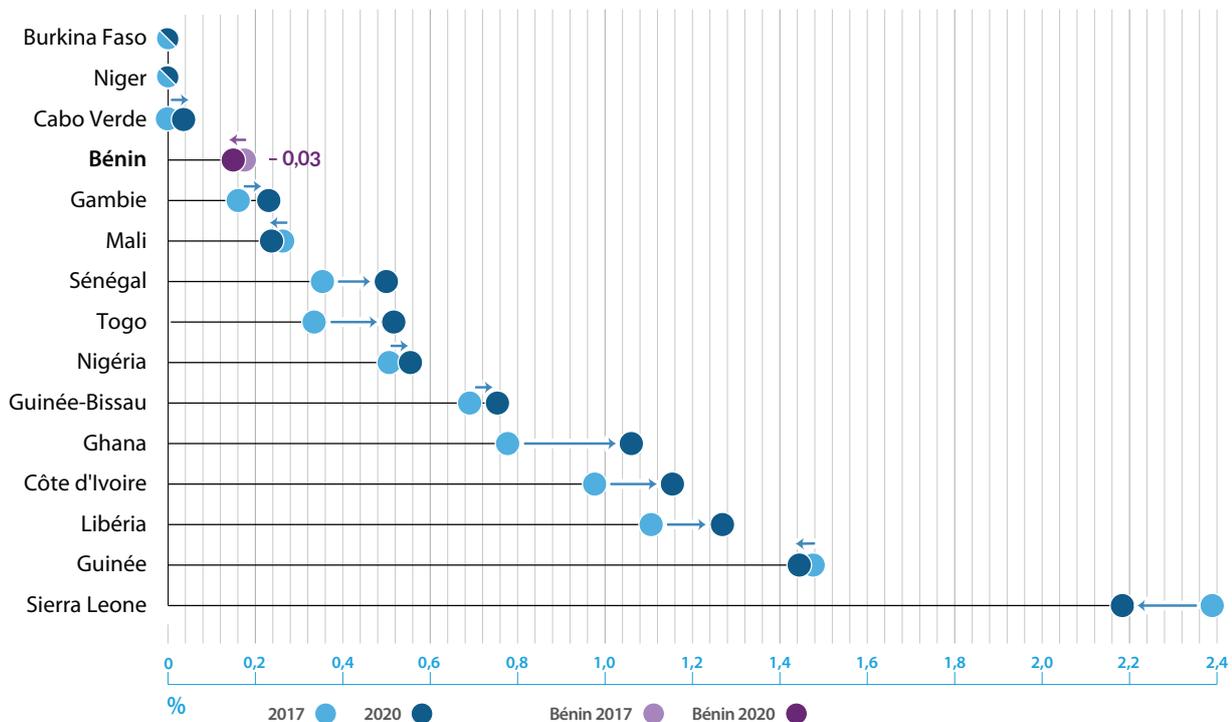
Rendement céréalier au Bénin (tonnes par hectare de terre récoltée)



Source : Calcul des auteurs à partir des données de la FAO (2021).

**Figure 22**

Déforestation permanente (% de la surface forestière, moyenne sur 3 ans)



Source : Calcul des auteurs à partir des données de Curtis et al. (2018).

**Figure 23**

Cartes de zones protégées et non protégées au Bénin (2022)



Source : BirdLife International (2022). World Database of Key Biodiversity Areas.  
 Notes: Le site du Lac Nokoué considéré par KBA prend en compte la zone plus étendue "Basse Vallée de l'Ouémé, Lagune de Porto-Novo, Lac Nokoué" classée site Ramsar. Il en est de même pour les sites du Lac Ahémé et du chenal Aho, également classés sites Ramsar, et qui font partie de la même zone clé pour la biodiversité. Le site du Bassin de l'Ouémé comprend trois réserves forestières contiguës que sont les Forêts Classées: de l'Ouémé Supérieur, de Ouari-Marô et des Monts Kouffé.

Le PAG 2021-2026 prévoit de consolider les performances du secteur agricole. Les réformes et projets prévus par le Gouvernement comprennent entre autres des mesures de facilitation de l'accès aux semences, aux intrants et aux marchés ; la création d'une agence de gestion des grandes exploitations agricoles et d'un office de gestion des fermes d'élevages ; et la mise en place d'un programme national de développement de la mécanisation agricole. Les efforts du Gouvernement dans la valorisation de son secteur agricole portent leurs fruits. A titre d'exemple, la variété d'ananas « Pain de sucre » du Bénin a obtenu la certification d'« Indication Géographique Protégée (IGP) », auprès de l'Organisation Africaine de la Propriété Intellectuelle (OAPI) en octobre 2020<sup>4</sup> qui valorise cette culture et donne de la visibilité à la production agricole béninoise.

Le développement des systèmes de production agroalimentaires et forestiers du Bénin doit être accompagné de mesures de préservation et de restauration de la biodiversité. Le Bénin fait partie des pays à la déforestation permanente la plus faible parmi les pays de la sous-région (Figure 22). Le PAG veille à renforcer la préservation de l'environnement et la résilience aux changements climatiques. Parmi les projets de préservation de l'environnement à l'échelle nationale, le Gouvernement souhaite mettre en place un projet de gestion durable des forêts classées. Enfin, le PAG énonce notamment la création d'un centre international de recherche pour une agriculture résiliente aux changements climatiques.

En complément, le Gouvernement doit renforcer la protection des sites naturels (aquatiques et terrestres) importants pour la biodiversité. Sur la période 2015-2020, 66,6% des sites terrestres importants pour la biodiversité sont protégés ; tandis qu'il n'y a pas de surfaces protégées dans les sites marins et d'eaux douces importants pour la biodiversité. Ainsi, le Gouvernement devrait protéger les sites du Lac Nokoué, du Lac Ahémé et du chenal Aho, qui ont été classés sous la Convention Ramsar<sup>5</sup> depuis le début des années 2000 mais qui ne bénéficient pas encore d'une protection effective (BirdLife International, 2022).

4. OAPI (2020) « Commerce international : Le Bénin a désormais un label de qualité ».
5. Traité intergouvernemental qui fournit le cadre pour la conservation et l'utilisation rationnelle des zones humides et de leurs ressources. La convention a été adoptée dans la ville de Ramsar, en Iran, en 1971 et est entrée en vigueur en 1975 (Ramsar).



### Transformation 5. Villes et Communautés durables

Les villes et autres communautés ont besoin d'investissements intégrés dans

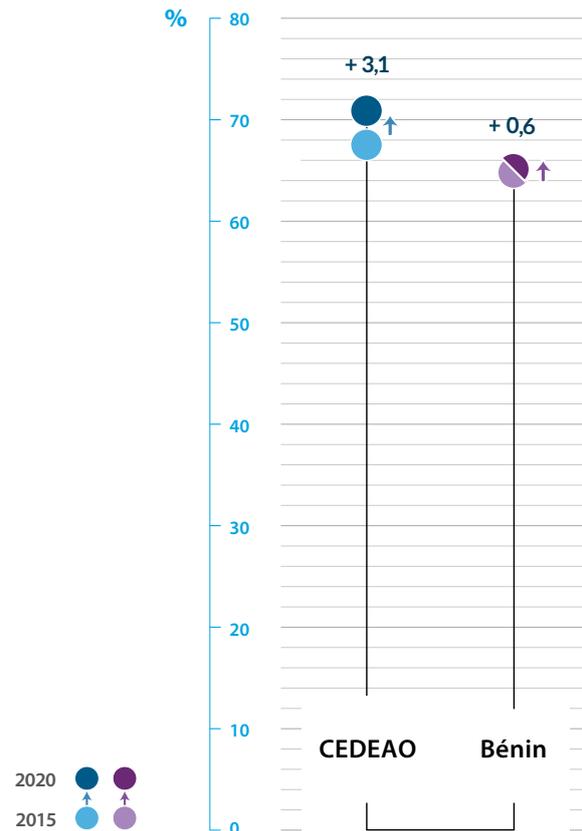
les infrastructures et les services urbains, ainsi que dans la résilience au changement climatique. Cette transformation vise en premier lieu à garantir l'accès à l'eau, à l'hygiène, à l'assainissement, ainsi qu'à l'évacuation appropriée des eaux usées et des déchets dans les zones urbaines et rurales. En 2020, 65,4% de la population béninoise utilise au moins les services de base d'eau potable, comparativement à 70,8% de la population en moyenne dans la CEDEAO (Figure 24). L'objectif affiché par le Gouvernement du Bénin est celui de l'accès universel à l'eau potable. Cela se concrétise notamment par la mise en œuvre du programme Gouvernemental d'accès à l'eau potable en milieu rural (Encadré 2), où le taux d'accès à l'eau potable était de 41,4% en 2015 (PND 2018-2025) (Encadré 2). Cette volonté ambitieuse du Gouvernement permettrait au Bénin d'augmenter la part de sa population utilisant les services de base d'eau potable et de rattraper son retard sur la CEDEAO.

L'accès à l'hygiène et à l'assainissement de base est une priorité du Ministère de l'Eau et des Mines, mais n'est pas explicitement énoncé dans le PAG. Pourtant, le plan national de développement (PND, 2018-2025) fait état d'un accès encore limité à ces services. Malgré les progrès réalisés, passant de 14,7% en 2015 à environ 17% en 2020 (Figure 25), l'utilisation des services d'hygiène et d'assainissement de base est encore faible, en comparaison à la moyenne de la CEDEAO où leur utilisation est d'environ 32,2% en 2020 (JMP, 2021). Des objectifs et un plan d'actions, à l'image de l'engagement pris pour l'accès à l'eau potable, aideraient dans l'atteinte de ces objectifs.

Dans le cadre de l'amélioration du cadre de vie, le PAG couvre les questions de la gestion des déchets et des eaux usées. Par exemple, le Gouvernement a prévu de moderniser la gestion des déchets solides ménagers dans les grandes villes, et d'implémenter un programme national de gestion intégrée des déchets électroniques. En ce qui concerne l'évacuation des eaux usées, le PAG énonce le projet de modernisation de la gestion des boues de vidange et des eaux usées ; ainsi que l'assainissement pluvial de Cotonou et quelques autres villes.

Figure 24

Population utilisant au moins les services de base d'eau potable (%), à l'échelle nationale



Source : Calcul des auteurs à partir des données du Joint Monitoring Programme (JMP). OMS et UNICEF (2021).

La cinquième transformation couvre également les interventions visant à promouvoir un aménagement du territoire équilibré et durable, ainsi qu'un cadre de vie favorisant le bien-être de la population. La proportion de la population urbaine vivant dans des bidonvilles a diminué, passant de 61,5% en 2014 à 59,2% en 2018 (Figure 26). Ces progrès réalisés sur une courte période doivent être intensifiés afin que le Gouvernement ne laisse personne de côté et que le Bénin puisse rattraper son retard sur la sous-région. En réponse à ce défi, le Gouvernement a en projet de mettre en œuvre le programme immobilier d'habitat social et économique, qui prévoit la construction de 20 000 logements.

### Encadré 2. Etat du programme gouvernemental d'accès universel à l'eau en milieu rural

Le Gouvernement du Bénin accorde une place importante dans son programme d'actions à l'approvisionnement en eau potable en milieu rural, en vue d'assurer l'accès universel à l'eau potable à l'horizon 2030. En 2017, le taux de desserte en milieu rural était de 42%. Le dispositif d'accès aux services d'eau potable prévoit : (i) le développement des infrastructures de desserte, et (ii) la gestion durable du patrimoine de l'hydraulique rurale sur tout le territoire national.

Sur le premier volet de développement des infrastructures, des travaux de remise en état de bon fonctionnement et d'extension des Systèmes d'Adduction d'Eau Villageoises (AEV) existants ont démarrés en 2022. Ces investissements permettront d'assurer la continuité de la desserte en eau potable aux 3,5 millions de personnes desservies, soit près de 27,8% de la population nationale. De plus, 239 systèmes d'alimentation en eau potable ont été ouverts ces dernières années, complétant ainsi l'existant pour impacter 3,6 millions de personnes additionnelles, soit 28,6% de la population d'ici fin 2026. Par ailleurs, la première station publique de traitement de boues de vidange du pays sera prochainement mise en service.

Sur le volet de la gestion durable, plusieurs initiatives ont vu le jour en 2022. La production, le transport et la distribution d'eau potable en milieu rural ont été pris en charge par des opérateurs spécialisés, avec la promotion de l'utilisation des compétences locales. Ces opérateurs auront à charge d'approvisionner de manière sécurisée et pérennisée les habitants des zones rurales du Bénin, soit une population estimée à près de 9 millions de personnes. De plus, un tarif national unique de solidarité en nette réduction comparativement à ceux pratiqués jusqu'à présent en milieu rural a été adopté. Par ailleurs, la construction d'un nouveau Laboratoire National de Référence pour le Contrôle de la Qualité des Produits de Santé et de l'Eau a été inaugurée.

Source : Agence Nationale d'Approvisionnement en Eau Potable en Milieu Rural (ANAEPMR).

Enfin, les infrastructures et services permettant une mobilité durable et efficace sont une priorité. Les politiques de mobilité doivent être intégrées à la planification et à l'aménagement des territoires, en tenant compte des dynamiques économiques et démographiques. En 2018, l'indice de performance logistique du Bénin est meilleur que celui de la région (Figure 27). Comme prévu dans le PAG, le Gouvernement doit poursuivre ses efforts afin d'atteindre la borne supérieure de l'indice. Les projets d'infrastructures de mobilité routière compris dans cette phase du PAG incluent la finalisation de 917 km de projets de route, la reconstruction de la Route Nationale Inter-Etats 2 (RNIE 2 de 207 km), et la construction de l'échangeur de Vèdoko à Cotonou.

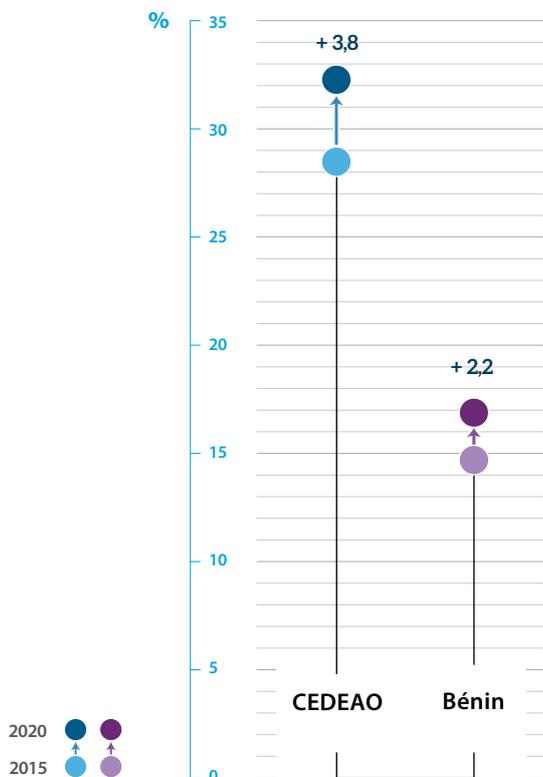
Une attention particulière doit être accordée à la durabilité à long terme des transports et à la réduction de la pollution atmosphérique qu'ils engendrent. A l'image de la CEDEAO, la pollution de l'air est en forte augmentation au Bénin depuis 2015. Toutefois, il est à

noter que la concentration de particules est inférieure à la moyenne de la CEDEAO depuis 2016 (Figure 28). L'aménagement d'espaces verts tels que le projet de verdissement du Grand Nokoué, prévu par le PAG, est un exemple de solution permettant de mitiger la pollution de l'air générée par l'activité urbaine, dont les transports.

Les transports en commun sont une solution aux besoins de mobilité urbaine, comblés par l'utilisation de véhicules privés (voitures et motos) qui empêchent une mobilité fluide et favorisent la pollution atmosphérique. Du fait que le développement des transports dépend des communes, le développement des transports en communs (bus et trains) n'a pas été prévu par le PAG, il faudrait donc regarder les plans de développement communaux. En revanche, les projets d'aménagement des voiries prévus par le PAG gagneraient à intégrer des voies pour les transports en communs, les piétons, et des pistes cyclables afin d'encourager la mobilité douce et améliorer le cadre de vie des habitants.

**Figure 25**

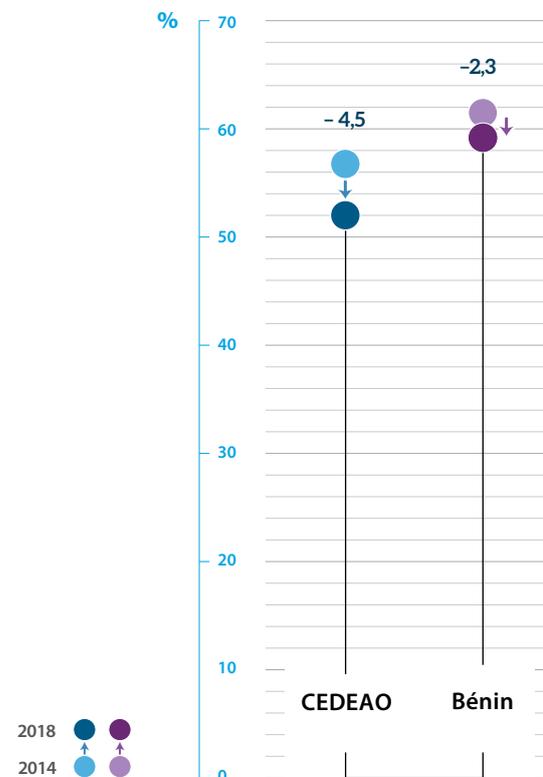
Population utilisant au moins les services d'assainissement de base (%)



Source : Calcul des auteurs à partir des données du Joint Monitoring Programme (JMP). OMS et UNICEF (2021).

**Figure 26**

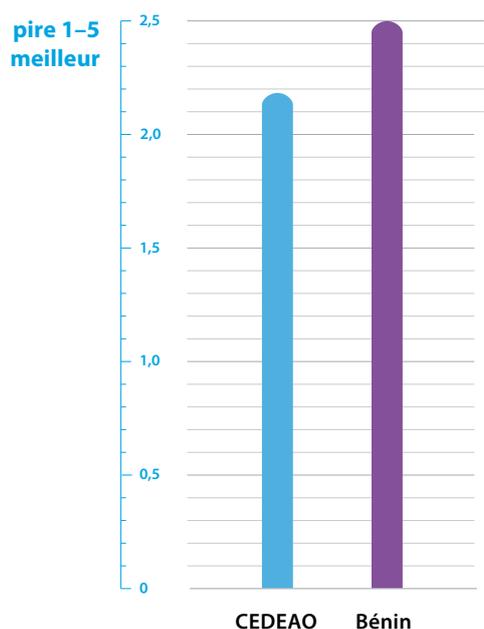
Proportion de la population urbaine vivant dans des bidonvilles (%)



Source : Calcul des auteurs à partir des données de ONU Habitat (2021).

**Figure 27**

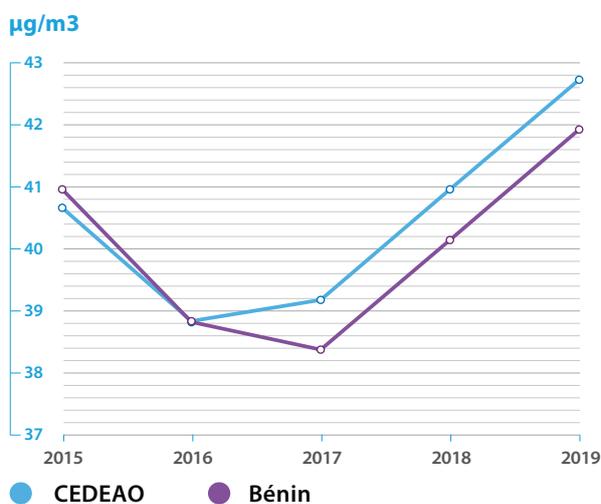
Indice de performance logistique : Qualité des infrastructures liées au commerce et au transport



Source : Calcul des auteurs à partir des données du Logistics Performance Index (LPI). Banque Mondiale (2018).

**Figure 28**

Concentration annuelle moyenne de particules d'un diamètre inférieur à 2,5 microns (PM<sub>2,5</sub>) (µg/m<sup>3</sup>)



Source : Calcul des auteurs à partir des données de l'IHME (2020).



### Transformation 6. Révolution numérique au service du Développement Durable

La sixième transformation des ODD exige un ensemble complet d'infrastructures physiques, de systèmes numériques et de réglementations, afin de tirer parti des avantages de la révolution numérique pour les ODD et limiter ses potentiels risques. Les technologies numériques permettent d'augmenter la productivité, réduire les coûts de production, améliorer l'accès aux marchés, et rendre les services publics plus facilement accessibles.

Dans le contexte du Bénin, le taux d'abonnement au haut-débit mobile a augmenté de 392% sur la période 2015-2019, et le taux d'utilisation d'internet a augmenté de 129% en cinq ans (Figure 29). Pourtant, le Bénin reste en deçà du taux d'utilisation d'internet dans la sous-région, avec 25,8% d'utilisation, comparativement à 32,3% en moyenne dans la CEDEAO, en 2020 (Figure 29). Aussi, le Bénin fait partie des pays de la CEDEAO aux plus faibles taux d'abonnements au haut débit mobile, avec 21,4 abonnements pour 100 habitants en 2019 (Figure 30). Ces constats témoignent à la fois des efforts et des besoins pour davantage tirer profit de la révolution numérique.

Le PAG fait de la transformation numérique un axe stratégique pour le développement du pays. Le Gouvernement a pour objectif d'accroître les investissements dans les infrastructures et services numériques. Pour ce faire, le PAG prévoit le déploiement de l'internet haut et très haut débit sur l'ensemble du territoire national.

La transformation numérique s'applique également aux secteurs publics qui doivent se moderniser en digitalisant leurs services. Cette transformation s'applique entre-autres aux services d'état civil, aux services fiscaux, à l'éducation et à la santé. Ainsi, le PAG a pour objectif d'accélérer la modernisation de l'administration

publique en poursuivant la dématérialisation des services publics et la mise en œuvre de l'administration intelligente (« SMART GOUV »). Les collectivités locales sont également prévues par le PAG, dans le processus de transformation numérique.

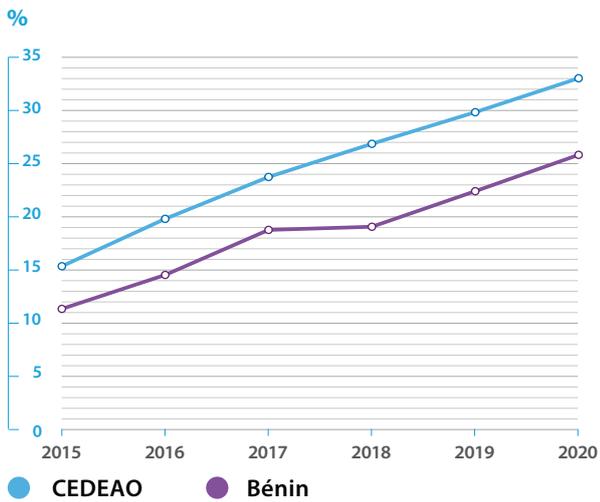
Par ailleurs, la question des données fait partie intégrante de la sixième transformation, en particulier dans le cadre de la mobilisation des technologies numériques afin d'atteindre les ODD. Les données sont des outils que le Gouvernement doit mobiliser afin d'accompagner la mise en œuvre de son programme d'actions. Au Bénin, des progrès sont observés, et des efforts supplémentaires sont nécessaires pour améliorer la performance du système statistique national (Partie 3.2). En 2019, le pays fait partie des moins performants de la CEDEAO, en termes de système statistique national (Figure 31).

La révolution numérique demande à la population d'acquérir les compétences nécessaires à l'utilisation des outils numériques. De ce fait, le développement des compétences numériques doit commencer au plus tôt dans le système éducatif, afin que l'ensemble de la population dispose au moins des compétences de base. Dans ce cadre, on peut souligner le projet de « généralisation de l'usage numérique par l'éducation et la formation », financé par les obligations ODD.

Enfin, le PAG tient compte de la nécessité d'un encadrement de la transformation numérique. En effet, la révolution numérique comporte des menaces telles que le vol d'identités, l'invasion de la vie privée, la discrimination basée sur les données personnelles, les positions de monopole dues au contrôle des big data, les cyber-attaques, ou la manipulation des médias sociaux. Le projet de création d'un observatoire du numérique, prévu par le PAG, aidera à pallier ces dangers. Pour le moment, la sécurité informatique est assurée par l'Agence Nationale de Sécurité des Systèmes d'Information (ANSSI).

**Figure 29**

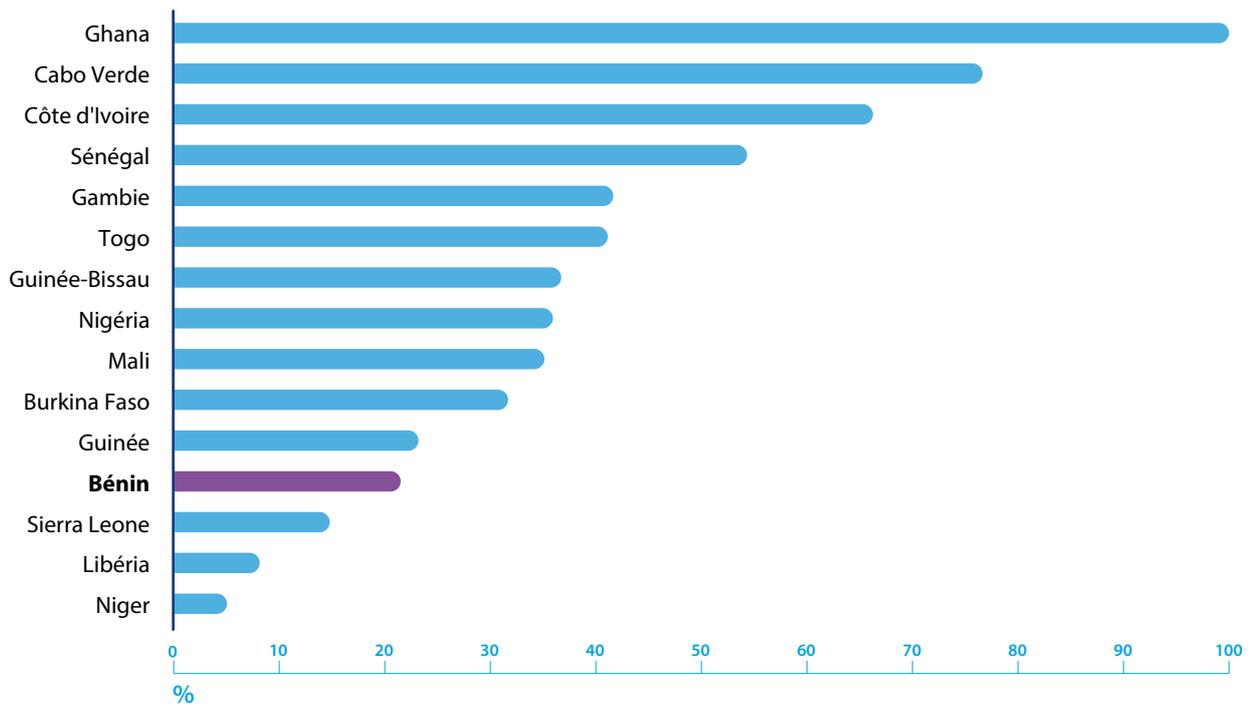
Population utilisant l'internet (%)



Source : Calcul des auteurs à partir des données du World Telecommunication/ICT Indicators database. ITU (2022).

**Figure 30**

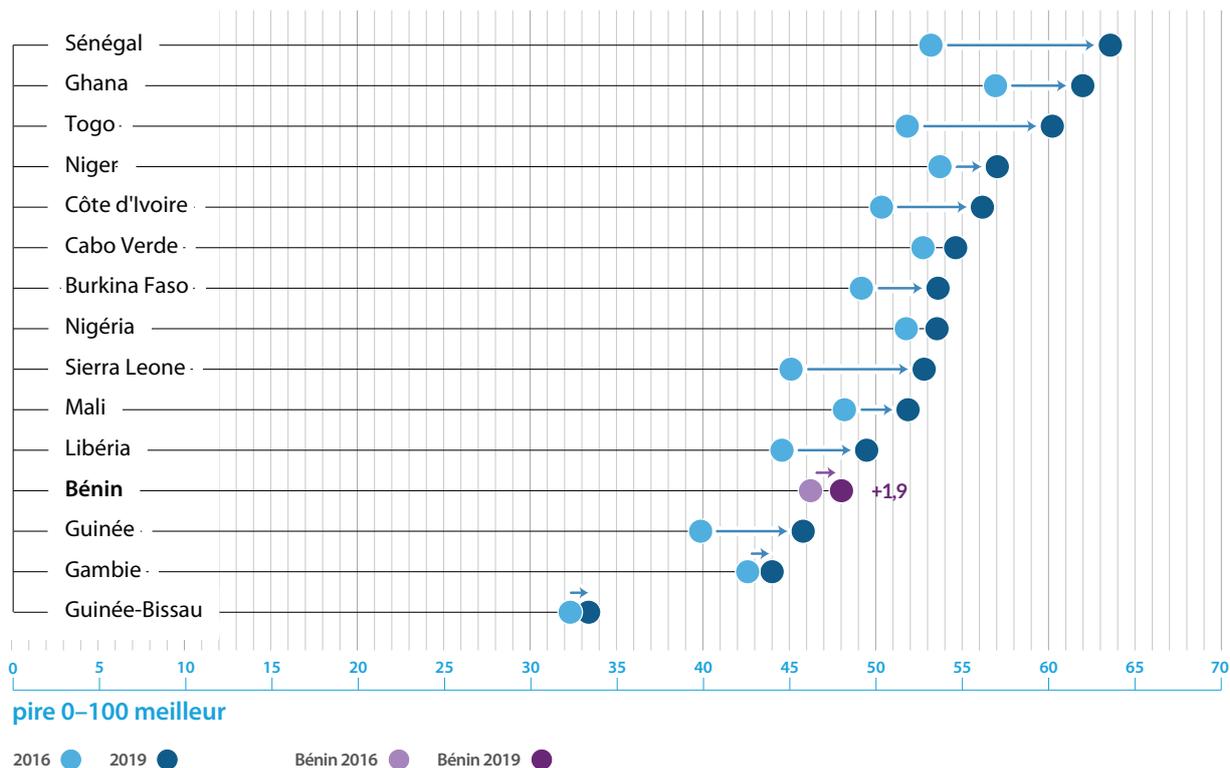
Abonnements au haut débit mobile pour 100 habitants (2019)



Source : Calcul des auteurs à partir des données du World Telecommunication/ICT Indicators database. ITU (2022).

**Figure 31**

Indice de performance statistique



Source : Calcul des auteurs à partir des données du Statistical Performance Indicators. Banque Mondiale (2022).

## Partie 3

# Atteindre les ODD au Bénin : efforts et défis<sup>6</sup>

### 3.1. Efforts du Gouvernement pour mettre en œuvre le Programme 2030 et les transformations des ODD

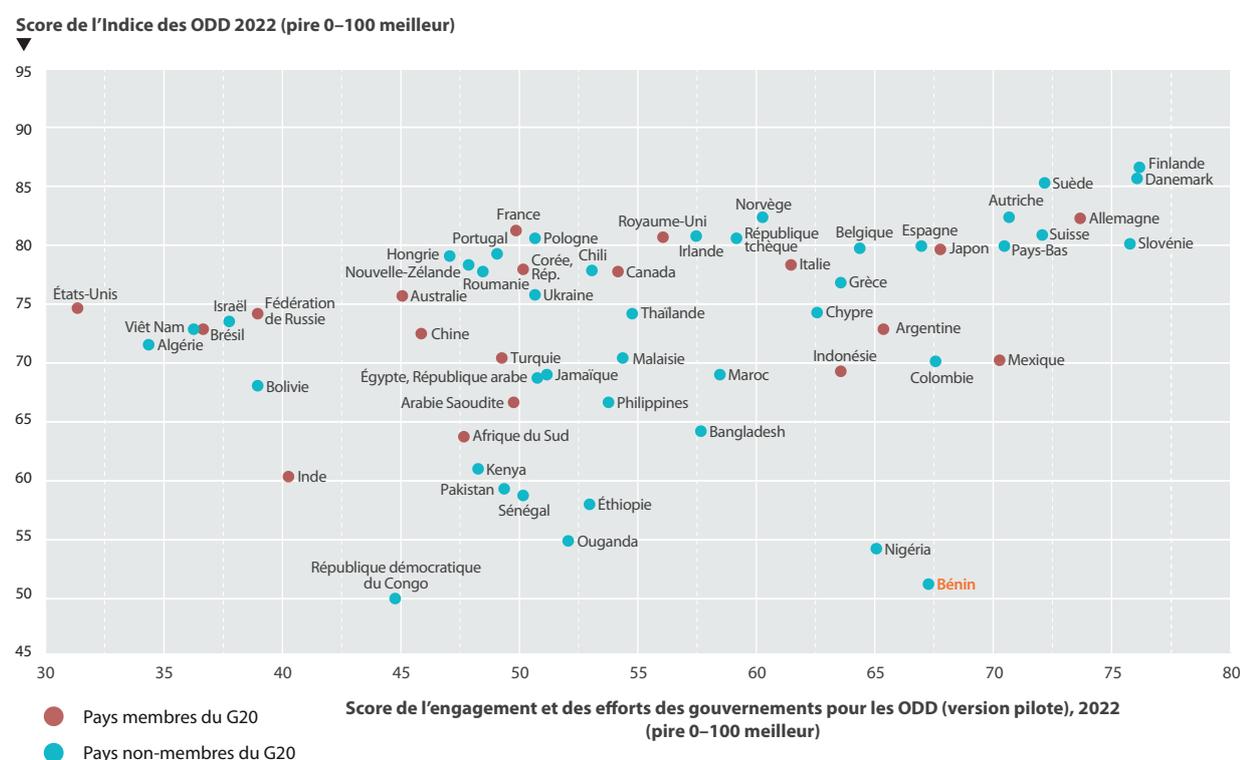
Des objectifs, stratégies et plans nationaux ambitieux et solides sont essentiels pour transformer les ODD en un programme d'action. Chaque année depuis 2018, SDSN mobilise son réseau mondial d'experts pour analyser les efforts des gouvernements pour atteindre les ODD. Ces informations sont recueillies par le biais d'une enquête qui couvre six grandes catégories d'analyses : (1) les déclarations de haut niveau du gouvernement, (2) les plans d'actions, (3) le suivi, (4) le budget, (5) la coordination pour la mise en

œuvre de l'Agenda 2030, ainsi que (6) la prise en compte des ODD dans le plan de relance COVID-19 du pays. Le SDSN compile également des mesures pour évaluer les efforts des pays pour aligner les ambitions et les investissements nationaux sur les « Six Transformations » des ODD.

L'édition 2022 du Rapport sur le Développement Durable (*Sustainable Development Report, 2022*), à travers son analyse pilote de « l'engagement et efforts des gouvernements en faveur des ODD, par rapport au score de l'indice ODD » classe le Bénin dans la catégorie des pays à « *fort engagement politique*<sup>7</sup> ». Le Bénin a un score de l'indice ODD peu élevé mais des scores élevés en matière d'efforts politiques, ce qui pourrait aider à atteindre les résultats des ODD dans les années à venir.

**Figure 32**

Score de l'engagement et efforts des gouvernements en faveur des ODD, par rapport au score de l'indice ODD – Analyse pilote



### L'engagement du Bénin en faveur de la mise en œuvre de l'Agenda 2030

A l'occasion de l'Assemblée générale des Nations unies de septembre 2016, le Président Patrice Talon affirme que le Bénin est « apte à réaliser les Objectifs de développement durable (ODD), pour peu qu'il bénéficie des appuis adéquats » ([Nations Unies, 2016](#)). Cet engagement s'est

manifesté, dès décembre 2016, par l'inscription du Bénin au Forum Politique de Haut Niveau des Nations Unies (FPHN) de juillet 2017, afin d'y présenter son premier Rapport National Volontaire (RNV). Dès lors a commencé un processus d'appropriation des ODD, servant de socle à la mise en œuvre de l'Agenda 2030 (Encadré 1). Depuis, le Bénin a présenté au FPHN en 2018, en 2020 et présentera ses progrès de nouveau en juillet 2022.

#### Encadré 3. Appropriation des ODD au Bénin

L'engagement pris par le Président Patrice Talon de réaliser les ODD s'est manifesté par l'organisation d'un séminaire de haut niveau sur les ODD et l'Accord de Paris le 1er septembre 2016. Ce séminaire a été l'occasion d'adopter l'agenda d'appropriation et de mise en œuvre des ODD. La feuille de route a prévu de façon permanente et transversale des activités d'information, d'éducation et de communication (IEC) autour des ODD. Plus d'une cinquantaine de rencontres ont mobilisé près de cinq mille participants, dont les organisations de la société civile, la jeunesse Béninoise, le secteur privé et les universitaires.

Les éléments fondamentaux de ce processus d'appropriation des ODD ont été : i) la priorisation des cibles des ODD et de leur contextualisation qui a permis d'en retenir un ensemble de 49 cibles prioritaires, hormis celles sur les moyens de mise en œuvre, et ii) la domestication des indicateurs desdites cibles prioritaires. Ces travaux de domestication ont été poursuivis et ont permis la mise en place, avec l'appui du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), d'un groupe de travail constitué des experts de la Direction Générale de la Coordination et du Suivi des ODD (DGCS-ODD) et de l'Institut National de la Statistique et de l'Analyse Économique (INSAE, devenu INSTAD). L'objectif visé est d'améliorer le niveau de renseignement régulier des indicateurs et d'en assurer un suivi efficace de leurs progrès.

Ainsi, les lignes directrices qui ont guidé la formulation des stratégies du Plan National de Développement (PND, 2018-2025) et de son premier document d'opérationnalisation à court et moyen termes, le Programme de Croissance pour le Développement Durable (PC2D), ont été construites autour des thématiques des ODD et des cibles prioritaires retenues par le Bénin. De même, le nouveau Programme d'Action du Gouvernement (PAG II, 2021-2026) a été élaboré et adopté en décembre 2021 tout en capitalisant les acquis de l'ancien Programme d'Action du Gouvernement (PAG I, 2016-2021) qui était fortement ancré<sup>8</sup> sur les cibles prioritaires des ODD. De plus, le pays a créé un guide d'élaboration des politiques publiques facilitant l'alignement des stratégies et politiques aux ODD au cours de leur processus d'élaboration (MPD, 2020). Par ailleurs, le Gouvernement a organisé des ateliers techniques d'accompagnement des communes des 12 départements du Bénin, en vue de renforcer leurs capacités à l'intégration des ODD dans leurs documents de planification du développement. Un manuel d'intégration des agendas 2030 et 2063 dans les documents programmatiques a été élaboré à cet effet.

Enfin, dans le but de faciliter le processus d'appropriation, d'intégration et de suivi-évaluation des ODD au niveau national et local, des points focaux ODD ont été désignés au niveau des ministères sectoriels et des mairies afin de produire et transmettre à temps les données requises pour l'élaboration des rapports de suivi de la mise en œuvre des ODD.

Source : Direction Générale de la Coordination et du Suivi des ODD (DGCS-ODD)

8. Les résultats de l'analyse de l'arrimage du PAG I (2016-2021) aux cibles prioritaires des ODD a fait ressortir que les projets prioritaires et les projets phares du PAG I adressent respectivement 90% et 65% des cibles prioritaires. Quant aux réformes du PAG I, elles adressent 64% des cibles prioritaires des ODD.

Le Bénin s'est doté de nouveaux cadres et planifications stratégiques pour le développement durable du pays. Le Programme d'Action du Gouvernement (PAG, 2016-2021 et PAG II, 2021-2026), le Plan National de Développement (PND, 2018-2025) et le Programme de Croissance et de Développement Durable (PC2D, 2018-2021) sont les principaux cadres nationaux pour la réalisation de la vision de développement durable telle qu'exprimée par la vision « Bénin Alafia 2025 ». La mise en œuvre des ODD au Bénin passe par l'opérationnalisation de ces principaux documents de planification, à travers le Document de Programmation Budgétaire et Economique Pluriannuel (DPBEP) qui sert de base à l'élaboration du budget.

Les plans sectoriels réalisés par les ministères prolongent la planification globale qui place la réalisation des ODD au centre des politiques publiques. Par ailleurs, le rapport du Cadre Décennal d'Action pour les ODD (CDA-ODD, 2020) fait de l'amélioration de l'intégration des ODD dans les documents de planification et de budgétisation un objectif central.

#### La prise en compte des ODD dans les programmations budgétaires

Dans son effort de mise en œuvre de l'Agenda 2030, le Gouvernement du Bénin réalise ses programmations budgétaires en tenant compte des ODD. En effet, la Loi Organique relative aux Lois de Finances (LOLF)<sup>9</sup> exige de tous les ministères l'élaboration de documents budgétaires pluriannuels (DPBEP et DPPD), qui constituent l'expression chiffrée des stratégies sectorielles de développement des ministères.

Une analyse de la sensibilité du budget de l'Etat aux ODD a été réalisée en 2018. Basée sur les Documents de Programmation Pluriannuels des Dépenses Publiques (DPPD) 2018-2020, ainsi que les budgets-programmes 2017 et 2018, celle-ci permet notamment de mesurer la part du budget national effectivement allouée à la réalisation des ODD. L'étude met en exergue une

9. Loi Organique relatives aux Loi de Finances (LOLF) n°2013-14 du 27 Septembre 2013.

allocation élevée du budget général des ministères aux ODD, et une disparité dans la répartition de ces ressources entre les dix-sept ODD. Néanmoins, cette analyse ne reflète plus le contexte actuel. Une étude plus fine est en cours et devrait permettre de faire état de la sensibilité des budgets aux ODD.

Dans la continuité de cette analyse de la sensibilité budgétaire aux ODD, la DGCS-ODD mène depuis 2018 des analyses annuelles de sensibilité des Plans de Travail Annuels (PTA)<sup>10</sup> des ministères quant aux ODD. Ces rapports permettent de rendre compte de la contribution de chaque ministère à la réalisation des ODD. Les analyses font ressortir une évolution de la contribution des ministères pour la mise en œuvre de l'Agenda 2030. La sensibilité des PTA des ministères aux ODD est dite « perfectible » en 2018, et devient « satisfaisante » en 2021.

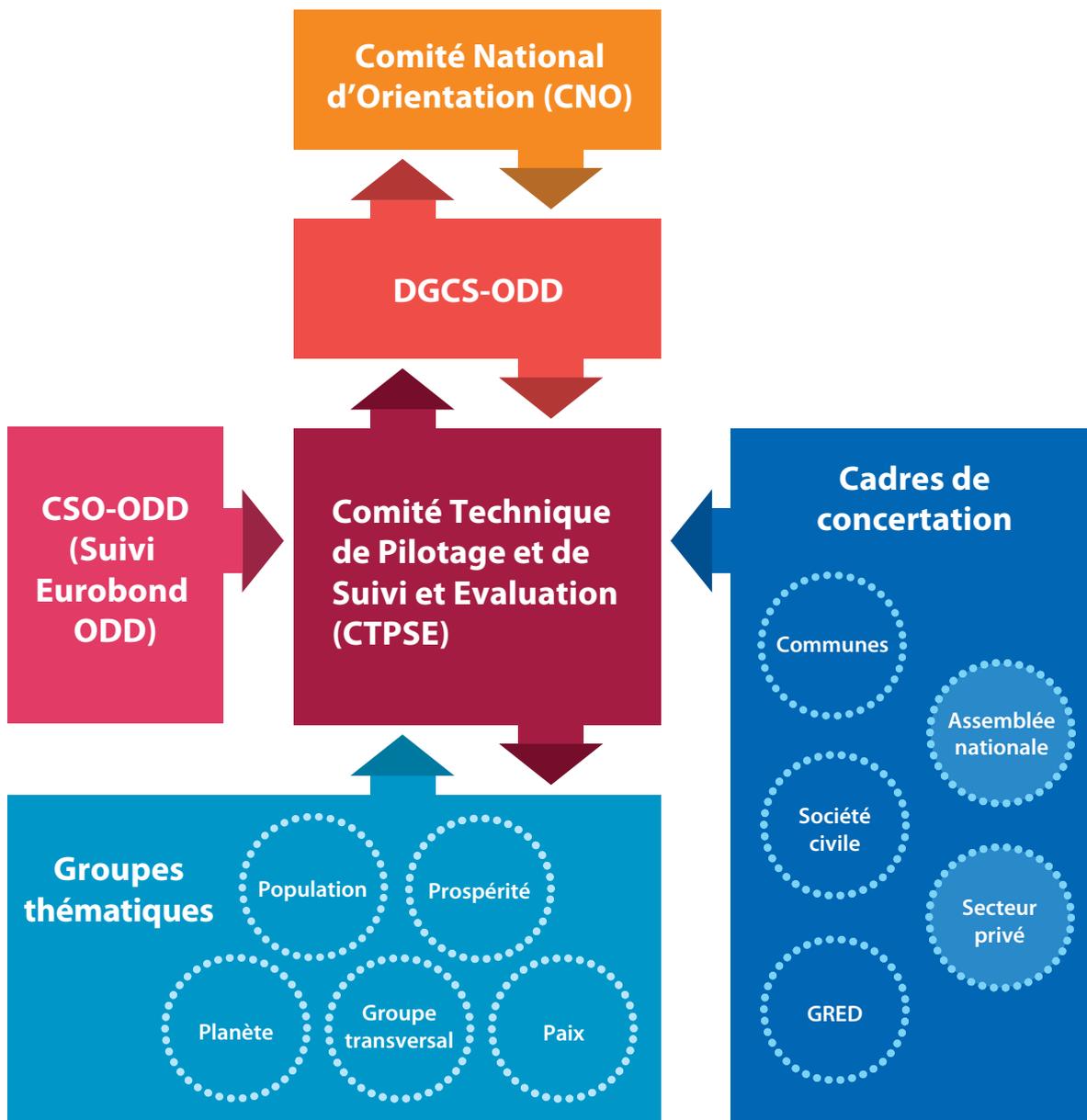
#### Le mécanisme institutionnel pour la mise en œuvre, la coordination et le suivi-évaluation des ODD

Le Gouvernement du Bénin s'est doté d'un cadre institutionnel permettant d'assurer la coordination de la mise en œuvre et du suivi-évaluation des ODD. A sa tête, le Comité National d'Orientation (CNO) assure une cohérence des politiques de développement durable à l'échelle nationale. Il coordonne la mise en œuvre des ODD et la mobilisation des ressources nécessaires à leur atteinte. Le comité est présidé par le Ministre d'Etat chargé du Développement et de la Coordination de l'Action Gouvernementale, qui rend compte au Chef de l'Etat en Conseil des Ministres. Il est secondé dans cette fonction par un Vice-président, le Ministre d'Etat chargé de l'Economie et des Finances.

Le Comité Technique de Pilotage et de Suivi et Evaluation (CTPSE) a pour rôle de coordonner et suivre la mise en œuvre des ODD en opérationnalisant les orientations du

10. Les plans de travail annuels (PTA) des ministères opérationnalisent les documents de programmation pluriannuels des dépenses (DPPD) ainsi que les plans sectoriels.

**Figure 33**  
Organigramme de présentation du mécanisme institutionnel



Source : Auteurs et DGCS-ODD.

Notes : Le cadre de concertation du secteur privé et de l'Assemblée nationale n'ont pas encore été formellement mis en place.

Le groupe thématique transversal concerne les thématiques de données, finance, communication, financement par les obligations ODD etc.

Comité National d'Orientation. Le CTPSE est composé des représentants des comités techniques intersectoriels (ou groupes thématiques techniques) animés par les points focaux de différents acteurs institutionnels<sup>11</sup> pour la réalisation des ODD au Bénin, et les représentants des instances de concertations paritaires. Les comités techniques interministériels (ou groupes techniques thématiques) sont organisés selon les piliers ODD : Population, Prospérité, Planète, Paix ; ainsi que le groupe thématique transversal (données, communication, finances etc.).

Les cadres de concertations paritaires servent de plateformes d'échanges et de coordination des actions entre les représentants du Gouvernement et les acteurs du développement durable au Bénin. Ainsi, des instances existent entre le Gouvernement et respectivement les partenaires de développement, les organisations de la société civile et les communes. Les cadres de concertations paritaires de l'Assemblée nationale et du secteur privé sont en cours de mise en place et ne sont donc pas encore fonctionnels. L'instance de concertation de l'Assemblée nationale peut constituer un atout dans l'engagement du Bénin en faveur des ODD, puisqu'elle veillera notamment à s'assurer que le budget national comporte des lignes consacrées à leur mise en œuvre.

Parmi les instances de concertation paritaires, on compte également le Groupe de Recherche et d'Études sur le Développement Durable (GRED) qui vise à renforcer la recherche et l'innovation scientifique au service du développement durable. Ce creuset scientifique composé d'enseignants chercheurs est créé grâce à la Direction générale de coordination et de suivi des Objectifs pour

le développement durable (ODD) en collaboration avec le Centre Béninois de la Recherche Scientifique et de l'Innovation (CBRSI), le Centre de Partenariat et d'Expertise pour le Développement Durable (CePED) avec l'appui financier du Programme des Nations-Unies pour le développement (PNUD). Il vise à renforcer la recherche et l'innovation scientifique au service du développement.

Par ailleurs, les ministères sectoriels et agences autonomes participent également par la mise en œuvre des projets prévus par le PAG. De plus, les Directions de la Programmation, de l'Administration et des Finances (DPAF)<sup>12</sup> des ministères ont la charge d'assurer la prise en compte des ODD dans les programmations budgétaires, et de présider les Comités Sectoriels de Pilotage et de Suivi & Evaluation du CDA-ODD (CSPSE-CDA). Ces comités suivent les performances au niveau sectoriel avant de soumettre leurs travaux au Comité Technique de Pilotage, et de Suivi et Evaluation des ODD (CTPSE). Ce mécanisme permet de mieux appréhender la prise en compte des ODD dans les programmes ministériels.

La DGCS-ODD joue un rôle prépondérant dans l'harmonisation et la coordination du mécanisme institutionnel qui encadre la mise en œuvre des ODD au Bénin. Son rôle est notamment d'assurer le Secrétariat du Comité National d'Orientation (CNO), et de présider le Comité Technique de Pilotage et de Suivi et Evaluation (CTPSE). La DGCS-ODD est également chargée de tenir les secrétariats des différents comités techniques.

Par ailleurs, la Cellule de Suivi des Obligations ODD (CSO-ODD) a été créée au sein du Ministère de l'Économie et des Finances pour le suivi des engagements pris envers les investisseurs dans le cadre des émissions ODD du Bénin. La cellule intervient dans le suivi de la mise en œuvre des recommandations issues des différents travaux prévus dans le cadre de l'émission obligatoire (voir Encadré 5).

11. Les Directions de la Programmation, de l'Administration et des Finances (DPAF), l'Institut National de la Statistique et de la Démographie (INStaD), la Direction Générale des Politiques de Développement (DGPD), la Direction Générale du Financement du Développement (DGFD), la Direction Générale de l'Évaluation et de l'Observatoire du Changement Social (DGEOS), le Centre de Partenariat et d'Expertise pour le Développement Durable (CePED), la Direction Générale de l'Économie (DGE), la Cellule de Suivi des Obligations ODD (CSO-ODD), la Direction Générale du Budget (DGB), la Cellule de Suivi des Programmes Économiques et Financiers (CSPEF), la Direction Générale de la Coordination et du Suivi des ODD (DGCS-ODD), le Bureau d'Analyse et d'Investigation (BAI) près la Présidence de la République, la Direction des Collectivités Territoriales (DCT), l'Agence Nationale pour l'Aménagement du Territoire (ANAT), les Partenaires Techniques et Financiers (PTF) incluant les agences des Nations Unies.

12. Remplacent les Directions de la Programmation et de la Prospective (DPP).

## 3.2. Les données pour les ODD

Des informations fiables, pertinentes et opportunes sont essentielles pour identifier les priorités, mobiliser les ressources, mesurer les résultats et assurer la transparence pour la mise en œuvre de l'Agenda 2030. L'intensification des efforts de collecte et de systématisation des informations pour les ODD est nécessaire.

### La contextualisation des indicateurs ODD au Bénin

La priorisation des ODD au Bénin a commencé par l'identification de 49 cibles prioritaires qui ont ensuite été associés à 80 indicateurs internationaux (MPD et UNICEF, 2020). Par la suite, avec l'appui du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), un groupe de travail composé d'experts de la DGCS-ODD et de l'Institut National de la Statistique et de la Démographie (INStAD), a réalisé un état des lieux sur la production des indicateurs et métadonnées des cibles prioritaires (République du Bénin, 2020).

Après la contextualisation des indicateurs internationaux, 164 indicateurs ont été retenus, dont 126 sont disponibles, 8 indicateurs peuvent être calculés avec des efforts supplémentaires sans modification du dispositif statistique actuel, et 30 qui ne peuvent pas l'être, selon les derniers résultats du groupe de travail. Non seulement les données doivent être plus nombreuses, et l'utilisation des technologies numériques doit être encouragée pour contribuer à la prise de meilleures décisions et politiques.

### Le suivi statistique des ODD

Les travaux de domestication des ODD ont permis de renseigner les situations de références et les cibles à atteindre pour les années 2020, 2025 et 2030. Ces travaux servent de socle à la DGCS-ODD, afin de produire le « Rapport sur les indicateurs des ODD » (MPD et UNICEF, 2020), qui produit un indice ODD depuis 2019. La méthodologie adoptée dans ledit rapport est différente de celle utilisée par SDSN. Le

calcul des indices ODD requiert la définition des seuils de performance. Les résultats obtenus dépendent de la valeur cible à atteindre et de la 'pire valeur' qui ont été définies comme limites supérieures et inférieures pour l'échelle de mesure des performances d'un indicateur donné. SDSN définit les seuils de performance « réels », sur la base d'un arbre décisionnel permettant de déterminer la valeur des cibles à atteindre (voir Annexe Méthodologique A.3). Dans le « Rapport sur les indicateurs des ODD du Bénin », la valeur cible définie comme objectif national est calculée, soit à partir du rythme d'évolution de l'indicateur dans le passé avant l'adoption des ODD<sup>13</sup>, ou à partir du scénario moyen prévu par les ministères sectoriels, dans le cadre de la mise en œuvre des politiques de développement du Gouvernement<sup>14</sup>. Enfin, lorsque ces cibles n'ont pas été définies, les cibles retenues dans le « Rapport sur les Indices et tableaux de bord des ODD en Afrique<sup>15</sup> » sont utilisées pour définir les valeurs cibles. Le seuil inférieur est obtenu à partir de la plus petite des valeurs historiques, avec comme référence l'année 2000 (MPD et UNICEF, 2020).

Cette approche comporte le risque de surestimer ou sous-estimer les performances réalisées par le Bénin. Les seuils de performance définis par le Bénin dépendent de l'ambition et de la volonté politique qui, bien que forte, est sujette à des variations en fonction du contexte politique sur le long terme. Aussi, lorsqu'on prend le rythme d'évolution dans le passé, si les progrès pour les indicateurs observés sont faibles avant 2015, les cibles peuvent mécaniquement être plus faciles à atteindre.

Des différences existent aussi dans le choix des indicateurs et dans l'étape d'agrégation des indicateurs et des indices. Les indices calculés dans le « Rapport sur les indicateurs des ODD » tiennent compte de tous les indicateurs ODD produits par le système statistique du Bénin et

13. Comme prévu par le « Rapport de domestication des indicateurs des cibles prioritaires ODD au Bénin » (MPD, 2017).

14. La méthode de calcul des valeurs cibles basée sur les scénarios moyens prévus par les ministères sectoriels, définis à la suite d'ateliers, n'a pas été détaillée et documentée.

15. Produit par SDSN et le Centre des objectifs de développement durable pour l'Afrique en 2018, 2019 et 2020.

#### Encadré 4. Place du digital dans le suivi des ODD au Bénin

Les principaux avantages de la digitalisation sont l'automatisation de la remontée des informations de base collectées auprès des administrations décentralisées et fournisseurs de données, l'harmonisation du traitement de ces données suivant des normes préalablement validées et le renseignement à temps des plateformes de diffusion des indicateurs statistiques calculés, y compris ceux des ODD.

Pour une mise en œuvre efficace de l'Agenda 2030, plusieurs outils sont déployés aussi bien pour l'intégration que pour le suivi-évaluation des agendas 2030 dans les documents programmatiques. On peut citer : l'outil de planification et d'évaluation intégré (Integrated Planning and Reporting Toolkit - IPRT) ; la plateforme de suivi et reporting des ODD et de l'Agenda 2063 de l'Union Africaine (Monitoring and Reporting System - MRS); et les canevas de collecte (au niveau national et local). Aussi, dans le souci de la mutualisation des fonctionnalités des différents outils de suivi digitalisé de la mise en œuvre des ODD au Bénin, la DGCS-ODD a initié la plateforme SIG-ODD qui a pour ambition de centraliser et de diffuser toute l'information disponible pour le suivi des ODD. Sous son format actuel, la plateforme distingue deux applications : i) « MeSODD » est une application destinée à l'analyse de la sensibilité des PTA des ministères aux cibles prioritaires des ODD et ii) « SIODD » permet le calcul des indices de performance des ODD ; le suivi de l'évolution des indicateurs ODD et le suivi des actions prioritaires du costing des ODD.

Dans cet élan, des actions sont en cours au niveau de la DGCS-ODD pour la mise en place d'une plateforme digitale pour l'élaboration des examens locaux volontaires qui, d'une part, constituent un creuset pour faciliter les échanges d'expériences entre les acteurs locaux ; et d'autre part sont essentiels pour promouvoir des processus inclusifs qui permettent une meilleure coordination en matière de collecte de données et de mobilisation des ressources pour faire face aux problèmes et priorités locaux.

L'INStAD est également partie prenante de l'initiative à travers l'Open DATA dont l'objectif principal est de mettre à la disposition du public les données issues du Système Statistique National (SSN), en particulier les indicateurs de suivi des ODD. Conformément aux engagements pris dans ce cadre, l'INStAD a mis en ligne des séries d'informations de plusieurs sources allant des données administratives aux données d'enquêtes et de recensements. Il convient de signaler également que depuis 2018, l'INStAD expérimente avec succès l'utilisation de l'outil de conception et de déploiement d'application de collecte de données, Survey Solutions. Cette nouvelle approche de collecte a pour avantage d'assurer la qualité des données collectées et leur traitement dans un délai relativement court. Bien que des cadres du système statistique national soient formés sur le système, des sessions de renforcement des capacités sont organisées.

Par ailleurs, l'INStAD s'est engagé résolument à mettre en place au niveau des services statistiques sectoriels, des manuels méthodologiques qui permettent de garantir le respect des normes internationales et la qualité dans la compilation et la production des données statistiques dont notamment celles entrant dans le calcul des indicateurs des ODD.

Source : Institut National de la Statistique et de la Démographie (INStAD) et Direction Générale de la Coordination et du Suivi des ODD (DGCS-ODD)

reposent sur le calcul d'une moyenne géométrique. Ce choix résulte d'une étude<sup>16</sup> ayant permis de retenir une méthodologie appropriée au calcul des indices

ODD au Bénin<sup>17</sup>. Quant aux indices et tableaux de bord ODD produits par SDSN, ils sont calculés à partir des indicateurs produits par les organisations internationales,

16. Etude relative à la « Conception des indices de mesure de performances des objectifs de développement durable » (MPD, 2018b).

17. Selon ce rapport, bien que la moyenne arithmétique présente plus de facilités d'être interprétée, la moyenne géométrique a l'avantage de refléter une « pénalité » supposée lorsque la note d'un indicateur reste faible, faisant ressortir le fait qu'être fort sur un autre indicateur ne compense pas complètement cette valeur faible, concept qui est connu en économie sous le terme de « substituable limitée ».

les ONG et la littérature scientifique ; qui sont agrégés par une moyenne arithmétique afin d'obtenir les indices et tableaux de bord des ODD.

### Les limites du système statistique national et les efforts pour un meilleur suivi des ODD

Le système statistique du Bénin est encadré par la législation nationale<sup>18</sup> et la Charte Africaine de la Statistique<sup>19</sup>. L'INStaD fait figure d'autorité technique dans le système statistique national. Il réalise les recensements et enquêtes nationales et apporte un appui technique aux acteurs du système statistique. L'INStaD collecte, centralise et diffuse les données produites par le système statistique national. Les Services de Gestion des Systèmes d'Informations (SGSI) au sein de chaque ministère disposent d'un mandat légal de production et de diffusion des statistiques officielles de leurs secteurs.

La capacité actuelle du système statistique national ne permet malheureusement pas un suivi régulier des ODD et des différents programmes de développement. L'évaluation du système statistique national proposé par le rapport de présentation de la Stratégie Nationale de Développement de la Statistique (SNDS-3) souligne les défis auxquels il doit faire face. Le cadre juridique et institutionnel du système statistique ne répondait pas aux normes actuelles de productions statistiques internationales. L'insuffisance quantitative et qualitative des ressources humaines, matérielles et financières est également un frein au développement du système ; amplifiée par une coordination insuffisante entre les producteurs et les utilisateurs du système statistique national. Il est nécessaire d'intensifier les efforts pour la diffusion des données et informations produites. Enfin, le système statistique national qui entame sa digitalisation (Encadré 2), souffre de la faible intégration des technologies de l'information et de la communication

(TIC), telles que les banques de données interconnectées et les systèmes d'information géolocalisées (SIG).

Des efforts sont réalisés afin d'améliorer le suivi des ODD, et plus largement le système statistique national. Dans le cadre du Programme de Restructuration du SSN, la précédente Loi Statistique<sup>20</sup> a été révisée afin de renforcer le cadre légal. La nouvelle législation<sup>21</sup> intègre les normes et standards de la Charte Africaine de la Statistique ; et permet de réguler les rôles et interventions des différents acteurs du système, d'améliorer et intensifier la production statistique, et de promouvoir leur utilisation (MEF, 2022). À la suite des conclusions de la SNDS-3, le Bénin entame le renforcement de ses capacités statistiques (MEF, 2022).

Le Projet Conjoint d'appui à la Statistique pour le Suivi de l'Agenda 2030 (PCSS-ODD) vient en appui à la SNDS-3. Le PCSS-ODD a pour objectif de renforcer les capacités du système statistique national afin de produire les statistiques nécessaires au suivi des indicateurs ODD. Le PCSS-ODD n'étant mis en œuvre que depuis 2020, les insuffisances persistent et son impact sur le système statistique du Bénin reste à déterminer.

### 3.3. Financer les ODD : mobilisation des ressources domestiques et finance durable

La réalisation des ODD nécessite des investissements publics et privés à grande échelle. Malgré les progrès, le déficit de financement pour réaliser l'Agenda 2030 à l'échelle mondiale reste important. Avant la pandémie de COVID-19, les pays en développement rencontraient déjà des difficultés de mobilisation des ressources pour financer la mise en œuvre des ODD. En 2019, le FMI, dans un rapport co-produit avec le SDSN, estimait que le besoin de financement des pays en développement à

18. Loi n°99-014 du 12 Avril 2000.

19. Adoptée en 2009 par l'Union Africaine et entrée en vigueur en 2015, elle est ratifiée par le Bénin en 2014 et entre dans le cadre législatif statistique national.

20. Loi n°99-014 du 12 Avril 2000.

21. Loi n°2022-07 du 2 Juin 2022 qui abroge la précédente.

#### Encadré 5. Présentation du « Bénin SDG Bond Framework »

La première émission d'obligations internationales du Bénin dédiées au financement de projets contribuant à l'atteinte des ODD a été réalisée le 15 juillet 2021, pour un montant de 500 millions d'euros sur une maturité de 12,5 ans. Il s'agissait de la première obligation souveraine de ce type en Afrique, témoignant ainsi du fort engagement du pays à accélérer la mise en œuvre de l'Agenda 2030 et intégrer les ODD au cœur de toutes ses actions et politiques. Ainsi, le Bénin propose un produit d'investissement à fort impact visant à satisfaire les attentes de sa population en termes de qualité de vie.

Le cadre d'émission obligatoire ODD conçu à cet effet est aligné sur la dernière version des lignes directrices relatives aux obligations durables de l'International Capital Market Association (ICMA). Cet alignement a fait l'objet d'une évaluation externe par l'agence Moody's VE qui atteste de sa conformité aux meilleures pratiques de marché en finance durable, octroyant en outre au Bénin son score le plus élevé.

Le cadre d'émission a été conçu afin d'incorporer des caractéristiques essentielles à la réalisation de l'Agenda 2030 :

- Une gouvernance multipartite ;
- Une analyse des situations et des priorités nationales et des besoins de financement associés ;
- Une priorisation des cibles les plus « habilitantes » et urgentes ;
- Une planification à long terme et une amélioration des politiques publiques ;
- Une attention portée aux populations vulnérables, ainsi qu'aux aspects positifs et négatifs et aux effets d'interdépendance

Les fonds levés grâce aux obligations ODD du Bénin sont destinés au financement des dépenses de l'État et des projets contributeurs de façon générale, aux quatre objectifs du Plan National de Développement, à savoir : (i) développer un capital humain sain, compétent et compétitif ; (ii) accroître durablement la compétitivité de l'économie béninoise ; (iii) garantir la gestion durable du cadre de vie, de l'environnement et de l'émergence des pôles régionaux de développement ; et (iv) consolider l'État de droit et la bonne gouvernance. Un total de douze catégories de dépenses éligibles a été retenu, chacune accompagnée d'un rationnel clarifiant le contexte d'intervention et expliquant les critères retenus. Les populations cibles sont définies de manière adaptée au contexte béninois.

En outre, le pays a mis en place un cadre de gouvernance pour superviser et évaluer le processus de sélection des principales cibles de développement, ainsi que pour le suivi de l'exécution des projets. La sélection des dépenses est structurée autour de quatre piliers (Population, Prospérité, Planète et Partenariats) avec des exclusions thématiques et sectorielles concernant les combustibles fossiles, les armes, la déforestation, le jeu et l'alcool ou les projets causant des déplacements de population ou affectant les peuples autochtones.

Un comité de pilotage des obligations ODD, présidé par le Ministre de l'Économie et des Finances, est responsable de l'allocation des fonds, ainsi que du suivi des dépenses. La liste des projets éligibles est mise à jour régulièrement afin de tenir compte des dépenses initialement incluses, susceptibles de perdre leur éligibilité en cours d'exécution et devant donc être remplacées.

Les analyses publiées par le SDSN alimenteront les travaux du comité de pilotage susmentionné, notamment afin de procéder aux allocations des fonds levés dans le cadre de nouvelles émissions obligataires. Cette boucle de rétroaction permettra de prioriser les catégories de dépenses documentées comme les plus urgentes et à fort potentiel de transformation.

Enfin, des rapports d'allocation et d'impact seront publiés chaque année autour de la date anniversaire de l'opération, jusqu'à l'échéance de l'obligation. Le rapport d'allocation reflétera les choix de priorisations et la sélection des dépenses éligibles opérés sur l'année. Quant au rapport d'impact, il mettra en exergue la progression du Bénin au regard des cibles ODD prioritaires et rendra également compte des bénéfices sociaux et environnementaux générés ou induits par les dépenses ODD. Parmi les informations publiées, figureront dans ces rapports d'impact, les montants alloués, leur part dans l'allocation totale, le nombre de projets et programmes financés, les principales cibles ODD impactées, les bénéficiaires finaux et des indicateurs de réalisation. Le rapport d'allocation fera l'objet, chaque année, d'un audit externe par un cabinet indépendant.

Source : Ministère de l'Économie et des Finances du Bénin

faibles revenus et à revenus intermédiaires de la tranche inférieure était d'environ 300 à 500 milliards USD par an (Gaspar et al., 2019)<sup>22</sup>. A présent, les revers économiques et sociaux causés par la COVID-19 aggravent le déficit de financement des ODD. Le FMI estime que les besoins de dépenses supplémentaires s'élèvent désormais à environ 21 % de plus que ce qui était estimé en 2019 (Benedek et al., 2021).

La problématique de la mobilisation des ressources doit être au cœur des priorités pour la réalisation de l'Agenda 2030. L'évaluation des coûts (« costing ») pour les ODD au Bénin, réalisée avec le FMI<sup>23</sup> en 2018, estime les dépenses supplémentaires à environ 21% du PIB en 2030 pour les secteurs de la santé, l'éducation, les routes, l'eau et l'assainissement, et l'électrification. Selon l'estimation réalisée en 2018 par le Bénin en partenariat avec le PNUD, pour les cinq secteurs pris en compte par le FMI, le montant serait plutôt 19% du PIB. A l'échelle des 49 cibles ODD priorisées par le Bénin, les coûts pour la réalisation des ODD s'élève à plus de 74,5 milliards USD (République du Bénin et PNUD, 2018). Le pays doit donc mobiliser l'équivalent de 5,7 milliards USD en moyenne par an, soit 60,8% de son PIB en 2017. Avec des ressources fiscales domestiques d'environ 1,66 milliards USD par an, soit 18% de PIB en 2017, le Bénin doit compter sur des sources de financements supplémentaires (République du Bénin et PNUD, 2018).

### Des mesures permettant de relever les défis de financements

Additionnellement à l'aide au développement, les pays disposent de leviers de financements à travers des réformes domestiques et la coopération internationale. A l'échelle domestique, des réformes du secteur public telles que l'augmentation des recettes fiscales, une meilleure gestion des actifs et des dépenses publiques et des politiques permettant de créer un environnement propice au développement du secteur privé domestique et

22. L'estimation de Gaspar et al., (2019) ne prend en compte que les secteurs de la santé, l'éducation, les routes, l'eau et l'assainissement, et l'électrification pour 49 pays. En comptabilisant les autres secteurs, le déficit de financement estimé serait plus grand.

23. FMI, 2018 ; Prady et Sy, 2019

attractif pour les acteurs étrangers constituent un moyen de combler une partie du besoin de ressources (MPD et PNUD, 2020 ; Benedek et al., 2021).

A l'échelle internationale, nous pouvons identifier quatre solutions majeures. La première est d'améliorer la liquidité monétaire internationale, notamment grâce aux droits de tirages spéciaux, permettant ainsi de faciliter l'accès aux marchés internationaux des capitaux. La deuxième solution serait d'intensifier la coopération de lutte contre l'érosion de la base fiscale, permettant d'augmenter les recettes domestiques. La troisième est d'augmenter l'intermédiation financière par les banques multilatérales de développement, qui peuvent prêter à des taux d'intérêts moins élevés que sur les marchés financiers. Enfin, l'allègement et la restructuration de la dette pourrait contribuer au financement des ODD, plus particulièrement compte-tenu des effets socio-économiques de la COVID-19 (Sachs et al., 2021). L'accord technique conclut en avril 2022 entre le Fond Monétaire International (FMI) et le Bénin s'inscrit dans ce cadre de coopération internationale. Les autorités Béninoises ont obtenu un accès exceptionnel à 484.058 millions de droits de tirages spéciaux, équivalent à plus de 700 millions de dollars, pour une durée de 42 mois, au titre de la facilité élargie de crédit (FEC) et du mécanisme élargi de crédit (MEDC). Ce programme de financement servira notamment à soutenir le PAG 2021-2026, à répondre aux besoins urgents de financement et à maintenir la stabilité macroéconomique du pays dans un contexte de crise mondiale (COVID-19 et guerre en Ukraine) (FMI, 2022).

En complément des financements publics et dispositifs de soutien des organisations internationales, le Bénin a su mobiliser des sources de financement privées. En effet, la récente émission de l'obligation ODD représente un canal supplémentaire de ressources pour atteindre les ODD (Encadré 3). Cette émission obligataire a gratifié le Bénin du prix de la meilleure opération financière « Deal of the Year » dans la catégorie « finance durable – Afrique » de l'année 2022, de la part de la revue « The Banker » du groupe de presse international Financial Times. Actuellement, l'Eurobond ODD du Bénin enregistre un niveau de sursouscription représentant près de trois fois le montant recherché (MEF, 2022).

# Annexe

## Méthodologies et tables des indicateurs

### A.1. Interprétation des résultats de l'indice des ODD et des tableaux de bord

Ce Rapport sur le développement durable est un rapport pilote de référence qui décrit les progrès accomplis par le Bénin dans la réalisation des ODD et indique les domaines nécessitant des progrès plus rapides. Le score global de l'indice des ODD et les scores pour les ODD individuels peuvent être interprétés comme un pourcentage de performance optimale. La différence entre 100 et les scores des pays est donc la distance en points de pourcentage qui doit être surmontée pour atteindre une performance optimale en matière d'ODD. Les mêmes indicateurs sont utilisés pour tous les pays de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), afin de générer les indices et tableaux de bord des ODD comparables.

Les tableaux de bord des ODD fournissent une représentation visuelle de la performance des pays par ODD. La palette de couleurs « feux de circulation » (vert, jaune, orange et rouge) illustre à quel point un pays est loin d'atteindre un objectif particulier.

Les tendances des ODD indiquent si un pays est sur la bonne voie pour atteindre un objectif particulier d'ici 2030, en fonction des performances récentes d'un indicateur donné. Les tendances des indicateurs sont ensuite agrégées au niveau de l'objectif pour donner une indication de la façon dont le pays progresse vers cet ODD.

Cette section fournit un bref résumé des méthodes utilisées pour calculer l'indice des ODD et les tableaux de bord. La méthodologie utilisée est la même que dans le « Rapport sur le développement durable ». Un document méthodologique détaillé est accessible en ligne (Lafortune et al., 2018). Le Centre commun de recherche (CCR) de la Commission européenne a réalisé un audit statistique indépendant de la méthodologie et des résultats du rapport en 2019. L'audit a examiné la cohérence conceptuelle et statistique de la structure de l'indice. Le rapport d'audit statistique détaillé et les tableaux de données supplémentaires sont disponibles sur notre site Web : [www.sdindex.org](http://www.sdindex.org)

### A.2. Principales limites

Malgré tous nos efforts pour identifier les données relatives aux ODD, plusieurs lacunes en matière d'indicateurs et de données persistent au niveau international (se référer au tableau 5.2 de l'annexe méthodologique du SDR, 2022). Pour assurer une comparabilité maximale des données, nous n'utilisons que des données provenant de sources comparables à l'échelle internationale. Les fournisseurs de ces données peuvent ajuster les données nationales pour assurer la comparabilité internationale. Par conséquent, certains points de données présentés dans le présent rapport peuvent différer des données disponibles auprès des instituts nationaux de statistique ou d'autres sources nationales. En outre, la longueur des processus de validation par les organisations internationales peut entraîner des retards importants dans la publication de certaines données. Les instituts nationaux de statistique peuvent donc disposer de données plus récentes pour certains indicateurs que celles présentées dans le présent rapport.

### A.3. Méthodologie

Ce Rapport sur le développement durable pour le Bénin fournit une évaluation complète de la distance à parcourir pour atteindre les cibles, sur la base des données les plus récentes disponibles couvrant l'ensemble des 15 pays de la CEDEAO. Le rapport de cette année comprend 91 indicateurs, dont 77 indicateurs sont issus du Rapport sur le développement durable 2022, auxquels 14 indicateurs pertinents dans le contexte du Bénin et du reste de la CEDEAO ont été ajoutés.

Les sections suivantes donnent un aperçu de la méthodologie de sélection, de normalisation, d'agrégation et de génération d'indications sur les tendances. Des informations supplémentaires, y compris des données brutes, des tableaux de données supplémentaires et des tests de sensibilité, sont disponibles en ligne.

### A.3.1. Sélection des données

Dans la mesure du possible, le rapport utilise des indicateurs officiels des ODD approuvés par la Commission de statistique des Nations Unies. Lorsqu'il y a des lacunes dans les données ou des données insuffisantes disponibles pour un indicateur officiel, nous incluons d'autres mesures provenant de fournisseurs officiels et non officiels. Cinq critères de sélection des indicateurs ont été utilisés pour déterminer les mesures appropriées à inclure dans le rapport :

1. Pertinence et applicabilité à un large éventail de contextes nationaux.
2. Adéquation statistique : les indicateurs sélectionnés représentent des mesures valides et fiables.
3. Actualité : les indicateurs sélectionnés sont à jour et publiés selon un calendrier raisonnablement rapide.
4. Couverture : les données doivent être disponibles pour au moins 80% des États membres de la CEDEAO ayant une population nationale supérieure à 1 million d'habitants<sup>24</sup>.
5. Permettre de mesurer la distance par rapport aux cibles (possible pour déterminer les performances optimales).

#### Sources de données

Les données incluses dans le présent rapport proviennent d'un mélange de sources de données officielles et non officielles. La plupart des données (environ les deux tiers) proviennent d'organisations internationales (Banque mondiale, OCDE, OMS, FAO, OIT, UNICEF, autres) qui disposent de processus de validation des données étendus et rigoureux. D'autres sources de données (environ un tiers) proviennent de statistiques moins traditionnelles, notamment des enquêtes auprès des ménages (Gallup World Poll), des organisations et des réseaux de la société civile (Oxfam, Tax Justice Network, World Justice Project,

24. Il existe une exception à cette règle : Enfants impliqués dans le travail des enfants

Reporters sans frontières, et autres) et des revues à comité de lecture. La liste complète des indicateurs et des sources de données est ci-dessous (Tableau A.1.)

### A.3.2. Données manquantes et imputations

L'objectif de ce rapport est d'accompagner le pays pour le suivi et à l'évaluation de ses progrès et efforts pour la mise en œuvre de l'Agenda 2030 ; sur la base de données disponibles et solides. Afin de minimiser les biais dus aux données manquantes, l'indice ODD ne comprend que les pays qui disposent de données pour au moins 80 % des indicateurs inclus dans le rapport. Le Cabo Verde et la Guinée-Bissau n'ont pas été inclus dans la comparaison des indices ODD, en raison de la disponibilité insuffisante des données. Le Cabo Verde enregistre 19 valeurs manquantes, soit 21% de l'ensemble des indicateurs ; et 20 valeurs sont manquantes pour la Guinée-Bissau, soit 22% des indicateurs. Les deux pays ont néanmoins été conservés dans les tableaux de bord (Partie 1) et l'analyse des « Six Transformations » (Partie 2.2).

Étant donné que de nombreuses priorités en matière d'ODD ne disposent pas de modèles statistiques largement acceptés pour imputer les données au niveau des pays, nous n'avons généralement pas imputé ou modélisé les données manquantes, à l'exception de quelques circonstances exceptionnelles. La liste des indicateurs où les imputations sont effectuées est disponible en ligne.

### A.3.3. Méthode de construction de l'indice des ODD et des tableaux de bord

La procédure de calcul de l'indice des ODD comportait trois étapes : (i) établir des seuils de performance et censurer les valeurs extrêmes à partir de la distribution de chaque indicateur ; (ii) redimensionner les données pour assurer la comparabilité entre les indicateurs (normalisation) ; (iii) agréger les indicateurs au sein des ODD et entre eux.

### Établissement de seuils de performance

Pour rendre les données comparables entre les indicateurs, chaque variable a été redimensionnée de 0 à 100, la pire performance étant indiquée par 0 et 100 décrivant l'optimum. Le redimensionnement est généralement très sensible au choix des limites et des valeurs extrêmes (valeurs aberrantes) aux deux extrémités de la distribution. Ces derniers peuvent devenir des seuils involontaires et introduire une variabilité fallacieuse dans les données. Par conséquent, le choix des limites supérieure et inférieure peut affecter le classement relatif des pays dans l'indice.

La limite supérieure de chaque indicateur a été déterminée à l'aide d'un arbre de décision en cinq étapes :

1. Utiliser des seuils quantitatifs absolus dans les ODD et les objectifs : par exemple, la pauvreté zéro, l'achèvement universel des études, l'accès universel à l'eau et à l'assainissement, la pleine égalité des sexes.
2. Lorsqu'aucune cible explicite des ODD n'est disponible, appliquez le principe « Ne laissez personne de côté » pour fixer une limite supérieure à l'accès universel ou à la privation zéro.
3. Lorsqu'il existe des objectifs scientifiques qui doivent être atteints d'ici 2030 ou plus tard, utilisez-les pour fixer une limite supérieure de 100 % (p. ex. zéro émission de gaz à effet de serre provenant du CO<sub>2</sub>, comme l'exige au plus tard 2050 pour rester à 1,5 °C, une gestion durable à 100 % des pêches).
4. Lorsque plusieurs pays dépassent déjà une cible des ODD, utilisez la moyenne des 5 pays les plus performants (par exemple, la mortalité infantile).
5. Pour tous les autres indicateurs, utiliser la moyenne des indicateurs les plus performants.

Ces principes interprètent les ODD comme des « cibles extensibles » et attirent l'attention sur les indicateurs où un pays est en retard. La limite inférieure a été définie au 2,5<sup>e</sup> percentile de la distribution. Chaque distribution d'indicateur a été censurée, de sorte que toutes les valeurs

dépassant la limite supérieure ont obtenu un score de 100 et les valeurs inférieures à la limite inférieure ont obtenu un score de 0.

### Normalisation

Après avoir établi les limites supérieure et inférieure, les variables ont été transformées linéairement sur une échelle comprise entre 0 et 100 à l'aide de la formule de redimensionnement suivante pour la plage [0 ; 100] :

$$x' = \frac{x - \min.(x)}{\max.(x) - \min.(x)} \times 100$$

Où  $x$  est la valeur brute des données ;  $\max./\min$  désignent les limites supérieure et inférieure, respectivement ; et  $x'$  est la valeur normalisée après redimensionnement.

L'équation de redimensionnement a permis de s'assurer que toutes les variables redimensionnées étaient exprimées sous forme de variables ascendantes (c.-à-d. des valeurs plus élevées indiquaient un meilleur rendement). De cette façon, les données redimensionnées sont devenues faciles à interpréter et à comparer pour tous les indicateurs : un pays qui obtient un score de 50 sur une variable est à mi-chemin de l'atteinte de la valeur optimale ; un pays avec un score de 75 a parcouru les trois quarts de la distance du pire au meilleur.

### Pondération et agrégation

Les résultats de plusieurs séries de consultations d'experts sur les versions antérieures de l'indice des ODD ont clairement montré qu'il n'y avait pas de consensus au sein des différentes communautés épistémiques sur l'attribution de poids plus élevés à certains ODD qu'à d'autres. En tant qu'hypothèse normative, nous avons donc opté pour un poids fixe et égal à chaque ODD afin de refléter l'engagement des décideurs politiques à traiter tous les ODD de manière égale et comme un ensemble intégré et indivisible d'objectifs. Cela implique que pour améliorer leur score de l'indice des ODD, les pays doivent accorder une attention particulière à tous les objectifs, en mettant l'accent sur les objectifs où ils sont les plus éloignés de la réalisation des ODD et où les progrès progressifs devraient donc être les plus rapides.

Pour calculer l'indice ODD, nous estimons d'abord les scores pour chaque objectif en utilisant la moyenne arithmétique des indicateurs pour cet objectif. Ces scores d'objectifs sont ensuite moyennés sur les 17 ODD pour obtenir le score de l'indice ODD. Divers tests de sensibilité sont disponibles en ligne, y compris des comparaisons de la moyenne arithmétique par rapport à la moyenne géométrique et des simulations de Monte-Carlo au niveau de l'indice et de l'objectif. Les simulations Monte-Carlo appellent à la prudence dans l'interprétation de petites différences dans les scores et les classements de l'indice entre les pays, car ceux-ci peuvent être sensibles au système de pondération.

### Tableaux

Nous avons introduit des seuils quantitatifs supplémentaires pour chaque indicateur afin de regrouper les pays dans un tableau des « feux de signalisation ». Des seuils ont été établis sur la base de techniques statistiques et dans le cadre de diverses séries de consultations avec des experts menées depuis 2016.

La moyenne de tous les indicateurs d'un ODD peut masquer des domaines de préoccupation politique si un pays obtient de bons résultats sur la plupart des indicateurs, mais fait face à de graves lacunes sur un ou deux paramètres au sein du même ODD (souvent appelé la question de la « substituabilité » ou de la « compensation »). Cela s'applique en particulier aux pays à revenu élevé et aux pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure qui ont réalisé des progrès significatifs sur de nombreuses dimensions des ODD, mais qui peuvent être confrontés à de graves lacunes sur des variables individuelles.

En conséquence, les tableaux de bord des ODD se concentrent exclusivement sur les deux variables sur lesquelles un pays obtient les moins bons résultats. Nous avons appliqué la règle ajoutée selon laquelle une note rouge n'était appliquée que si les deux indicateurs les moins performants obtenaient un score rouge. De même, pour obtenir un score vert, les deux indicateurs devaient être verts. Plus de détails sur la construction des tableaux de bord sont accessibles en ligne.

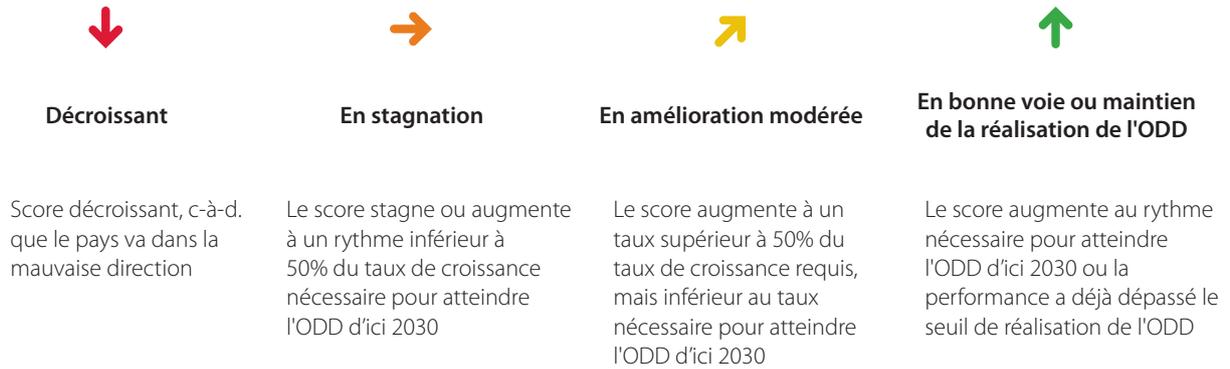
### Tendances des ODD

À l'aide de données historiques, nous estimons à quelle vitesse un pays a progressé vers un ODD et déterminons si, s'il est extrapolé à l'avenir, ce rythme sera suffisant pour atteindre l'ODD d'ici 2030. Pour chaque indicateur, la réalisation des ODD est définie par le seuil vert défini pour les tableaux de bord des ODD. La différence de points de pourcentage entre le seuil vert et le score normalisé du pays indique l'écart qui doit être comblé pour atteindre cet objectif. Pour estimer les tendances au niveau de l'indicateur, nous avons calculé les taux de croissance annuels linéaires (c.-à-d. les pourcentages d'amélioration annuels) nécessaires pour atteindre l'objectif d'ici 2030 (c.-à-d. 2015-2030), que nous avons comparé au taux de croissance annuel moyen au cours de la période la plus récente depuis l'adoption des ODD en 2015 (p. ex. 2015-2019). Les progrès vers la réalisation d'un indicateur particulier sont décrits à l'aide d'un système à 4 flèches (Figure A.1). La Figure A.2 illustre graphiquement la méthodologie.

Étant donné que les projections sont basées sur le taux de croissance passé sur plusieurs années, un pays peut avoir observé une baisse de performance au cours de la dernière année (par exemple en raison de l'impact de la COVID-19), mais être toujours considéré comme étant sur la bonne voie. Cette méthodologie met l'accent sur les changements structurels à long terme au fil du temps depuis l'adoption des ODD en 2015, et moins sur les changements annuels qui peuvent être cycliques ou temporaires.

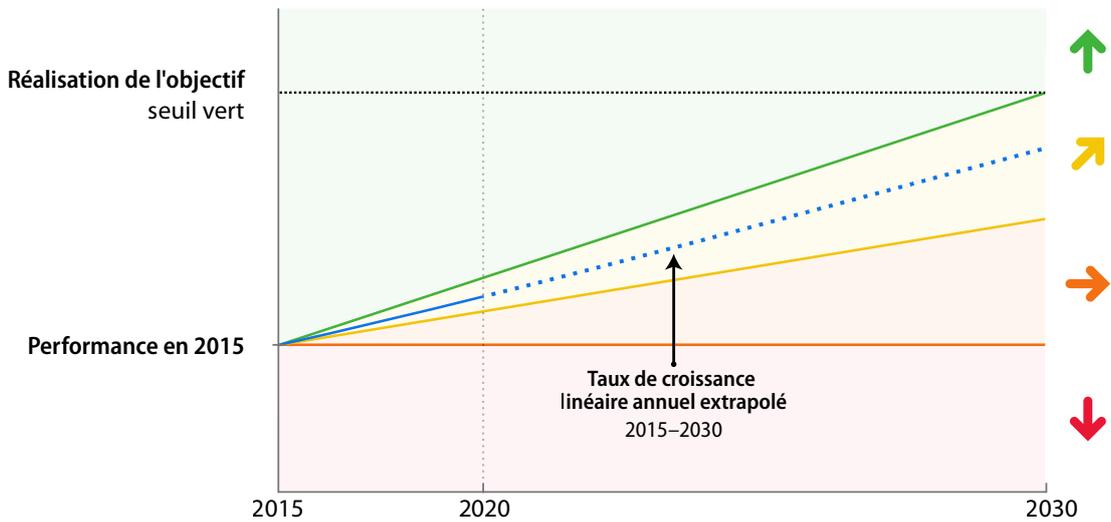
**Figure A.1**

Le système à 4 flèches pour désigner les tendances des ODD



**Figure A.2**

Représentation graphique de la méthodologie des tendances des ODD



Source : Auteurs

**Tableau A.1**

Indicateurs inclus dans le rapport pilote de référence « Indice et tableaux de bord des ODD au Bénin »

**Légende à noter**

[a] Indicateur non issu du Rapport sur le développement durable ; ajouté pour leur pertinence dans le contexte du Bénin et de la CEDEAO.

[b] Indicateur utilisé pour les graphiques de l'analyse des « Six Transformations » (Partie 2.2).

ODD	Transformation	Notes	Indicateur	Année de référence	Source	Description
1	1		Ratio de la population pauvre disposant de moins de \$ 1,90 par jour (% population)	2022	World Data Lab	Le pourcentage estimé de la population vivant sous le seuil de pauvreté de 1,90 dollar par jour. Estimation à l'aide d'estimations historiques de la répartition des revenus, de projections de l'évolution de la population selon l'âge et le niveau de scolarité, et de projections du PIB.
1	1		Ratio de la population pauvre disposant de moins de \$ 3,20 par jour (% population)	2022	World Data Lab	Le pourcentage estimé de la population vivant sous le seuil de pauvreté de 3,20 dollars par jour. Estimation à l'aide d'estimations historiques de la répartition des revenus, de projections de l'évolution de la population selon l'âge et le niveau de scolarité, et de projections du PIB.
1	1	[a]	Proportion de la population vivant sous le seuil de pauvreté national	2019	World Bank	Le pourcentage de la population totale vivant en dessous du seuil de pauvreté national
2	1		Prévalence de la sous-alimentation (%)	2019	FAO	Le pourcentage de la population dont l'apport alimentaire est insuffisant pour répondre aux besoins énergétiques alimentaires pendant au moins un an. Les besoins énergétiques alimentaires sont définis comme la quantité d'énergie alimentaire requise par un individu pour maintenir les fonctions corporelles, la santé et l'activité normale. La FAO et al. (2015) font état de 14,7 millions de personnes sous-alimentées dans les régions développées, ce qui correspond à une prévalence moyenne de 1,17% dans les régions développées. Nous avons supposé un taux de prévalence de 1,2 % pour chaque pays à revenu élevé pour lequel les données sont manquantes.
2	1		Prévalence du retard de croissance (taille/âge) chez les enfants de moins de 5 ans (%)	2019	UNICEF et al.	Le pourcentage d'enfants jusqu'à l'âge de 5 ans qui souffrent d'un retard de croissance, mesuré comme le pourcentage qui tombe en dessous de moins deux écarts-types par rapport à la taille médiane pour leur âge, selon les normes de croissance de l'enfant de l'OMS. L'UNICEF et al. (2016) rapportent une prévalence moyenne de l'émaciation dans les pays à revenu élevé de 2,58%. Nous avons supposé cette valeur pour les pays à revenu élevé pour lesquels il manquait des données.
2	1		Prévalence de l'émaciation chez les enfants de moins de 5 ans (%)	2019	UNICEF et al.	Le pourcentage d'enfants jusqu'à l'âge de 5 ans dont le poids tombe en dessous de moins deux écarts-types par rapport au poids médian pour leur âge, selon les normes de croissance de l'enfant de l'OMS. L'UNICEF et al. (2016) rapportent une prévalence moyenne de l'émaciation dans les pays à revenu élevé de 0,75%. Nous avons supposé cette valeur pour les pays à revenu élevé pour lesquels il manquait des données.
2	2		Prévalence de l'obésité, IMC $\geq$ 30 % de la population adulte	2016	WHO	Le pourcentage de la population adulte qui a un indice de masse corporelle (IMC) de 30 kg / m <sup>2</sup> ou plus, en fonction de la taille et du poids mesurés.
2	4	[b]	Rendement céréalier (tonnes par hectare de terre récoltée)	2018	FAO	Rendement céréalier, mesuré en tonnes par hectare de terres récoltées. Les données sur la production de céréales se rapportent aux cultures récoltées uniquement pour les céréales sèches et excluent les cultures récoltées pour le foin ou le vert pour l'alimentation humaine, l'alimentation animale ou l'ensilage et celles utilisées pour le pâturage.

Tableau A.1

(suite)

ODD	Transformation	Notes	Indicateur	Année de référence	Source	Description
2	4	[a]	Consommation d'engrais (kg par hectare de terre arable)	2018	FAO	La quantité d'éléments nutritifs utilisés par unité de terres arables. Les engrais couvrent les engrais azotés, potassiques et phosphatés (y compris le phosphate naturel moulu). Les nutriments traditionnels - fumiers d'animaux et de plantes - ne sont pas inclus. Aux fins de la diffusion des données, la FAO a adopté le concept d'une année civile (janvier à décembre). Certains pays compilent les données sur les engrais sur la base d'une année civile, tandis que d'autres le sont sur une base semestrielle. Les terres arables comprennent les terres définies par la FAO comme des terres soumises à des cultures temporaires (les superficies à double culture sont comptées une fois), les prairies temporaires pour la tonte ou le pâturage, les terres sous marché ou potagers, et les terres temporairement en jachère. Les terres abandonnées à la suite de cultures itinérantes sont exclues.
3	2	[b]	Taux de mortalité maternelle (pour 100 000 naissances vivantes)	2017	WHO et al.	Le nombre estimé de femmes, âgées de 15 à 49 ans, qui meurent de causes liées à la grossesse pendant la grossesse ou dans les 42 jours suivant l'interruption de grossesse, pour 100 000 naissances vivantes.
3	2		Taux de mortalité néonatale (pour 1 000 naissances vivantes)	2020	UNICEF et al.	Le nombre de nouveau-nés (nouveau-nés) qui meurent avant d'atteindre l'âge de 28 jours, pour 1 000 naissances vivantes.
3	2	[b]	Taux de mortalité, moins de 5 ans (pour 1 000 naissances vivantes)	2020	UNICEF et al.	La probabilité qu'un nouveau-né meure avant l'âge de cinq ans, s'il est assujéti aux taux de mortalité par âge de l'année spécifiée, pour 1 000 naissances vivantes.
3	2		Incidence de la tuberculose (pour 100 000 habitants)	2020	WHO	Le taux estimé de nouveaux cas de tuberculose et de rechute au cours d'une année donnée, exprimé pour 100 000 personnes. Toutes les formes de tuberculose sont incluses, y compris les cas de personnes vivant avec le VIH.
3	2		Nouvelles infections au VIH (pour 1 000 habitants non infectés)	2020	UNAIDS	Nombre de personnes nouvellement infectées par le VIH pour 1 000 habitants non infectés.
3	2	[a]	Personnes vivant avec le VIH recevant une thérapie antirétrovirale (%)	2020	UNAIDS	Le pourcentage de personnes sous traitement antirétroviral parmi toutes les personnes vivant avec le VIH
3	2	[a]	Proportion d'enfants de moins de 5 ans ayant de la fièvre, qui sont traités avec des médicaments antipaludiques appropriés (%)	2021	USAID	Le pourcentage d'enfants âgés de 0 à 59 mois qui étaient malades avec de la fièvre au cours des deux semaines précédant l'enquête et qui ont reçu des médicaments antipaludiques pendant cette période.
3	2	[a]	Taux de mortalité du paludisme (pour 100 000 habitants)	2020	WHO World Malaria Report 2021	Nombre d'adultes et d'enfants décédés du paludisme au cours d'une année donnée, exprimé en taux pour 100 000 habitants.
3	2	[a]	Couverture de la chimiothérapie préventive pour les maladies tropicales négligées (%)	2020	WHO	La couverture est calculée comme le nombre de personnes ayant besoin d'une PC et traitées hors de la population nécessitant une PC.
3	2		Taux de mortalité normalisé par âge dû à une maladie cardiovasculaire, un cancer, un diabète ou une maladie respiratoire chronique chez les adultes âgés de 30 à 70 ans (%)	2019	WHO	La probabilité de mourir entre 30 et 70 ans de maladies cardiovasculaires, de cancer, de diabète ou de maladies respiratoires chroniques, définie comme le pourcentage de personnes âgées de 30 ans qui mourraient avant leur 70e anniversaire de ces maladies, en supposant les taux de mortalité actuels à tout âge et que les individus ne mourraient d'aucune autre cause de décès (par exemple, blessures ou VIH/ SIDA).
3	2		Taux de mortalité (standardisé par l'âge) attribuable à la pollution atmosphérique domestique et à la pollution atmosphérique ambiante (pour 100 000 habitants)	2016	WHO	Taux de mortalité attribuable aux effets conjoints des combustibles utilisés pour cuisiner à l'intérieur et à la pollution de l'air ambiant extérieur.
3	2		Taux de mortalité routière (pour 100 000 habitants)	2019	WHO	Estimation du nombre de blessés mortels de la route pour 100 000 habitants.

Tableau A.1

(suite)

ODD	Transformation	Notes	Indicateur	Année de référence	Source	Description
3	2		Espérance de vie à la naissance (années)	2019	WHO	Nombre moyen d'années auquel un nouveau-né pourrait s'attendre à vivre, s'il devait passer sa vie, exposé aux taux de mortalité spécifiques au sexe et à l'âge en vigueur au moment de sa naissance, pour une année spécifique, dans un pays, un territoire ou une zone géographique donnée.
3	2		Taux de fécondité des adolescents (naissances pour 1 000 femmes âgées de 15 à 19 ans)	2019	WHO	Le nombre de naissances pour 1 000 femmes âgées de 15 à 19 ans.
3	2		Naissances assistées par du personnel de santé qualifié (%)	2018	UNICEF	Le pourcentage d'accouchements assistés par du personnel formé pour donner la supervision, les soins et les conseils nécessaires aux femmes pendant la grossesse, le travail et la période post-partum, pour effectuer des accouchements par elles-mêmes et pour prendre soin des nouveau-nés.
3	2		Nourrissons survivants ayant reçu 2 vaccins recommandés par l'OMS (%)	2020	WHO and UNICEF	Estimation de la couverture vaccinale systématique nationale des nourrissons, exprimée en pourcentage de nourrissons survivants, enfants de moins de 12 mois, qui ont reçu deux vaccins recommandés par l'OMS (3e dose de DTC et 1re dose de rougeole). Calculé comme la valeur minimale entre le pourcentage de nourrissons qui ont reçu la 3e dose de DTC et le pourcentage qui ont reçu la 1re dose de rougeole.
3	2	[b]	Couverture sanitaire universelle (CSU), indice de la couverture des services (pire 0-100 meilleur)	2019	WHO	Couverture des services de santé essentiels (définie comme la couverture moyenne des services essentiels fondée sur des interventions de traçage qui comprennent la santé reproductive, maternelle, néonatale et infantile, les maladies infectieuses, les maladies non transmissibles et la capacité et l'accès aux services, parmi la population générale et la plus défavorisée). L'indicateur est un indice rapporté sur une échelle sans unité de 0 à 100, qui est calculé comme la moyenne géométrique de 14 indicateurs traceurs de la couverture des services de santé.
4	1		Taux net de scolarisation dans le primaire (%)	2020	UNESCO	Le pourcentage d'enfants de la population d'âge scolaire officiel qui sont inscrits dans l'enseignement primaire.
4	1		Taux d'achèvement du premier cycle du secondaire (%)	2020	UNESCO	Taux d'achèvement du premier cycle de l'enseignement secondaire mesuré comme le ratio brut d'admission par rapport à la dernière année de l'enseignement secondaire inférieur (général et préprofessionnel). Il est calculé comme le nombre de nouveaux entrants dans la dernière année de l'enseignement secondaire inférieur, quel que soit leur âge, divisé par la population à l'âge d'entrée pour la dernière année de l'enseignement secondaire inférieur.
4	1	[a] [b]	Nombre moyen d'années de scolarité (années)	2019	UNESCO	Nombre moyen d'années d'études achevées de la population d'un pays, à l'exclusion des années passées à redoubler des notes individuelles.
4	1		Taux d'alphabétisation (% de la population âgée de 15 à 24 ans)	2020	UNESCO	Le pourcentage de jeunes, âgés de 15 à 24 ans, qui savent à la fois lire et écrire une courte déclaration simple sur la vie quotidienne avec compréhension.
5	2	[b]	Demande de planification familiale satisfaite par des méthodes modernes (% des femmes âgées de 15 à 49 ans)	2022	UNDESA	Le pourcentage de femmes en âge de procréer dont la demande de planification familiale a été satisfaite à l'aide de méthodes modernes de contraception.
5	1	[b]	Ratio du nombre moyen d'années d'études des femmes par rapport à celui des hommes (%)	2019	UNESCO	Le nombre moyen d'années d'éducation reçues par les femmes âgées de 25 ans et plus sont divisées par le nombre moyen d'années d'éducation reçues par les hommes âgés de 25 ans et plus.

Tableau A.1

(suite)

ODD	Transformation	Notes	Indicateur	Année de référence	Source	Description
5	1		Ratio du taux d'activité des femmes par rapport à celui des hommes (%)	2020	ILO	Estimation modélisée de la proportion de femmes âgées de 15 ans et plus qui est économiquement active, divisée par la même proportion pour les hommes.
5	1		Sièges occupés par des femmes dans les parlements nationaux (%)	2020	IPU	Le nombre de sièges occupés par des femmes dans les chambres uniques ou inférieures des parlements nationaux, exprimé en pourcentage de l'ensemble des sièges occupés. Les sièges font référence au nombre de mandats parlementaires ou au nombre de députés.
5	1	[a]	Femmes à des postes ministériels (%)	2021	IPU - UN Women	Le pourcentage de femmes occupant des postes ministériels, reflétant les nominations jusqu'au 1er janvier 2017.
6	5	[b]	Population utilisant au moins les services de base d'eau potable (%)	2020	JMP	Le pourcentage de la population utilisant au moins un service d'eau potable de base, comme l'eau potable provenant d'une source améliorée, à condition que le temps de collecte ne dépasse pas 30 minutes pour un aller-retour, y compris les files d'attente.
6	5	[b]	Population utilisant au moins les services d'assainissement de base (%)	2020	JMP	Le pourcentage de la population qui utilise au moins un service d'assainissement de base, comme une installation d'assainissement améliorée qui n'est pas partagée avec d'autres ménages.
6	4		Prélèvement d'eau douce (% des ressources en eau douce disponibles)	2018	FAO	Le niveau de stress hydrique : prélèvement d'eau douce en proportion des ressources en eau douce disponibles est le rapport entre l'eau douce totale prélevée par tous les principaux secteurs et le total des ressources en eau douce renouvelables, après prise en compte des besoins environnementaux en eau. Les principaux secteurs, tels que définis par les normes CITI, comprennent l'agriculture, la sylviculture et la pêche, la fabrication, l'industrie de l'électricité et les services. Cet indicateur est également connu sous le nom d'intensité de prélèvement d'eau.
6	5		Eaux usées anthropiques qui reçoivent un traitement (%)	2018	EPI	Pourcentage d'eaux usées collectées, générées ou produites qui sont traitées, normalisées par la population raccordée à des installations centralisées de traitement des eaux usées. Les scores ont été calculés en multipliant les valeurs sommaires du traitement des eaux usées, basées sur des moyennes décennales, avec les valeurs de raccordement aux égouts pour obtenir un pourcentage total global des eaux usées traitées.
6			Eau rare incorporée dans les importations (m <sup>3</sup> /capita)	2018	UNEP	La rareté de l'eau est mesurée par la consommation d'eau pondérée par des indices de rareté. Afin d'intégrer la rareté de l'eau dans le calcul virtuel du débit d'eau, les entrées d'utilisation de l'eau sont pondérées de manière à refléter la rareté de l'eau utilisée. Le poids utilisé est une mesure des prélèvements d'eau en pourcentage des ressources locales en eau douce renouvelables existantes.
7	3	[b]	Population ayant accès à l'électricité (%)	2019	SE4All	Le pourcentage de la population qui a accès à l'électricité.
7	3		Population ayant accès à des combustibles et des technologies propres pour cuisiner (%)	2019	SE4All	Le pourcentage de la population utilisant principalement des combustibles et des technologies de cuisson propres pour cuisiner. Selon les directives de l'OMS, le kérosène est exclu des combustibles de cuisson propres.
7	3	[b]	Émissions de CO <sub>2</sub> provenant de la combustion de carburants pour l'électricité et le chauffage par production totale d'électricité (MtCO <sub>2</sub> /TWh)	2019	IEA	Mesure de l'intensité carbone de la production d'énergie, calculée en divisant les émissions de CO <sub>2</sub> provenant de la combustion du carburant par la production d'électricité. Les données sont rapportées en mégatonnes par milliard de kilowattheures.

Tableau A.1

(suite)

ODD Transformation Notes Indicateur			Année de référence	Source	Description
7	3	[b] Part des énergies renouvelables dans l'approvisionnement total en énergie primaire (%)	2019	OECD	La part des énergies renouvelables dans l'approvisionnement total en énergie primaire. Les énergies renouvelables comprennent l'équivalent énergétique primaire de l'hydroélectricité (à l'exclusion du stockage par pompage), de la géothermie, de l'énergie solaire, éolienne, des sources de marée et de vagues. L'énergie dérivée des biocarburants solides, du biogaz, des biodiesels, d'autres biocarburants liquides, des biogaz et de la fraction renouvelable des déchets municipaux est également incluse.
7	3	[a] [b] Accessibilité des prix de l'électricité pour les consommateurs (pire 0-100 meilleur)	2019	RISE report	L'électricité est considérée comme abordable si les dépenses annuelles de 30 kWh par mois représentent au plus 5 % du RNB par ménage des 20 % les plus pauvres de la population.
8		[a] Croissance moyenne sur 5 ans, du PIB par habitant (%)	2020	World Bank	Moyenne mobile sur 5 ans (par exemple en 2020 : moyenne sur 2020-2016) du taux de croissance annuel en pourcentage du PIB par habitant basé sur la monnaie locale constante. Le PIB par habitant est le produit intérieur brut divisé par la population du milieu de l'année. Le PIB aux prix d'acquisition est la somme de la valeur ajoutée brute de tous les producteurs résidents de l'économie, plus les taxes sur les produits et moins les subventions non incluses dans la valeur des produits. Il est calculé sans déduction pour l'amortissement des actifs fabriqués ou pour l'épuisement et la dégradation des ressources naturelles.
8		[a] Ratio emploi-population (%)	2022	ILO	Le ratio emploi/population est la proportion de la population en âge de travailler d'un pays qui a un emploi. L'emploi comprend toutes les personnes en âge de travailler qui, au cours d'une brève période déterminée, telle qu'une semaine ou un jour, appartenaient aux catégories suivantes : a) emploi rémunéré (que ce soit au travail ou avec un emploi, mais pas au travail) ; ou b) le travail indépendant (que ce soit au travail ou avec une entreprise, mais pas au travail).
8	1	Victimes d'esclavage moderne (pour 1 000 habitants)	2018	Walk Free Foundation (2018)	Estimation du nombre de personnes en esclavage moderne. L'esclavage moderne est défini comme les personnes en travail forcé ou en mariage forcé. Il est calculé sur la base d'enquêtes standardisées et d'estimations de systèmes multiples (EMS).
8	6	Adultes ayant un compte dans une banque ou une autre institution financière ou auprès d'un prestataire de services de téléphonie mobile (% de la population âgée de 15 ans ou plus)	2017	Demirguc-Kunt et al. (2018)	Le pourcentage d'adultes de 15 ans et plus qui déclarent avoir un compte (par eux-mêmes ou avec quelqu'un d'autre) dans une banque ou un autre type d'institution financière, ou qui ont personnellement utilisé un service d'argent mobile au cours des 12 derniers mois.
8	1	[b] Les droits fondamentaux du travail sont effectivement garantis (pire 0-1 meilleur)	2020	World Justice Project	Mesures visant à faire respecter efficacement les droits fondamentaux du travail, y compris la liberté d'association et le droit à la négociation collective, l'absence de discrimination en matière d'emploi et l'absence de travail forcé et de travail des enfants.
9	6	[b] Population utilisant l'internet (%)	2020	ITU	Le pourcentage de la population qui a utilisé Internet à partir de n'importe quel endroit au cours des trois derniers mois. L'accès peut se faire via un réseau fixe ou mobile.
9	6	[b] Abonnements au haut débit mobile (pour 100 habitants)	2019	ITU	Le nombre d'abonnements au haut débit mobile pour 100 habitants. Les abonnements au haut débit mobile désignent les abonnements aux réseaux cellulaires mobiles avec accès aux communications de données (par exemple, Internet) à des vitesses à large bande, quel que soit l'appareil utilisé pour accéder à l'internet.
9	5	[b] Indice de performance logistique : Qualité des infrastructures liées au commerce et au transport (pire 1-5 meilleur)	2018	World Bank	Évaluation moyenne fondée sur des enquêtes de la qualité des infrastructures liées au commerce et aux transports, par exemple les ports, les routes, les chemins de fer et les technologies de l'information, sur une échelle de 1 (pire) à 5 (meilleure).

Tableau A.1

(suite)

ODD	Transformation	Notes	Indicateur	Année de référence	Source	Description
9			Articles de revues scientifiques et techniques (pour 1 000 habitants)	2020	Scimago Journal Rank	Nombre de documents citables publiés par une revue au cours des trois années précédentes (les documents de l'année sélectionnée sont exclus). Seuls les articles, les revues et les documents de conférence sont pris en compte.
10	1		Coefficient de Gini		World Bank	Le coefficient de Gini mesure l'ampleur dans laquelle la répartition des revenus entre les individus ou les ménages au sein d'une économie s'écarte d'une distribution parfaitement égale.
10	1		Ratio de Palma	2019	OECD & UNDP	La part de l'ensemble du revenu reçu par les 10 % de personnes ayant le revenu disponible le plus élevé divisée par la part de l'ensemble du revenu reçu par les 40 % de personnes ayant le revenu disponible le plus faible.
11	5	[b]	Proportion de la population urbaine vivant dans des bidonvilles (%)	2018	UN Habitat	La population vivant dans des bidonvilles est la proportion de la population urbaine vivant dans des ménages de bidonvilles. Un ménage de bidonville est défini comme un groupe d'individus vivant sous le même toit qui n'ont pas une ou plusieurs des conditions suivantes : accès à une eau améliorée, accès à un assainissement amélioré, espace de vie suffisant, durabilité du logement et sécurité des personnes dans les locaux.
11	5	[b]	Concentration annuelle moyenne de particules d'un diamètre inférieur à 2,5 microns (PM2,5) ( $\mu\text{g}/\text{m}^3$ )	2019	IHME	Pollution atmosphérique mesurée comme concentration annuelle moyenne pondérée en fonction de la population de PM2,5 pour la population urbaine d'un pays. Les PM2,5 sont des particules en suspension mesurant moins de 2,5 microns de diamètre aérodynamique, capables de pénétrer profondément dans les voies respiratoires et de causer de graves dommages à la santé.
11	5		Accès à une source d'eau améliorée, canalisée (% de la population urbaine)	2020	WHO and UNICEF	Le pourcentage de la population urbaine ayant accès à une eau potable améliorée acheminée sur place. Une source d'eau potable « améliorée » est une source qui, de par la nature de sa construction et lorsqu'elle est utilisée correctement, protège adéquatement la source contre la contamination extérieure, en particulier les matières fécales.
12	5		Déchets électroniques générés (kg/habitant)	2019	UNU-IAS	Déchets d'équipements électriques et électroniques, estimés sur la base des chiffres de la production nationale, des importations et des exportations de produits électroniques, ainsi que des données sur la durée de vie des produits.
12	3		Émissions de SO <sub>2</sub> basées sur la production (kg/habitant)	2018	Lenzen et al. (2020)	Émissions de SO <sub>2</sub> associées à la production de biens et de services, qui sont ensuite exportés ou consommés sur le marché intérieur.
12			Émissions de SO <sub>2</sub> importées (kg/habitant)	2018	Lenzen et al. (2020)	Émissions de SO <sub>2</sub> incorporées dans les biens et services importés. Les émissions de SO <sub>2</sub> ont de graves répercussions sur la santé et sont une cause importante de mortalité prématurée dans le monde.
12	4		Émissions d'azote dues à la production (kg/habitant)	2015	Oita et al. (2016)	Azote réactif émis lors de la production de produits de base, qui sont ensuite exportés ou consommés sur le marché intérieur. L'azote réactif correspond aux émissions d'ammoniac, d'oxydes d'azote et d'oxyde nitreux dans l'atmosphère, ainsi qu'à l'azote réactif potentiellement exportable vers les masses d'eau, qui peuvent tous être nocifs pour la santé humaine et l'environnement.
12			Émissions d'azote incorporées dans les importations (kg/habitant)	2015	Oita et al. (2016)	Émissions d'azote réactif incorporé dans les biens et services importés. L'azote réactif correspond ici aux émissions d'ammoniac, d'oxydes d'azote et d'oxyde nitreux dans l'atmosphère, et d'azote réactif potentiellement exportable vers les masses d'eau, qui peuvent toutes être nocives pour la santé humaine et l'environnement.
12	5		Exportations de déchets plastiques (kg/habitant)	2021	UN Comtrade	La quantité annuelle moyenne de déchets plastiques exportés au cours des 5 dernières années est exprimée par habitant.

Tableau A.1

(suite)

ODD Transformation Notes Indicateur			Année de référence	Source	Description
13	3	Émissions de CO <sub>2</sub> provenant de la combustion de carburants fossiles et de la production de ciment (tCO <sub>2</sub> /habitant)	2020	Global Carbon Project	Émissions provenant de la combustion et de l'oxydation des combustibles fossiles et de la production de ciment. L'indicateur exclut les émissions des carburants utilisés pour l'aviation et le transport maritime internationaux.
13		Émissions de CO <sub>2</sub> importées, ajustées en fonction de la technologie (tCO <sub>2</sub> /habitant)	2018	Lenzen et al. (2020)	Émissions de CO <sub>2</sub> incorporées dans les biens et services importés.
13	3	Émissions de CO <sub>2</sub> incorporées dans les exportations de combustibles fossiles (kg/habitant)	2021	UN Comtrade	Émissions de CO <sub>2</sub> incorporées dans les exportations de charbon, de gaz et de pétrole. Calculé en utilisant une moyenne sur 5 ans des exportations de combustibles fossiles et en convertissant les exportations en leurs émissions équivalentes de CO <sub>2</sub> . Les exportations de chaque combustible fossile sont plafonnées au niveau de production du pays.
14	4	Superficie moyenne protégée dans les sites marins importants pour la biodiversité (%)	2020	Birdlife International et al.	La superficie moyenne en pourcentage des zones marines clés de biodiversité (sites importants pour la persistance mondiale de la biodiversité marine) qui sont protégés.
14	4	Indice de santé des océans : Score des eaux propres (pire 0-100 meilleur)	2020	Ocean Health Index	Le sous-objectif de l'indice de santé des océans des eaux propres mesure dans quelle mesure les eaux marines relevant des juridictions nationales ont été contaminées par des produits chimiques, des nutriments excessifs (eutrophisation), des agents pathogènes humains et des déchets.
14	4	Poissons capturés par chalutage (%)	2018	Sea around Us	Le pourcentage de poissons capturés par chalutage, une méthode de pêche dans laquelle les navires de pêche industriels traînent de grands filets (chaluts) le long des fonds marins.
14	4	Poissons pêchés qui sont ensuite rejetés (%)	2018	Sea around Us	Le pourcentage de poissons qui sont capturés pour être jetés plus tard.
14		Menaces sur la biodiversité marine représentées par les importations (par million d'habitants)	2018	Lenzen et al. (2012)	Menaces pour les espèces marines incarnées par les importations de biens et de services.
15	4	Superficie moyenne protégée dans les sites terrestres importants pour la biodiversité (%)	2020	Birdlife International et al.	La superficie moyenne en pourcentage des zones de biodiversité clés terrestres (sites importants pour la persistance mondiale de la biodiversité) qui sont protégées.
15	4	Superficie moyenne protégée dans les sites d'eau douce importants pour la biodiversité (%)	2020	Birdlife International et al.	La superficie moyenne en pourcentage des zones clés de biodiversité d'eau douce (sites importants pour la persistance mondiale de la biodiversité) qui sont protégées.
15	4	Indice de survie des espèces de la liste rouge (pire 0-1 meilleur)	2021	IUCN and Birdlife International	L'évolution du risque global d'extinction entre les groupes d'espèces. L'indice est basé sur de véritables changements dans le nombre d'espèces dans chaque catégorie de risque d'extinction sur la Liste rouge des espèces menacées de l'IUCN.
15	4	[b] Déforestation permanente (% de la surface forestière, moyenne sur 3 ans)	2020	Curtis et al. (2018)	Pourcentage annuel moyen de déforestation permanente au cours des 3 dernières années. La déforestation permanente fait référence à l'enlèvement du couvert forestier pour l'urbanisation, la production de produits de base et certains types d'agriculture à petite échelle où le couvert forestier précédent ne revient pas. Il n'inclut pas la perte temporaire de forêts due à des boutures dans le secteur forestier ou à des feux de forêt. Étant donné que les données sur les gains de couvert forestier ne sont pas disponibles, la perte nette annuelle ne peut pas être calculée, de sorte que l'indicateur est une estimation de la déforestation permanente brute.
15		Menaces sur la biodiversité terrestre et d'eau douce représentées par les importations (par million d'habitants)	2018	Lenzen et al. (2012)	Menaces pour les espèces terrestres et d'eau douce incarnées par les importations de biens et de services.

Tableau A.1

(suite)

ODD	Transformation	Notes	Indicateur	Année de référence	Source	Description
16		[a]	Absence de conflit armé (pire 0-100 meilleur)	2019	Ibrahim Index of African Governance	Basé sur le programme de données sur les conflits d'Uppsala (UCDP) et l'ensemble de données sur l'emplacement et les événements des conflits armés (ACLED); cet indicateur mesure le nombre d'événements violents dans les conflits étatiques et non étatiques ainsi que les cas de conflits non étatiques sur le territoire d'un pays.
16			Détenus non condamnés (% de la population carcérale)	2019	UNODC	Détenus non condamnés en pourcentage de la population carcérale totale. Les personnes détenues sans condamnation ou en attente de jugement désignent les personnes détenues dans des prisons, des établissements pénitentiaires ou des établissements pénitentiaires qui ne sont pas jugées, en attente de jugement ou qui attendent une décision de première instance d'une autorité compétente concernant leur condamnation ou leur acquittement.
16			Droits de propriété (pire 1-7 meilleur)	2020	World Economic Forum	Évaluation par sondage de la protection des droits de propriété, sur une échelle de 1 (pire) à 7 (meilleure). L'indicateur rend compte de l'évaluation qualitative des répondants fondée sur les réponses à plusieurs questions sur la protection des droits de propriété et la protection des droits de propriété intellectuelle.
16	6		Enregistrement des naissances auprès de l'autorité civile (% des enfants de moins de 5 ans)	2020	UNICEF	Pourcentage d'enfants de moins de cinq ans dont la naissance est déclarée enregistrée auprès des autorités civiles nationales compétentes.
16	6		Indice de perception de la corruption (pire 0-100 meilleur)	2021	Transparency International	Les niveaux perçus de corruption dans le secteur public, sur une échelle de 0 (niveau le plus élevé de corruption perçue) à 100 (niveau le plus bas de corruption perçue). L'indice de perception de la corruption (IPC) agrège des données provenant d'un certain nombre de sources différentes qui donnent des impressions sur les gens d'affaires et les experts nationaux.
16		[a]	Responsabilité & Transparence (pire 0-100 meilleur)	2019	Ibrahim Index of African Governance	Évalue les freins et contrepoids institutionnels et civiques, l'absence d'influence induite sur le gouvernement, la divulgation de renseignements financiers et judiciaires, ainsi que l'accessibilité de ces renseignements.
16	1	[b]	Enfants impliqués dans le travail des enfants (% de la population âgée de 5 à 14 ans)	2019	UNICEF	Le pourcentage d'enfants, âgés de 5 à 14 ans, impliqués dans le travail des enfants au moment de l'enquête. Un enfant est considéré comme participant au travail des enfants dans les conditions suivantes : a) les enfants âgés de 5 à 11 ans qui, au cours de la semaine de référence, ont effectué au moins une heure d'activité économique ou au moins 28 heures de tâches ménagères, ou b) les enfants de 12 à 14 ans qui, au cours de la semaine de référence, ont effectué au moins 14 heures d'activité économique ou au moins 28 heures de tâches ménagères. Nous avons supposé 0% de travail des enfants pour les pays à revenu élevé pour lesquels aucune donnée n'a été rapportée.
16	6		Indice de liberté de la presse (meilleur 0-100 pire)	2021	Reporters sans frontières	Degré de liberté dont disposent les journalistes dans 180 pays et régions, déterminé par la mise en commun des réponses des experts à un questionnaire élaboré par RSF.
16			Accès à la justice et abordabilité (pire 0-1 meilleur)	2020	World Justice Project	Mesure l'accessibilité et l'abordabilité des tribunaux civils, y compris si les gens sont au courant des recours disponibles ; peut avoir accès à des conseils juridiques et à une représentation et se permettre d'y donner accès ; et peut accéder au système judiciaire sans encourir des frais déraisonnables, rencontrer des obstacles procéduraux déraisonnables ou rencontrer des barrières physiques ou linguistiques.

Tableau A.1

(suite)

ODD	Transformation	Notes	Indicateur	Année de référence	Source	Description
17		[a]	Recettes fiscales (% du PIB)	2020	World Revenue Longitudinal Data (IMF)	Les recettes fiscales sont des transferts obligatoires au gouvernement central à des fins publiques. Certains transferts obligatoires, tels que les amendes, les pénalités et la plupart des cotisations de sécurité sociale, sont exclus. Les remboursements et les corrections de recettes fiscales perçues par erreur sont traités comme des recettes négatives. Il est déclaré en pourcentage du PIB.
17			Dépenses publiques de Santé et d'Education (% du PIB)	2020	UNESCO	Somme des dépenses publiques de santé provenant de sources intérieures et des dépenses publiques d'éducation (courantes, en capital et transferts), exprimées en pourcentage du PIB. Cet indicateur est basé sur les ensembles de données de la Banque mondiale sur les dépenses de santé et d'éducation, provenant respectivement de l'OMS et de l'UNESCO. Les valeurs sont reportées pour la santé et l'éducation, mais une valeur au cours d'une année donnée n'est déclarée que si au moins un point de données est une observation réelle (non reportée).
17			Score de paradis fiscaux des entreprises (meilleur 0-100 pire)	2019	Tax Justice Network	Le score des paradis fiscaux des sociétés mesure le potentiel d'une juridiction à débaucher l'assiette fiscale des autres, tel qu'il est inscrit dans ses lois, règlements et pratiques administratives documentées. Pour les pays ayant plusieurs juridictions, la valeur de la juridiction la moins performante a été conservée.
17	6	[b]	Indice de performance statistique (pire 0-100 meilleur)	2019	World Bank	L'indice de performance statistique est une moyenne pondérée des indicateurs de performance statistique qui évaluent la performance des systèmes statistiques nationaux. Il regroupe cinq piliers de la performance statistique : l'utilisation des données, les services de données, les produits de données, les sources de données et l'infrastructure de données.

### A.3.4 « Ne laisser personne de côté »

La méthodologie décrite ci-dessus a été utilisée pour calculer, à l'échelle des 12 départements du Bénin, des indices couvrant différentes formes de disparités à considérer pour « ne laisser personne de côté » : les inégalités d'accès aux services publics (14 indicateurs), l'extrême pauvreté et la privation matérielle (7 indicateurs), les inégalités entre les sexes (12 indicateurs) et les inégalités de revenu et de richesse (3 indicateurs). Seule la limite inférieure pour la normalisation des indicateurs a été changée. Elle correspond pour chaque indicateur, à la valeur la plus basse (« pire valeur ») parmi les départements du Bénin.

Les données utilisées ont été fournies par l'Institut National de la Statistique et de la Démographie (INStaD) du Bénin et proviennent de leur production statistique ainsi que des services statistiques des ministères. La table A.2 comprend la liste complète, par catégorie, des indicateurs utilisés.

A noter que les sources de données fournies par l'INStaD, notées EDSB-5 (2017/2018), EHCVM-1 (2018/2019) et ERI-ESI correspondent respectivement à : l'Enquête Démographique et de Santé du Bénin, 5e édition (2017/2018) ; l'Enquête Harmonisée sur les Conditions de Vie des Ménages, 1e édition (2018/2019) ; et l'Enquête Régionale Intégrée sur l'Emploi et le Secteur Informel (2018).

Tableau A.2

Indicateurs pour l'analyse « Ne laisser personne de côté »

Catégorie	Indicateur	Année de référence	Source	Description
Accessibilité et qualité des services	Proportion d'accouchements assistés par du personnel de santé qualifié	2018	EDSB-5 (2017/2018)	La proportion d'accouchements assistés par du personnel de santé qualifié est le pourcentage d'accouchements assistés par du personnel formé (médecin, infirmier/infirmière ou sage-femme) en vue d'assurer la supervision, de fournir les soins et les conseils nécessaires aux femmes pendant la grossesse, le travail et la période puerpérale, de procéder à des accouchements et de fournir les soins nécessaires aux nouveau-nés.
	Nombre d'habitants par lits d'hôpitaux	2019	Ministère de la Santé	Cet indicateur fournit le nombre d'habitants par lit d'hôpital disponible
	Nombre d'habitants par personnel de santé (médecins et infirmiers)	2019	Ministère de la Santé	Cet indicateur mesure le nombre de médecins et de personnels infirmiers pour 10.000 habitants
	Durée moyenne du trajet (minutes) au centre de santé	2019	EHCVM-1 (2018/2019)	Le temps d'accès moyen en minutes à un centre de santé
	Couverture du test VIH (% de populations de 15-49 ans qui savent où on peut faire un test VIH)	2018	EDSB-5 (2017/2018)	Cet indicateur mesure le pourcentage de la population de 15-49 ans sachant où se rendre pour effectuer un test du VIH ; qui a déjà effectué une fois un test du VIH ; qui a reçu les résultats de leur dernier test du VIH ; qui a effectué un test au cours des 12 derniers mois et en a reçu les résultats.
	Taux net de scolarisation dans le primaire (%)	2019	EHCVM-1 (2018/2019)	Le taux net de scolarisation dans le primaire est un indicateur qui nous informe sur le total des inscriptions de la population d'âge légal pour le niveau primaire, exprimé en pourcentage de la population officiellement scolarisable au même niveau pour une année scolaire donnée.
	Nombre médian d'années de scolarité	2018	EDSB-5 (2017/2018)	Le nombre d'années de scolarité est obtenu en faisant la somme des années (ou grades) de scolarité de la population aux niveaux primaire, secondaire et supérieur. Le nombre médian de scolarité correspond au nombre d'années de scolarité divisant la population en deux parties égales.
	Nombre d'élèves par maître du primaire	2020	MEMP	Cet indicateur correspond au nombre d'élèves inscrits au primaire que l'on divise par le nombre de maître du primaire
	Taux net de scolarisation dans le secondaire (%)	2021	MESTFP	Le taux net de scolarisation dans le secondaire est un indicateur qui nous informe sur le total des inscriptions de la population d'âge légal pour le niveau secondaire, exprimé en pourcentage de la population officiellement scolarisable au même niveau pour une année scolaire donnée.
	Taux de succès au BAC (%)	2020	MESTFP	Il rapporte le nombre d'élèves reçus au baccalauréat au nombre d'élèves qui se sont présentés à l'examen
	Proportion de la population ayant accès à l'eau potable	2019	EHCVM-1 (2018/2019)	Cet indicateur correspond au pourcentage de la population utilisant des services d'alimentation en eau potable
	Proportion de la population ayant accès à l'électricité	2019	EHCVM-1 (2018/2019)	La proportion de la population ayant accès à l'électricité est le pourcentage de la population qui utilise l'électricité provenant de l'une des sources suivantes : courant SBEE, Groupe électrogène et l'énergie solaire
	Proportion des hommes et femmes de 15-49 ans utilisant internet	2018	EDSB-5 (2017/2018)	L'indicateur exprime le pourcentage de la population de 15-49 ans utilisant l'internet
Proportion d'enfants de moins de 5 ans ayant été enregistrée par une autorité d'état civil	2018	EDSB-5 (2017/2018)	Le pourcentage d'enfants de moins de 5 ans enregistrés à l'état civil	

Tableau A.2

(suite)

Catégorie	Indicateur	Année de référence	Source	Description
Extrême pauvreté et privation matérielle	Proportion de la population disposant de moins de \$1,90 par jour (% de la population)	2019	EHCVM-1 (2018/2019)	Cet indicateur exprime le pourcentage de la population disposant de moins de \$ 1,90 par jour
	Proportion d'hommes de tous âges vivant dans une situation de pauvreté sous toutes ses formes	2019	EHCVM-1 (2018/2019)	Cet indicateur correspond au pourcentage de la population vivant en situation de pauvreté monétaire et non monétaire
	Proportion de la population vivant au-dessous du seuil national de pauvreté	2019	EHCVM-1 (2018/2019)	La proportion de la population vivant au-dessous du seuil national de pauvreté correspond au pourcentage de la population nationale qui n'arrive pas à couvrir ses besoins alimentaires et non alimentaires représentés par le seuil de pauvreté (SPG)
	Proportion de la population urbaine vivant dans des quartiers de taudis, des implantations sauvages ou des logements inadéquats	2018	EDSB-5 (2017/2018)	La proportion la population urbaine vivant dans des quartiers de taudis, des implantations sauvages ou des logements inadéquats est le rapport exprimé en pourcentage du nombre de personnes vivant des quartiers de taudis, des implantations sauvages ou des logements inadéquats au nombre total d'habitants des quartiers
	Prévalence du retard de croissance (Ratio taille/âge inférieur à -2 écarts types par rapport à la moyenne des normes de croissance de l'enfant définies par l'OMS) chez les enfants de moins de 5 ans	2018	EDSB-5 (2017/2018)	La prévalence du retard de croissance (indice taille/âge inférieur à -2 écarts types par rapport à la moyenne des normes de croissance de l'enfant définies par l'OMS) chez les enfants de moins de 5 ans est la proportion des enfants dont la taille-pour-âge est de plus de deux écarts-types en dessous de la médiane de la population de référence, donc considérés comme petits pour leur âge et classés comme accusant un retard de croissance modéré ou grave
	Prévalence de la malnutrition (Ratio poids/taille supérieur à +2 écarts types ou inférieur à -2 écarts types par rapport à la moyenne des normes de croissance de l'enfant définies par l'OMS chez les enfants de moins de 5 ans, par forme (surpoids et émaciation)	2018	EDSB-5 (2017/2018)	La prévalence de la malnutrition par forme (surpoids et émaciation) est la proportion des enfants dont le poids-pour-taille est de plus de deux écarts-types en dessous de la médiane de la population de référence (modérément ou gravement émaciés) ou de ceux qui se situent à plus de trois écarts-types en dessous de la médiane (sévèrement émaciés)
	Proportion de la population de 15 ans et plus ayant un compte en banque	2019	EHCVM-1 (2018/2019)	Cet indicateur exprime le pourcentage de la population de 15 ans et plus disposant d'un compte en banque
Inégalité des sexes	Proportion de femmes âgées de 20 à 24 ans mariées ou en union avant l'âge de 18 ans	2019	EHCVM-1 (2018/2019)	La proportion de femmes âgées de 20 à 24 ans mariées ou en union avant l'âge de 18 ans représente la part de la population des femmes âgées de 20 à 24 ans qui sont mariées ou rentrées en union avant l'âge de 18 ans
	Indice de parité fille/garçon : Taux net de scolarisation dans le primaire	2019	EHCVM-1 (2018/2019)	C'est le rapport entre le taux net de scolarisation des filles dans le primaire et le taux net de scolarisation des garçons dans le primaire. (C'est le rapport entre le taux net de scolarisation en milieu urbain dans le primaire et le taux net de scolarisation en milieu rural dans le primaire).
	Indice de parité fille/garçon : Nombre médian d'années de scolarité	2018	EDSB-5 (2017/2018)	C'est le rapport entre le nombre médian d'années de scolarité des filles et le nombre médian d'années de scolarité des garçons. (C'est le rapport entre le nombre médian d'années de scolarité en milieu urbain et le nombre médian d'années de scolarité en milieu rural).
	Indice de parité fille/garçon : Taux net de scolarisation dans le secondaire	2021	MESTFP	C'est le rapport entre le taux net de scolarisation des filles dans le secondaire et le taux net de scolarisation des garçons dans le secondaire. (C'est le rapport entre le taux net de scolarisation en milieu urbain dans le secondaire et le taux net de scolarisation en milieu rural dans le secondaire).

Tableau A.2

(suite)

Catégorie	Indicateur	Année de référence	Source	Description
	Indice de parité fille/garçon : Taux de succès au BAC (%)	2020	MESTFP	C'est le rapport entre le taux de succès au BAC des filles et le taux de succès au BAC des garçons. (C'est le rapport entre le taux de succès au BAC en milieu urbain et le taux de succès au BAC en milieu rural).
	Rapport entre le taux de participation des femmes et celui des hommes à la population active	2018	ERI-ESI	Cet indicateur exprime le rapport du taux de participation des femmes à la population active et le taux de participation des hommes à la population active
	Proportion de femmes en âge de procréer (15 à 49 ans) qui utilisent des méthodes modernes de planification familiale	2018	EDSB-5 (2017/2018)	La proportion de femmes en âge de procréer (15 à 49 ans) qui utilisent des méthodes modernes de planification familiale est le pourcentage de femmes en âge de procréer qui pratiquent une forme quelconque de contraception moderne
	Indice de parité homme/ femme : proportion vivant dans une situation de pauvreté sous toutes ses formes	2019	EHCVM-1 (2018/2019)	Cet indicateur exprime le rapport du pourcentage des hommes vivant dans une situation de pauvreté sous toutes ses formes et du pourcentage des femmes vivant dans une situation de pauvreté sous toutes ses formes
	Indice de parité homme/ femme : proportion de la population vivant au-dessous du seuil national de pauvreté	2019	EHCVM-1 (2018/2019)	Cet indicateur exprime le rapport du pourcentage des hommes vivant au-dessous du seuil national de pauvreté et du pourcentage des femmes vivant au-dessous du seuil national de pauvreté
	Indice de parité homme/ femme : proportion de la population disposant de moins de \$1,90 par jour	2019	EHCVM-1 (2018/2019)	Cet indicateur exprime le rapport du pourcentage des hommes disposant de moins de \$1,90 par jour et du pourcentage des femmes disposant de moins de \$1,90 par jour
	Indice de parité homme/ femme : proportion d'utilisation d'internet	2018	EDSB-5 (2017/2018)	Cet indicateur exprime le rapport du pourcentage des hommes utilisant l'internet et du pourcentage des femmes utilisant l'internet
	Indice de parité homme/ femme : Couverture du test VIH (%)	2018	EDSB-5 (2017/2018)	Cet indicateur exprime le rapport du pourcentage des hommes de 15-49 ans qui savent où on peut faire un test VIH et du pourcentage des femmes de 15-49 ans qui savent où on peut faire un test VIH
Inégalité de revenus et de richesse	Coefficient de Gini	2019	EHCVM-1 (2018/2019)	L'indice (ou coefficient) de Gini est un indicateur synthétique permettant de rendre compte du niveau d'inégalité pour une population donnée.
	Proportion de personnes vivant avec moins de la moitié du revenu médian	2019	EHCVM-1 (2018/2019)	Le pourcentage de personnes vivant dans les ménages qui dépensent, par tête, moins de la moitié de la médiane des dépenses per capita au titre de la consommation finale du ménage
	Proportion de personnes vivant avec un revenu de plus de 50 % inférieur au revenu moyen	2019	EHCVM-1 (2018/2019)	Le pourcentage des personnes vivant dans les ménages qui dépensent, par tête, plus de 50% inférieur des dépenses moyennes per capita au titre de la consommation finale du ménage

# Bibliographie

- Benedek, D., Gemayel, E., Senhadji, A., & Tieman, A. (2021). A Post-Pandemic Assessment of the Sustainable Development Goals. *IMF Staff Discussion Notes*, 2021/003, 35. <https://doi.org/10.5089/9781498314909.006>
- Edon, C. (2018). *Élaboration d'une méthodologie d'analyse de la sensibilité du budget aux objectifs de développement durable (ODD)*. 79.
- FMI. (2022, avril). *Bénin : Conclusion avec le FMI d'un nouvel accord de 42 mois au titre de la FEC/du MEDC et consultations au titre de l'article IV pour le compte de l'année 2022*. IMF. <https://www.imf.org/fr/News/Articles/2022/04/22/pr22128-imf-staff-reaches-staff-level-agreement-on-new-42-month-2022-article-iv-consultation>
- Gaspar, V., Amaglobeli, D., Garcia, M., Prady, D., & Soto, M. (2019). Fiscal Policy and Development: Human, Social, and Physical Investment for the SDGs. *IMF Staff Discussion Notes*, 2019/03, 45.
- IMF. (2018). Benin: Third Review Under the Extended Credit Facility Arrangement and Request for Waiver of Nonobservance of Performance Criterion-Press Release; Staff Report; and Statement by the Executive Director for Benin. *International Monetary Fund. African Dept.*, 2018/364. <https://www.imf.org/en/Publications/CR/Issues/2018/12/13/Benin-Third-Review-Under-the-Extended-Credit-Facility-Arrangement-and-Request-for-Waiver-of-46464>
- Ministère de l'Économie et des Finances. (2022, mai). *Le Bénin reçoit le prix de la meilleure opération financière de l'année 2022 « Deal of the year » de la revue « The Banker » publication du groupe Financial Times*. Site Officiel du Ministère de l'Économie et des Finances du Bénin. <https://finances.bj/communiques/le-benin-recoit-le-prix-de-la-meilleure-operation-financiere-de-lannee-2022-deal-of-the-year-de-la-revue-the-banker-publication-du-groupe-financial-times/>
- Ministère de l'Énergie. (2020). *Document de politique nationale de développement des énergies renouvelables (PONADER) 2020-2030*.
- Ministère du Plan et du Développement. (2017). *Rapport de domestication des indicateurs des cibles prioritaires ODD au Bénin*.
- . (2018a). *Analyse de la sensibilité des Plans de Travail Annuels (PTA), exercice 2018, des ministères aux cibles prioritaires des ODD*. DGCS-ODD.
- . (2018b). *Conception des indices de mesure de performances des Objectifs de Développement Durable*. DGCS-ODD.
- . (2019). *Analyse de la sensibilité des Plans de Travail Annuels (PTA), exercice 2019, des ministères aux cibles prioritaires des ODD*. DGCS-ODD.
- . (2020a). *Analyse de la sensibilité des Plans de Travail Annuels (PTA), exercice 2020, des ministères aux cibles prioritaires des ODD*. DGCS-ODD.
- . (2020b). *Stratégie Nationale de Développement de la Statistique (SNDS-3) 2020-2023*. INSAE.
- . (2020c). *Cadre décennal d'action pour l'accélération de la mise en œuvre des ODD au Bénin : 2021-2030*. DGCS-ODD.
- . (2021). *Analyse de la sensibilité des Plans de Travail Annuels (PTA), exercice 2021, des ministères aux cibles prioritaires des ODD*. DGCS-ODD.
- Ministère du Plan et du Développement & PNUD. (2019). *Rapport national de spatialisation des cibles prioritaires des Objectifs de Développement Durable au Bénin*. DGCS-ODD.
- . (2020). *Évaluation du financement du développement du Bénin*.
- Ministère du Plan et du Développement & UEMOA. (2019). *Rapport national de suivi de la mise en œuvre du Plan National de Développement/ Stratégie de réduction de la pauvreté (PND/SRP) axé sur les ODD, édition 2018*. DGCS-ODD.
- Ministère du Plan et du Développement & UNICEF. (2020). *Rapport sur les indicateurs des Objectifs de Développement Durable du Bénin*.
- Nations Unies. (2015). *Transforming Our World: The 2030 Agenda for Sustainable Development*. NY, United Nations. <https://sustainabledevelopment.un.org/post2015/transformingourworld/publication>
- . (2016). *Le Bénin appelle à éradiquer la pauvreté de masse*. ONU Info. <https://news.un.org/fr/story/2016/09/344012-le-benin-appelle-eradiquer-la-pauvrete-de-masse>
- OAPI. (2020). *Commerce international : Le Bénin a désormais un label de qualité*. <http://www.oapi.int/index.php/fr/component/k2/item/566-le-benin-a-desormais-un-label-de-qualite>
- Prady, D., & Sy, M. (2019). The Spending Challenge for Reaching the SDGs in Sub-Saharan Africa : Lessons Learned from Benin and Rwanda. *IMF Working Paper*, 2019/270. <https://www.imf.org/en/Publications/WP/Issues/2019/12/06/The-Spending-Challenge-for-Reaching-the-SDGs-in-Sub-Saharan-Africa-Lessons-Learned-from-48753>
- Présidence de la République du Bénin. (2016). *Programme d'Action du Gouvernement 2016-2021*.
- . (2017). *Fiche de projet ARCH*.
- Ramsar. (2022). *About the Convention on Wetlands | Ramsar*. <https://www.ramsar.org/about-the-convention-on-wetlands-0>

- République du Bénin. (2017). *Contribution Nationale Volontaire à la mise en œuvre des ODD au Forum Politique de Haut Niveau*. <https://sustainabledevelopment.un.org/content/documents/15901Benin.pdf>
- . (2018a). *Contribution Nationale Volontaire à la mise en œuvre des ODD au Forum Politique de Haut Niveau*. [https://sustainabledevelopment.un.org/content/documents/19366Benin\\_VNR\\_2018\\_BENIN\\_French.pdf](https://sustainabledevelopment.un.org/content/documents/19366Benin_VNR_2018_BENIN_French.pdf)
- . (2018b). *Plan National de Développement 2018-2025*. Ministère du Plan et du Développement.
- . (2018c). *Programme de Croissance pour le Développement Durable 2018-2021*. Ministère de l'Economie et des Finances.
- . (2019). *Initiative spéciale de financement des ODD « ne laisser personne de côté »*.
- . (2020). *Contribution Nationale Volontaire à la mise en œuvre des ODD au Forum Politique de Haut Niveau*. [https://sustainabledevelopment.un.org/content/documents/26282VNR\\_2020\\_Benin\\_Report.pdf](https://sustainabledevelopment.un.org/content/documents/26282VNR_2020_Benin_Report.pdf)
- . (2021a). *Présentation du Programme d'Actions du Gouvernement (PAG 2021-2026)*. 62.
- . (2021b). *Cadre d'émission obligatoire ODD - Agenda 2030*. [https://odd.gouv.bj/wp-content/uploads/sites/13/2021/07/Document-cadre-obligations-ODD\\_Re%CC%81publique-du-Be%CC%81nin\\_FR-2.pdf](https://odd.gouv.bj/wp-content/uploads/sites/13/2021/07/Document-cadre-obligations-ODD_Re%CC%81publique-du-Be%CC%81nin_FR-2.pdf)
- République du Bénin & PNUD. (2017). *Priorisation des cibles des Objectifs de Développement Durable (ODD) au Bénin*.
- . (2018). *Planification et programmation du développement basées ODD : costing des cibles prioritaires des ODD*. DGCS-ODD.
- République du Bénin & Système des Nations Unies au Bénin. (2020). *Projet conjoint d'appui à la statistique pour le suivi de l'agenda 2030 (PCSS-ODD)*.
- Sachs, J. D., Schmidt-Traub, G., Mazzucato, M., Messner, D., Nakicenovic, N., & Rockström, J. (2019). Six Transformations to achieve the Sustainable Development Goals. *Nature Sustainability*, 2(9), 805-814. <https://doi.org/10.1038/s41893-019-0352-9>
- Sachs, J. D., Toledano, P., Dietrich Brauch, M., Mebratu-Tsegaye, T., Uwaifo, E., & Sherrill, B. M. (2021). Roadmap to Zero-Carbon Electrification of Africa by 2050: The Green Energy Transition and the Role of the Natural Resource Sector (Minerals, Fossil Fuels, and Land). *Columbia Center on Sustainable Investment (CCSI) Working Paper. Commissioned by and Prepared for the African Natural Resources Centre, African Development Bank*. <https://doi.org/10.2139/ssrn.4042193>
- Sachs, J., Kroll, C., Lafortune, G., Fuller, G., & Woelm, F. (2021). *The sustainable development goals and Covid-19: Includes the SDG index and dashboards*. Cambridge University Press. <https://doi.org/10.1017/97811089922411>
- Sachs, J., Lafortune, G., Kroll, C., Fuller, G., & Woelm, F. (2022). *From Crisis to Sustainable Development: The SDGs as Roadmap to 2030 and Beyond*. Cambridge: Cambridge University Press. <https://doi.org/10.1017/9781009210058>

## Base de données

Cette liste couvre uniquement les 14 indicateurs spécifiques à ce rapport (annexe A.1) et les références de données supplémentaires (non-issues du SDR 2022) utilisées notamment dans le cadre de l'analyse des « Six Transformations », ainsi que les données fournies par l'INStaD pour l'analyse infranationale « ne laisser personne de côté ». Pour le reste des indicateurs, consulter le SDR 2022.

## « Six Transformations »

- BirdLife International. (2022). World Database of Key Biodiversity Areas. Developed by the KBA Partnership: BirdLife International, International Union for the Conservation of Nature, American Bird Conservancy, Amphibian Survival Alliance, Conservation International, Critical Ecosystem Partnership Fund, Global Environment Facility, Re:wild, NatureServe, Rainforest Trust, Royal Society for the Protection of Birds, Wildlife Conservation Society and World Wildlife Fund. March 2022 version. Available from : <http://keybiodiversityareas.org/kba-data/request>.
- FAO. (2020). *Fertilizer consumption (kilograms per hectare of arable land)*. Food and Agriculture Organization, Rome. Available from: <https://data.worldbank.org/indicator/AG.CON.FERT.ZS>
- IEA. (2021a). *Electricity generation by source*. Electricity Information: Available from: <https://www.iea.org/data-and-statistics/data-product/electricity-information>
- . (2021b). *Total Energy Supply (TES) by source*. World Energy Balances. Available from: <https://www.iea.org/data-and-statistics/data-product/world-energy-statistics-and-balances>
- ILO. (2022). *Employment-to-population ratio*. ILO modelled estimates (ILOEST). Available from: <https://ilostat.ilo.org/topics/employment/#https://ilostat.ilo.org/topics/employment/#>
- IMF. (2021). *Tax revenue (% GDP)*. World Revenue Longitudinal Data (WoRLD). Available from: <https://data.imf.org/?sk=77413f1d-1525-450a-a23a-47aeed40fe78https://data.imf.org/?sk=77413f1d-1525-450a-a23a-47aeed40fe78>

IPU, UN Women. (2022). *Women in Politics*. Percentage of women in ministerial positions. Available from: <https://www.ipu.org/resources/publicationshttps://www.ipu.org/resources/publications>

Mo Ibrahim Foundation. (2020). *Absence of Armed Conflict (worst 0-100 best)*. Ibrahim Index of African Governance (IIAG) Data Portal. Available from: <https://iiag.online/downloads.htmlhttps://iiag.online/downloads.html>

--. (2020). *Accountability & Transparency (worst 0-100 best)*. Ibrahim Index of African Governance (IIAG) Data Portal. Available from: <https://iiag.online/downloads.htmlhttps://iiag.online/downloads.html>

UNAIDS. (2022). *Aidsinfo. People living with HIV receiving ART (%)*. Joint United Nations Programme on HIV and AIDS, Geneva. Available from: <https://aidsinfo.unaids.org/?did=554c8ceac904ab29709ecd3b&r=world&t=null&tb=d&bt=dnli&ts=0,0&tr=world&aid=5ae071a462abc329969a8de1&sav=Population: All ages&tl=2>

UNESCO. (2020). *UIS.Stat. Mean years of schooling (years)*. United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization, Paris. Available from: <http://data.uis.unesco.org/http://data.uis.unesco.org/>

USAID. (2022). *Children who took any ACT*. The DHS Program STATcompiler. Available from: <http://www.statcompiler.comhttp://www.statcompiler.com>

WHO. (2021). *Coverage of Preventive Chemotherapy for Neglected Tropical Diseases (%)*. Preventive Chemotherapy Data Portal. Global Health Observatory. World Health Organization, Geneva. Available from: <https://www.who.int/data/preventive-chemotherapy>

--. (2021). *Population denominator for case incidence and mortality rate, and estimated malaria cases and deaths, 2000–2020*. World malaria report 2021. Geneva: World Health Organization; Available from: <https://www.who.int/teams/global-malaria-programme/reports/world-malaria-report-2021https://www.who.int/teams/global-malaria-programme/reports/world-malaria-report-2021>

World Bank. (2020). *Regulatory Indicators for Sustainable Energy (RISE) Sustaining the Momentum*. Energy Sector Management Assistance Program (ESMAP). Washington, DC: World Bank. Available from: <https://rise.esmap.org/https://rise.esmap.org/>

--. (2022). *GDP per capita growth (annual %)*. Available from: <https://data.worldbank.org/indicator/NY.GDP.PCAP.KD.ZG>

--. (2022). *Poverty and Inequality Platform. Poverty headcount ratio at national poverty lines (% of population)*. Data are compiled from official government sources or are computed by World Bank staff using national (i.e. country-specific) poverty lines. Available from: <https://data.worldbank.org/indicator/SI.POV.NAHC>

### « Ne laisser personne de côté »

Institut National de la Statistique et de l'Analyse Economique & AFRISTAT. (2019). *Enquête Régionale Intégrée sur l'Emploi et le Secteur Informel, 2018 : Rapport final*. Cotonou, Bénin et Bamako, Mali : INSAE et AFRISTAT.

Institut National de la Statistique et de l'Analyse Économique (INSAE) et ICF. (2019). *Enquête Démographique et de Santé au Bénin, 2017-2018*. Cotonou, Bénin et Rockville, Maryland, USA : INSAE et ICF.

Institut National de la Statistique et de la Démographie (INStAD). *(A venir)*. *Enquête Harmonisée sur les Conditions de Vie des Ménages, 2018-2019*. Cotonou, Bénin : INStAD.

Ministère de la Santé. (2020). *Annuaire des statistiques sanitaires, 2019*. Cotonou, Bénin.

Ministère des Enseignements Maternel et Primaire. (2021). *Annuaire Statistique, 2020*. Cotonou, Bénin : MEMP

Ministère des Enseignements Secondaires Technique et de la Formation Professionnelle. (2022). *Annuaire Statistique, 2021*. Cotonou, Bénin : MESTFP.

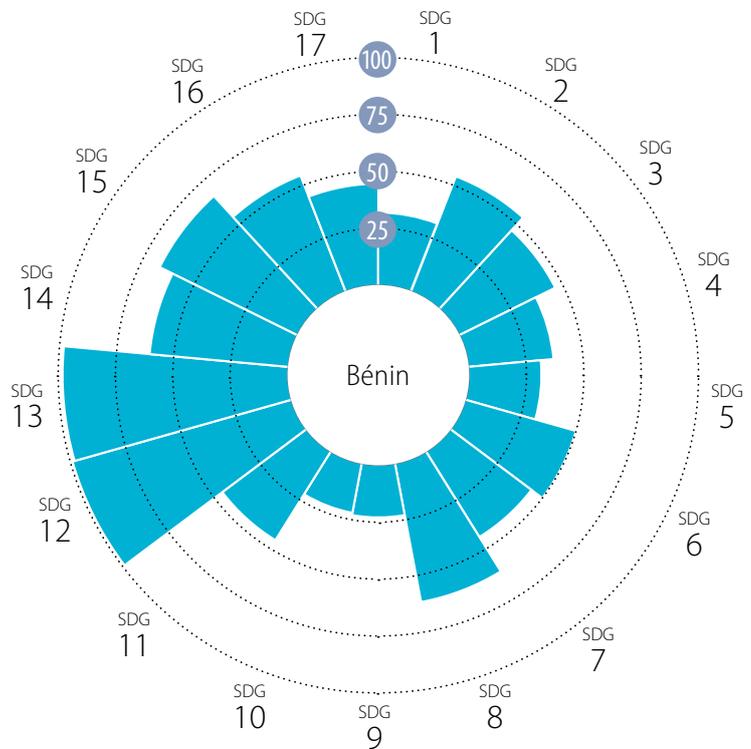
Ministère des Enseignements Secondaires Technique et de la Formation Professionnelle. (2021). *Annuaire Statistique, 2020*. Cotonou, Bénin : MESTFP.

Profils pays

## PERFORMANCE GLOBALE



## PERFORMANCE PAR ODD



## TABLEAUX DE BORD ODD ET TENDANCES



Note : Le titre complet de chaque ODD est disponible ici : [https://sdgs.un.org/fr/goal\\_section](https://sdgs.un.org/fr/goal_section)

### ODD 1 – Pas de pauvreté

	Valeur	Année	Cote	Tendance
Ratio de la population pauvre disposant de moins de \$ 1,90 par jour (% population)	45,5	2022	●	→
Ratio de la population pauvre disposant de moins de \$ 3,20 par jour (% population)	69,5	2022	●	→
Proportion de la population vivant sous le seuil de pauvreté national	38,5	2019	●	→

### ODD 2 – Faim « Zéro »

	Valeur	Année	Cote	Tendance
Prévalence de la sous-alimentation (%)	7,6	2019	●	↓
Prévalence du retard de croissance (taille/ âge) chez les enfants de moins de 5 ans (%)	32,2	2018	●	→
Prévalence de l'émaciation chez les enfants de moins de 5 ans (%)	5,0	2018	●	↑
Prévalence de l'obésité, IMC ≥ 30 (% de la population adulte)	9,6	2016	●	↑
Rendement céréalier (tonnes par hectare de terre récoltée)	1,4	2018	●	→
Consommation d'engrais (kg par hectare de terre arable)	36,6	2018	●	↑

### ODD 3 – Bonne santé et bien-être

	Valeur	Année	Cote	Tendance
Taux de mortalité maternelle (pour 100 000 naissances vivantes)	397,0	2017	●	↗
Taux de mortalité néonatale (pour 1 000 naissances vivantes)	29,7	2020	●	→
Taux de mortalité, moins de 5 ans (pour 1 000 naissances vivantes)	85,9	2020	●	→
Incidence de la tuberculose (pour 100 000 habitants)	55,0	2020	●	→
Nouvelles infections au VIH (pour 1 000 habitants non infectés)	0,2	2020	●	↑
Personnes vivant avec le VIH recevant une thérapie antirétrovirale (%)	70	2020	●	↑
Proportion d'enfants de moins de 5 ans ayant de la fièvre, qui sont traités avec des médicaments antipaludiques appropriés (%)	37,0	2018	●	●
Taux de mortalité du paludisme (pour 100 000 habitants)	83,5	2020	●	↗
Couverture de la chimiothérapie préventive pour les maladies tropicales négligées (%)	81,6	2020	●	↑
Taux de mortalité normalisé par âge dû à une maladie cardiovasculaire, un cancer, un diabète ou une maladie respiratoire chronique chez les adultes âgés de 30 à 70 ans (%)	22,6	2019	●	→
Taux de mortalité (standardisé par l'âge) attribuable à la pollution atmosphérique domestique et à la pollution atmosphérique ambiante (pour 100 000 habitants)	205	2016	●	●
Taux de mortalité routière (pour 100 000 habitants)	26,8	2019	●	→
Espérance de vie à la naissance (années)	63,4	2019	●	→
Taux de fécondité des adolescents (naissances pour 1 000 femmes âgées de 15 à 19 ans)	108	2016	●	●
Naissances assistées par du personnel de santé qualifié (%)	78,1	2018	●	→
Nourrissons survivants ayant reçu 2 vaccins recommandés par l'OMS (%)	65	2020	●	↓
Indice de couverture universelle de la santé (CHU) de la couverture des services (pire 0–100 meilleur)	38	2019	●	→

### ODD 4 – Éducation de qualité

	Valeur	Année	Cote	Tendance
Taux net de scolarisation dans le primaire (%)	93,3	2020	●	↓
Taux d'achèvement du premier cycle du secondaire (%)	33,0	2020	●	↓
Nombre moyen d'années de scolarité (années)	3,8	2019	●	→
Taux d'alphabétisation (% de la population âgée de 15 à 24 ans)	60,9	2018	●	●

### ODD 5 – Égalité entre les sexes

	Valeur	Année	Cote	Tendance
Demande de planification familiale satisfaite par des méthodes modernes (% des femmes âgées de 15 à 49 ans)	28,0	2018	●	→
Ratio du nombre moyen d'années d'études des femmes par rapport à celui des hommes (%)	43,6	2019	●	↓
Ratio du taux d'activité des femmes par rapport à celui des hommes (%)	95,7	2020	●	↑
Sièges occupés par des femmes dans les parlements nationaux (%)	7,2	2020	●	→
Femmes à des postes ministériels (%)	20,8	2021	●	↗

### ODD 6 – Eau propre et assainissement

	Valeur	Année	Cote	Tendance
Population utilisant au moins les services de base d'eau potable (%)	65,4	2020	●	→
Population utilisant au moins les services d'assainissement de base (%)	17,0	2020	●	→
Prélèvement d'eau douce (% des ressources en eau douce disponibles)	1,0	2018	●	●
Eaux usées anthropiques qui reçoivent un traitement (%)	0,0	2018	●	●
Eau rare incorporée dans les importations (m <sup>3</sup> /capita)	462,6	2018	●	●

### ODD 7 – Énergie propre et d'un coût abordable

	Valeur	Année	Cote	Tendance
Population ayant accès à l'électricité (%)	40,3	2019	●	↗
Population ayant accès à des combustibles et des technologies propres pour cuisiner (%)	4,0	2019	●	↓
Émissions de CO <sub>2</sub> provenant de la combustion de combustibles pour l'électricité et le chauffage par production totale d'électricité (MtCO <sub>2</sub> /TWh)	34,0	2019	●	↓
Part des énergies renouvelables dans l'approvisionnement total en énergie primaire (%)	54,6	2019	●	↑
Abordabilité de l'électricité pour les consommateurs (échelle de 0 à 100)	81	2019	●	→

### ODD 8 – Travail décent et croissance économique

	Valeur	Année	Cote	Tendance
Croissance moyenne sur 5 ans, du PIB par habitant (%)	2,4	2020	●	↗
Ratio emploi-population (%)	70,2	2022	●	↓
Victimes d'esclavage moderne (pour 1 000 habitants)	5,5	2018	●	●
Adultes ayant un compte dans une banque ou une autre institution financière ou auprès d'un prestataire de services de téléphonie mobile (% de la population âgée de 15 ans ou plus)	38,5	2017	●	↑
Les droits fondamentaux du travail sont effectivement garantis (pire 0–1 meilleur)	0,6	2020	●	●

### ODD 9 – Industrie, innovation et infrastructure

	Valeur	Année	Cote	Tendance
Population utilisant l'internet (%)	25,8	2020	●	↗
Abonnements au haut débit mobile (pour 100 habitants)	21,5	2019	●	↗
Indice de performance logistique : Qualité des infrastructures liées au commerce et au transport (pire 1–5 meilleur)	2,5	2018	●	↗
Articles de revues scientifiques et techniques (pour 1 000 habitants)	0,1	2020	●	→

### ODD 10 – Inégalités réduites

	Valeur	Année	Cote	Tendance
Coefficient de Gini	47,8	2015	●	↓
Ratio de Palma	2,9	2018	●	●

### ODD 11 – Villes et communautés durables

	Valeur	Année	Cote	Tendance
Proportion de la population urbaine vivant dans des bidonvilles (%)	59,2	2018	●	→
Concentration moyenne annuelle de particules d'un diamètre inférieur à 2,5 microns (PM <sub>2,5</sub> ) (µg/m <sup>3</sup> )	41,9	2019	●	↓
Accès à une source d'eau améliorée, canalisée (% de la population urbaine)	48,6	2020	●	↓

### ODD 12 – Consommation et production responsables

	Valeur	Année	Cote	Tendance
Déchets électroniques générés (kg/habitant)	0,8	2019	●	●
Émissions de SO <sub>2</sub> basées sur la production (kg/habitant)	0,7	2018	●	●
Émissions de SO <sub>2</sub> importées (kg/habitant)	0,5	2018	●	●
Émissions d'azote dues à la production (kg/habitant)	6,5	2015	●	↑
Émissions d'azote incorporées dans les importations (kg/habitant)	0,4	2015	●	↑
Exportations de déchets plastiques (kg/habitant)	0,0	2020	●	●

### ODD 13 – Lutte contre les changements climatiques

	Valeur	Année	Cote	Tendance
Émissions de CO <sub>2</sub> provenant de la combustion de combustibles fossiles et de la production de ciment (tCO <sub>2</sub> /habitant)	0,6	2020	●	↑
Émissions de CO <sub>2</sub> importées, ajustées en fonction de la technologie (tCO <sub>2</sub> /habitant)	0,2	2018	●	↑
Émissions de CO <sub>2</sub> incorporées dans les exportations de combustibles fossiles (kg/habitant)	0,0	2020	●	●

### ODD 14 – Vie aquatique

	Valeur	Année	Cote	Tendance
Superficie moyenne protégée dans les sites marins importants pour la biodiversité (%)	0,0	2020	●	→
Indice de santé des océans : Score des eaux propres (pire 0–100 meilleur)	23,9	2020	●	→
Poissons capturés par chalutage (%)	0,0	2018	●	↑
Poissons pêchés qui sont ensuite rejetés (%)	0,0	2018	●	↑
Menaces sur la biodiversité marine représentées par les importations (par million d'habitants)	0,0	2018	●	●

### ODD 15 – Vie terrestre

	Valeur	Année	Cote	Tendance
Superficie moyenne protégée dans les sites terrestres importants pour la biodiversité (%)	66,7	2020	●	→
Superficie moyenne protégée dans les sites d'eau douce importants pour la biodiversité (%)	0,0	2020	●	→
Indice de survie des espèces de la liste rouge (pire 0–1 meilleur)	0,9	2021	●	↑
Déforestation permanente (% annuel moyen sur 5 ans)	0,2	2020	●	↗
Menaces sur la biodiversité terrestre et d'eau douce représentées par les importations (par million d'habitants)	0,0	2018	●	●

### ODD 16 – Paix, justice et institutions efficaces

	Valeur	Année	Cote	Tendance
Absence de conflit armé (pire 0–100 meilleur)	98,7	2019	●	→
Détenus non condamnés (% de la population carcérale)	62,3	2017	●	●
Droits de propriété (pires 1–7 meilleur)	4,3	2020	●	↑
Enregistrement des naissances auprès de l'autorité civile (% des enfants de moins de 5 ans)	85,6	2020	●	●
Indice de perception de la corruption (pire 0–100 meilleur)	42	2021	●	↗
Responsabilité & Transparence (pire 0–100 meilleur)	52,0	2019	●	↓
Enfants impliqués dans le travail des enfants (% de la population âgée de 5 à 14 ans)	24,8	2019	●	●
Indice de liberté de la presse (meilleur 0–100 pire)	38,2	2021	●	↓
Accès à la justice et abordabilité (pire 0–1 meilleur)	0,4	2020	●	●

### ODD 17 – Partenariats pour la réalisation des objectifs

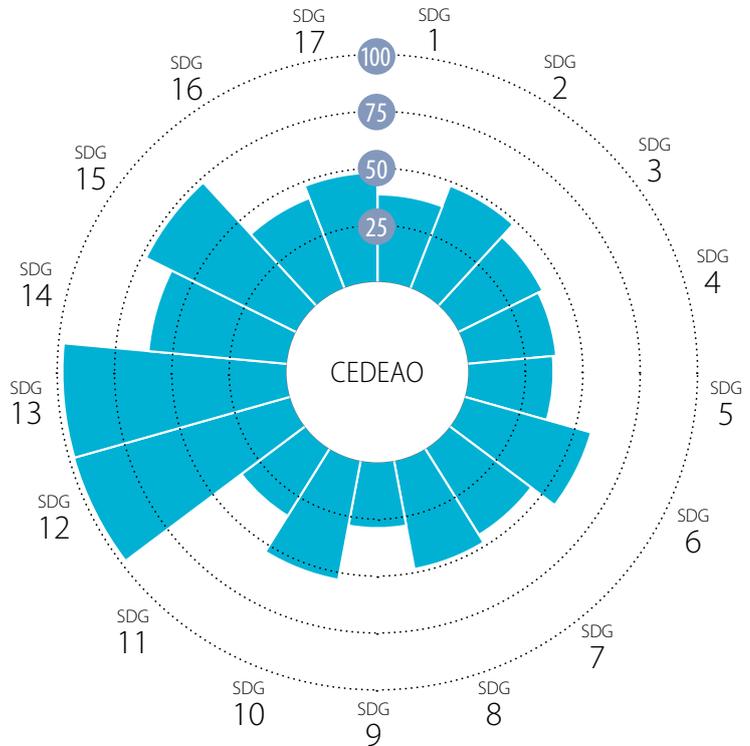
	Valeur	Année	Cote	Tendance
Recettes fiscales (% du PIB)	10,6	2019	●	→
Dépenses publiques de Santé et d'Éducation (% du PIB)	3,5	2019	●	↓
Score des paradis fiscaux des entreprises (meilleur 0–100 pire)	0,0	2019	●	●
Indice de performance statistique (pire 0–100 meilleur)	48,0	2019	●	→

## ▼ PERFORMANCE GLOBALE

MOYENNE RÉGIONALE



## ▼ PERFORMANCE PAR ODD



## ▼ TABLEAUX DE BORD ODD ET TENDANCES



■ Des défis majeurs demeurent   
 ■ Des défis importants demeurent   
 ■ Des défis demeurent   
 ■ Réalisation de l'ODD   
 ■ Données non disponibles  
↓ Décroissant   
 → En stagnation   
 ↗ En amélioration modérée   
 ↑ En bonne voie ou maintien de la réalisation de l'ODD   
 ● Données non disponibles

Note : Le titre complet de chaque ODD est disponible ici : [https://sdgs.un.org/fr/goal\\_section](https://sdgs.un.org/fr/goal_section)

### ODD 1 – Pas de pauvreté

	Valeur	Année	Cote	Tendance
Ratio de la population pauvre disposant de moins de \$ 1,90 par jour (% population)	31,3	2022	●	→
Ratio de la population pauvre disposant de moins de \$ 3,20 par jour (% population)	50,2	2022	●	→
Proportion de la population vivant sous le seuil de pauvreté national	40,2	2019	●	●

### ODD 2 – Faim « Zéro »

	Valeur	Année	Cote	Tendance
Prévalence de la sous-alimentation (%)	13,8	2019	●	↓
Prévalence du retard de croissance (taille/ âge) chez les enfants de moins de 5 ans (%)	29,1	2020	●	→
Prévalence de l'émaciation chez les enfants de moins de 5 ans (%)	7,1	2019	●	→
Prévalence de l'obésité, IMC ≥ 30 (% de la population adulte)	8,7	2016	●	↑
Rendement céréalier (tonnes par hectare de terre récoltée)	1,5	2018	●	→
Consommation d'engrais (kg par hectare de terre arable)	19,9	2018	●	↗

### ODD 3 – Bonne santé et bien-être

	Valeur	Année	Cote	Tendance
Taux de mortalité maternelle (pour 100 000 naissances vivantes)	707,9	2017	●	→
Taux de mortalité néonatale (pour 1 000 naissances vivantes)	31,5	2020	●	→
Taux de mortalité, moins de 5 ans (pour 1 000 naissances vivantes)	94,2	2020	●	→
Incidence de la tuberculose (pour 100 000 habitants)	169,9	2020	●	→
Nouvelles infections au VIH (pour 1 000 habitants non infectés)	0,4	2020	●	↑
Personnes vivant avec le VIH recevant une thérapie antirétrovirale (%)	75,6	2020	●	↑
Proportion d'enfants de moins de 5 ans ayant de la fièvre, qui sont traités avec des médicaments antipaludiques appropriés (%)	51,2	2021	●	●
Taux de mortalité du paludisme (pour 100 000 habitants)	82,4	2020	●	→
Couverture de la chimiothérapie préventive pour les maladies tropicales négligées (%)	56,2	2020	●	→
Taux de mortalité normalisé par âge dû à une maladie cardiovasculaire, un cancer, un diabète ou une maladie respiratoire chronique chez les adultes âgés de 30 à 70 ans (%)	19,5	2019	●	↗
Taux de mortalité (standardisé par l'âge) attribuable à la pollution atmosphérique domestique et à la pollution atmosphérique ambiante (pour 100 000 habitants)	267,6	2016	●	●
Taux de mortalité routière (pour 100 000 habitants)	23,6	2019	●	→
Espérance de vie à la naissance (années)	63,2	2019	●	→
Taux de fécondité des adolescents (naissances pour 1 000 femmes âgées de 15 à 19 ans)	110,4	2018	●	●
Naissances assistées par du personnel de santé qualifié (%)	55,9	2019	●	●
Nourrissons survivants ayant reçu 2 vaccins recommandés par l'OMS (%)	64,4	2020	●	↗
Indice de couverture universelle de la santé (CHU) de la couverture des services (pire 0–100 meilleur)	43,3	2019	●	→

### ODD 4 – Éducation de qualité

	Valeur	Année	Cote	Tendance
Taux net de scolarisation dans le primaire (%)	73,5	2020	●	→
Taux d'achèvement du premier cycle du secondaire (%)	46,6	2020	●	→
Nombre moyen d'années de scolarité (années)	5,4	2019	●	→
Taux d'alphabétisation (% de la population âgée de 15 à 24 ans)	71,1	2019	●	●

### ODD 5 – Égalité entre les sexes

	Valeur	Année	Cote	Tendance
Demande de planification familiale satisfaite par des méthodes modernes (% des femmes âgées de 15 à 49 ans)	39,6	2020	●	→
Ratio du nombre moyen d'années d'études des femmes par rapport à celui des hommes (%)	65,8	2019	●	→
Ratio du taux d'activité des femmes par rapport à celui des hommes (%)	80,5	2020	●	↑
Sièges occupés par des femmes dans les parlements nationaux (%)	11,9	2020	●	→
Femmes à des postes ministériels (%)	14,8	2021	●	↓

### ODD 6 – Eau propre et assainissement

	Valeur	Année	Cote	Tendance
Population utilisant au moins les services de base d'eau potable (%)	73,5	2020	●	↗
Population utilisant au moins les services d'assainissement de base (%)	36,0	2020	●	→
Prélèvement d'eau douce (% des ressources en eau douce disponibles)	7,8	2018	●	●
Eaux usées anthropiques qui reçoivent un traitement (%)	0,2	2018	●	●
Eau rare incorporée dans les importations (m <sup>3</sup> /capita)	270,4	2018	●	●

### ODD 7 – Énergie propre et d'un coût abordable

	Valeur	Année	Cote	Tendance
Population ayant accès à l'électricité (%)	52,5	2019	●	→
Population ayant accès à des combustibles et des technologies propres pour cuisiner (%)	12,8	2019	●	→
Émissions de CO <sub>2</sub> provenant de la combustion de combustibles pour l'électricité et le chauffage par production totale d'électricité (MtCO <sub>2</sub> /TWh)	4,3	2019	●	→
Part des énergies renouvelables dans l'approvisionnement total en énergie primaire (%)	NA	2019	●	●
Abordabilité de l'électricité pour les consommateurs (échelle de 0 à 100)	90,6	2019	●	→

### ODD 8 – Travail décent et croissance économique

	Valeur	Année	Cote	Tendance
Croissance moyenne sur 5 ans, du PIB par habitant (%)	-0,1	2020	●	↓
Ratio emploi-population (%)	54,8	2022	●	↓
Victimes d'esclavage moderne (pour 1 000 habitants)	5,3	2018	●	●
Adultes ayant un compte dans une banque ou une autre institution financière ou auprès d'un prestataire de services de téléphonie mobile (% de la population âgée de 15 ans ou plus)	38,9	2017	●	↗
Les droits fondamentaux du travail sont effectivement garantis (pire 0–1 meilleur)	0,5	2020	●	●

### ODD 9 – Industrie, innovation et infrastructure

	Valeur	Année	Cote	Tendance
Population utilisant l'internet (%)	33,6	2020	●	↗
Abonnements au haut débit mobile (pour 100 habitants)	40,1	2019	●	↑
Indice de performance logistique : Qualité des infrastructures liées au commerce et au transport (pire 1–5 meilleur)	2,4	2018	●	↓
Articles de revues scientifiques et techniques (pour 1 000 habitants)	0,1	2020	●	→

### ODD 10 – Inégalités réduites

	Valeur	Année	Cote	Tendance
Coefficient de Gini	36,9	2018	●	●
Ratio de Palma	2,0	2018	●	●

### ODD 11 – Villes et communautés durables

	Valeur	Année	Cote	Tendance
Proportion de la population urbaine vivant dans des bidonvilles (%)	51,5	2018	●	→
Concentration moyenne annuelle de particules d'un diamètre inférieur à 2,5 microns (PM <sub>2,5</sub> ) (µg/m <sup>3</sup> )	65,2	2019	●	↓
Accès à une source d'eau améliorée, canalisée (% de la population urbaine)	36,8	2020	●	↓

### ODD 12 – Consommation et production responsables

	Valeur	Année	Cote	Tendance
Déchets électroniques générés (kg/habitant)	1,7	2019	●	●
Émissions de SO <sub>2</sub> basées sur la production (kg/habitant)	0,8	2018	●	●
Émissions de SO <sub>2</sub> importées (kg/habitant)	0,5	2018	●	●
Émissions d'azote dues à la production (kg/habitant)	8,5	2015	●	↑
Émissions d'azote incorporées dans les importations (kg/habitant)	0,3	2015	●	↑
Exportations de déchets plastiques (kg/habitant)	0,1	2020	●	●

### ODD 13 – Lutte contre les changements climatiques

	Valeur	Année	Cote	Tendance
Émissions de CO <sub>2</sub> provenant de la combustion de combustibles fossiles et de la production de ciment (tCO <sub>2</sub> /habitant)	0,5	2020	●	↑
Émissions de CO <sub>2</sub> importées, ajustées en fonction de la technologie (tCO <sub>2</sub> /habitant)	0,2	2018	●	↑
Émissions de CO <sub>2</sub> incorporées dans les exportations de combustibles fossiles (kg/habitant)	613,5	2020	●	●

### ODD 14 – Vie aquatique

	Valeur	Année	Cote	Tendance
Superficie moyenne protégée dans les sites marins importants pour la biodiversité (%)	16,9	2020	●	→
Indice de santé des océans : Score des eaux propres (pire 0–100 meilleur)	37,8	2020	●	↓
Poissons capturés par chalutage (%)	9,0	2018	●	↓
Poissons pêchés qui sont ensuite rejetés (%)	4,1	2018	●	↑
Menaces sur la biodiversité marine représentées par les importations (par million d'habitants)	0,0	2018	●	●

### ODD 15 – Vie terrestre

	Valeur	Année	Cote	Tendance
Superficie moyenne protégée dans les sites terrestres importants pour la biodiversité (%)	68,6	2020	●	→
Superficie moyenne protégée dans les sites d'eau douce importants pour la biodiversité (%)	63,8	2020	●	→
Indice de survie des espèces de la liste rouge (pire 0–1 meilleur)	0,9	2021	●	→
Déforestation permanente (% annuel moyen sur 5 ans)	0,6	2020	●	↓
Menaces sur la biodiversité terrestre et d'eau douce représentées par les importations (par million d'habitants)	0,0	2018	●	●

### ODD 16 – Paix, justice et institutions efficaces

	Valeur	Année	Cote	Tendance
Absence de conflit armé (pire 0–100 meilleur)	46,0	2019	●	↓
Détenus non condamnés (% de la population carcérale)	57,6	2018	●	●
Droits de propriété (pires 1–7 meilleur)	3,7	2020	●	↓
Enregistrement des naissances auprès de l'autorité civile (% des enfants de moins de 5 ans)	57,3	2020	●	●
Indice de perception de la corruption (pire 0–100 meilleur)	29,8	2021	●	↓
Responsabilité & Transparence (pire 0–100 meilleur)	49,6	2019	●	↓
Enfants impliqués dans le travail des enfants (% de la population âgée de 5 à 14 ans)	28,6	2019	●	●
Indice de liberté de la presse (meilleur 0–100 pire)	34,3	2021	●	↓
Accès à la justice et abordabilité (pire 0–1 meilleur)	0,5	2020	●	●

### ODD 17 – Partenariats pour la réalisation des objectifs

	Valeur	Année	Cote	Tendance
Recettes fiscales (% du PIB)	8,0	2020	●	↓
Dépenses publiques de Santé et d'Éducation (% du PIB)	5,5	2020	●	→
Score des paradis fiscaux des entreprises (meilleur 0–100 pire)	4,8	2019	●	●
Indice de performance statistique (pire 0–100 meilleur)	54,5	2019	●	↗



# RAPPORT SUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE POUR LE BÉNIN 2022

Rapport pilote de référence

Juillet 2022

© UN Sustainable Development Solutions Network

[www.unsdsn.org](http://www.unsdsn.org)

